

CONTRAT PROGRAMME

2017-2021

Dossier de demande de reconnaissance



Centre culturel
du Brabant wallon

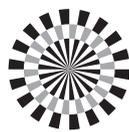


CONTRAT PROGRAMME

2017-2021

Dossier de demande de reconnaissance

30 juin 2015



Centre culturel
du Brabant wallon

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
1. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS	9
1.1 IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL	11
1.2 ÉNUMÉRATION DES NIVEAUX DE RÉCONNAISSANCE SOLLICITÉS	11
1.3 COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	11
1.4 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
1.5 COMPOSITION DU BUREAU DU CCBW	15
1.6 COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION DU CCBW	15
1.7 COMPOSITION DU BUREAU DE LA MAISON DE L'URBANISME	16
1.8 COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE LA MAISON DE L'URBANISME	16
1.9 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE	19
2. ACTION CULTURELLE	21
2.1 RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE	25
2.1.1 Méthode d'évaluation	25
2.1.2 Processus d'évaluation	25
2.1.3 Rappel des objectifs	26
2.1.4 Mesure des objectifs opérationnels. Synthèse critique et quantitative	27
2.1.5 Mesure des évolutions 2009/2014	76
2.1.6 Conclusions de l'autoévaluation	80
2.2 RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE	85
2.2.1 Le territoire du Brabant wallon: quelques traits	85
2.2.2 Procédure et méthode	87
2.2.3 Enjeux et priorités identifiés par Bassins de vie	97
2.2.4 Présentation des enjeux retenus	98
2.3 PROJET D'ACTION CULTURELLE	101
2.3.1 Tableau synthétique: projet d'action culturelle – contrat-programme 2017-2021	101
2.3.2 Détails du tableau synthétique	102
2.3.3 Opportunité de l'action culturelle générale intensifiée sur les 27 communes du Brabant wallon	117
2.3.4 Opportunité de l'action culturelle générale spécialisée en résidences artistiques	119
2.3.5 Méthode et critères d'autoévaluation CP 2017/2021	120
2.3.6 Intentions de coopération	123
3. RESSOURCES ET MOYENS	149
3.1 ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS	151
3.1.1 Les comptes et bilans	151
3.2 ÉLÉMENTS PROSPECTIFS	151
3.2.1 Description des contributions financières ou sous forme de services	151
3.2.2 Description des infrastructures mises à disposition du centre culturel	151
3.2.3 Description des moyens et ressources mis à disposition du centre culturel	151
3.2.4 Plan financier 2017-2021	152
3.2.5 Tableau synthétique des montants demandés par niveaux de reconnaissance	153
4. ANNEXES	155

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 du Décret relatif aux centres culturels du 21 novembre 2013 marque un tournant pour le secteur des centres culturels et pour le Centre culturel du Brabant wallon (CCBW). Le CCBW, né de la fusion de la Maison de la culture de Nivelles et de la Maison de la culture de Wavre fête aujourd'hui ses 30 ans d'existence comme centre culturel régional. Sa reconnaissance en catégorie 1 date de son dernier contrat-programme 2009-2012, actuellement prolongé jusqu'en 2016¹.

Depuis ses origines, n'étant ni attaché à un pôle urbain important ni à une commune en particulier et ne disposant pas de salle de diffusion, le CCBW inscrit son action dans une logique de développement culturel territorial sur base d'un travail en partenariat et de rayonnement à l'échelle du territoire de la Province du Brabant wallon. Il se définit comme un espace de rencontres, de transversalités, de complémentarités entre plusieurs domaines culturels et secteurs d'action (l'artistique, l'éducation permanente, la jeunesse, l'éducatif, le social, l'aménagement du territoire, etc.). Au sein de cet espace, des projets se réfléchissent, naissent, se construisent, s'élaborent.

Depuis plus de deux ans, la question de savoir comment, sur base de son expérience, de son territoire et de son histoire, orienter de la manière la plus pertinence son action et ses spécificités dans le cadre du nouveau Décret de reconnaissance, a été au centre des préoccupations des instances, de l'équipe et des partenaires. Ce questionnement doit avant tout se comprendre comme un processus entamé qui interroge l'action, le modèle et le territoire, tant en termes de sens que de forme. Le présent dossier présente une photographie des résultats, des enseignements, des apprentissages de cette première expérience et des orientations du nouveau projet de développement culturel en Brabant wallon. Depuis la sensibilisation aux droits culturels à l'autoévaluation de notre action, à l'analyse partagée, à la spécialisation en résidences en passant par le renforcement de la dynamique des plateformes de coopération et la consolidation et l'intensification des partenariats, ce sont de multiples voies possibles de coopérations et d'actions qui se sont ouvertes pour le développement culturel territorial mené par le CCBW.

Il importait avant toute chose de prendre de la hauteur et de placer le regard au-delà du guidon du quotidien. Trois moments y ont été particulièrement propices :

- **L'appropriation du décret:** Le premier chantier fut celui de l'appropriation de la mission reformulée des centres culturels, à savoir l'effectivité des droits culturels, par tous. De multiples moments ont été mis à profit à cette fin, tant avec les instances qu'avec les partenaires, l'équipe ou les pouvoirs associés. Ces moments d'échanges ont permis des débats réellement passionnants sur les enjeux du secteur et du CCBW. C'est ainsi que parmi les questions soulevées, l'équipe du CCBW a désiré approfondir les notions de médiation culturelle et artistique ainsi que de participation citoyenne: formes possibles, éléments facilitateurs à la participation citoyenne... Ces réflexions, toujours en cours, alimentent de manière riche la définition des projets à venir.
- **L'analyse partagée:** Parallèlement, nous avons entamé le processus d'analyse partagée avec nos partenaires. Par la nouveauté du processus, les multiples manières de le mettre en pratique et la curiosité qu'il engendre de toujours vouloir affiner notre connaissance du territoire et le regard que nous y portons, le chantier est dense. Ce que nous concluons à ce jour est que les enseignements d'un projet font naître le suivant. Nous n'avons donc pas fini de sonder le paysage culturel et territorial du Brabant wallon. Des questions demeurent toujours et ce, principalement sur la manière d'analyser de façon subjective et/ou sensible les données récoltées et d'en transmettre les résultats sous forme d'action culturelle. Il n'en demeure par moins que le processus d'analyse partagée entamé a, dès à présent, mis en place des nouvelles dynamiques territoriales (nouveaux partenariats, nouveaux modèles de coopération...) et défini un référentiel commun entre les acteurs en termes d'enjeux de territoire et d'ancrage des projets sur base de ces derniers.

¹ Annexe 6. 2015. Passé-présent d'un explorateur de culture. Espace-Vie n°253, 12-13.

- **L'autoévaluation:** L'autoévaluation s'est basée sur le système d'analyse annuelle « objectifs-réalisations-résultats ». Cela a permis, à l'issue du Contrat-programme, d'analyser les évolutions et de travailler une dimension prospective de l'évaluation. Nous avons veillé à intégrer, dans le processus d'autoévaluation, la mesure de l'impact de notre action en termes de progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif par les populations du territoire. Cette question a été également au centre de notre réflexion pour l'autoévaluation future de notre prochain contrat-programme.

La suite du processus s'inscrit dans la même logique, à savoir celle de croiser les regards sur notre action en lien avec les partenaires et le territoire. Elle a consisté en la mise en place du Conseil d'orientation. Le défi n'était pas évident. En effet, comment respecter la multiplicité des acteurs du territoire, des lieux de réflexion et de définition de projets déjà existants, la volonté d'un travail culturel ascendant, l'adéquation entre la réflexion et l'action? Ces questions doivent être vues comme des balises à suivre pour la mise en place et le fonctionnement du Conseil d'orientation. Suivant cette dynamique, nous avons d'emblée défini ce Conseil d'orientation comme une structure faîtière récoltant les analyses et les enjeux de ces différents lieux. Il se devra d'être le garant du respect des objectifs fixés dans le contrat-programme. De la sorte, la composition du Conseil d'orientation est le reflet des secteurs d'action du CCBW et des multiples acteurs du territoire. La première réunion a eu lieu et l'enthousiasme des membres est de bon augure pour la suite.

Il restait, sur base de la richesse de ces nombreux enseignements, à définir le projet d'action culturelle en regard des ressources disponibles et des moyens espérés.

Le présent rapport présente de manière détaillée et précise les étapes qui ont conduit à le définir et à solliciter, par son introduction, les niveaux de reconnaissance suivants:

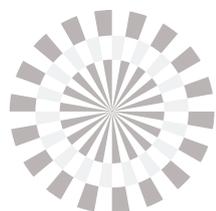
- une action culturelle générale intensifiée sur le territoire des 27 communes du Brabant wallon
- une action culturelle spécialisée en résidences artistiques
- une coopération culturelle Est / GAL Culturalité / Leader
- une coopération culturelle pour la Zone de culture Ouest du Brabant wallon
- une coopération en Art contemporain

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que le contexte actuel incertain ne nous a pas permis d'affiner comme nous l'aurions souhaité les fiches de coopération. Elles sont à ce jour des notes d'intention. Quel que soit le contexte, les partenaires sont déterminés à mettre tout en place pour qu'elles soient reconnues. Aussi, des actions seront mises en œuvre, dans la mesure des moyens de chacun, dès 2016 et les fiches finalisées seront entrées en juin 2016.

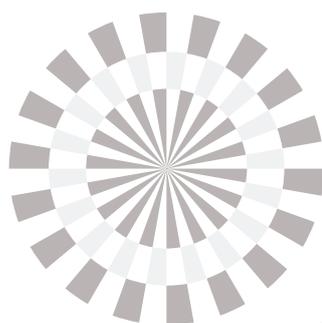
Toutes ces démarches n'auraient pu être entreprises et menées à bien sans pouvoir compter sur:

- les précieux soutiens de la Province et des Communes
- la participation des partenaires dans les réflexions d'analyse et de développement de l'action culturelle en Brabant wallon
- une équipe sereine et dynamique où prévaut le dialogue et la réflexion
- une gestion financière et administrative rigoureuse au service de l'action culturelle.

Si le contexte dans lequel l'action du CCBW s'inscrit est changeant et exigeant, il offre une réelle possibilité, pour l'institution, d'affirmer son positionnement comme acteur central du développement culturel territorial en Brabant wallon en faveur de l'effectivité des droits culturels. Tel est le défi des années à venir.



ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS



1.1 IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

Dénomination sociale: Centre culturel du Brabant wallon asbl

Siège social: Rue Belotte 3 - 1490 Court-Saint-Etienne

Numéro ONSS: 362-1102011-17

Numéro d'entreprise: 0426.937.085

Statuts de l'asbl: ¹

Direction du Centre culturel: Édith Grandjean - 010 62 10 44 - e.grandjean@ccbwb.be

Site internet: www.ccbw.be

Communes composant le territoire d'implantation du centre culturel

La Province du Brabant wallon composée des 27 communes:

Beuvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécinne, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Villers-La-Ville, Walhain, Waterloo, Wavre.

1.2 ÉNUMÉRATION DES NIVEAUX DE RÉCONNAISSANCE SOLLICITÉS

- 1 Une action culturelle générale intensifiée sur le territoire des 27 communes du Brabant wallon
- 2 Une action culturelle spécialisée en résidences artistiques
- 3 Une coopération culturelle Est/Gal Culturalité/Leader
- 4 Une coopération culturelle pour la Zone de culture Ouest du Brabant wallon
- 5 Une coopération en Art contemporain

1.3 COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Situation au 30 juin 2015

Légende instances: A=AG / AC=CA / ACB=Bureau

NOM	PRÉNOM	MEMBRE	INSTANCES	COMMUNE
Alen	Christian	Privé - Patrimoine stéphanois	AC	1490
Armand	Anaïs	Public - Délégué communal	AC	1490
Bemelmans	Baudouin	Privé - I.A.D.	ACB	1348
Bombois	Colette	Public - Délégué communal	AC	1430
Bredael	Jacques	Public - Délégué communal	A	1325
Breuer	Julien	Public - Délégué communal	A	1435
Brichart	Jean-Pierre	Public - Délégué communal	A	1495
Buelinckx	Annick	Public - Délégué communal	A	1440
Buvé	André	Public - Délégué communal	A	1357
Cartilier	Philippe	Public - Délégué communal	A	1350
Cascarano	Francesco	Privé - CSC FEC Formations	AC	1400
Catoire	Guibert	Privé - Amis de Tourinnes	A	1320
Caudron	Marie-Claire	Privé - Ecole des Parents et Educateurs BW	A	
Champt	Josette	Privé - MT Ardennes Brabançonnaises	A	1300
Chardome	Brigitte	Privé - Si la Vie acCourt	AC	1490
Conrath	Daniel	Public - Délégué communal	AC	1410

¹ Annexe 1

da Câmara Gomes	David	Public - Délégué communal	ACB	1340
Dardenne	Murielle	Public - Délégué communal	A	1360
De Dorlodot	Isabelle	Public - Délégué communal	A	1440
de Longrée	Patrick	Privé - Del Diffusion	A	1348
De Meyer	Marc	Privé - Jeunes C.S.C. BW	A	1400
de Schoutheete	Hélène	Public - Délégué communal	A	1460
Debbaudt	Quentin	Public - Délégué communal	AC	1310
Defalque	Philippe	Privé - A.S.P.H. Brabant wallon	AC	
Defalque	Brigitte	Public - Délégué communal	A	1380
Delattre	Jean-Luc	Privé	A	
Delire	Agnès	Privé - AID	AC	1400
Delperdange	Laurence	Privé - Equipes Populaires BW	A	1400
Delveaux	Cédric	Public - Délégué communal	A	1367
Delwiche	Nicole	Public - Délégué communal	A	1367
Dethière	Corinne	Public - Délégué communal	A	1357
Diego	Fabienne	Public - Délégué communal	A	1450
Dionso Diyabanza	Cédric	Public - Délégué communal	A	1480
Duchenne	Jacques	Privé - Service d'Aide aux Jeunes AMO	A	1370
Duponchelle - David	Murielle	Public - Délégué communal	A	1325
Duthois	Ludovic	Public - Délégué communal	AC	1300
El Mahi	Jelloul	Privé - Défense Travailleurs immigrés	AC	1340
Evrard	Philippe	Public - Délégué communal	AC	1435
Feys	Emmanuel	Public - Délégué communal	ACB	1390
Frère - Richard	Martine	Public - Délégué communal	A	1495
Freson	Fabrice	Public - Délégué communal	A	1490
Gallez	Françoise	Public - Délégué communal	AC	1450
Geens	Vincent	Privé - Centre culturel - Ottignies-LLN	A	1340
Ghiot	Carole	Public - Délégué communal	A	1320
Ghobert	Julien	Public - Délégué communal	A	1330
Gigounon	Hyacinthe	Privé - Vie Féminine BW	A	1400
Gilis	Michel	Privé - La Dernière Heure	A	1300
Gilot	Jean-Pierre	Privé - IPEJ asbl	A	1470
Girboux	Vincent	Public - Délégué communal	A	1470
Godfroid	Marcel	Privé - MT Ardennes Brabançonne	A	1300
Goossens	Gus	Privé - CC Ittre - CLI	A	1460
Govers	Monique	Public - Délégué communal	A	1350
Gramaglia	Enzo	Privé - FORABRA	AC	1400
Hannon	Evelyne	Privé - CCAW Cercle culturel & artistique	A	1300
Hanquet	Daniel	Privé - CPAS Insertion	A	1330
Hanquin	Adelin	Privé - Fédération musicale du BW	A	1350
Hatert - Marloye	Marie-Anne	Public - Délégué communal	A	1420
Hebrant	Erick	Privé - C.L.A.R.A.	A	1060
Henriet	Nathalie	Public	AC	
Herbatschek	Michael	Public - Délégué communal	A	1490

Hichaux	Mariame	Public - Délégué communal	A	1490
Hologne	Jean-Benoit	Privé - Mytyl asbl	A	1490
Hulet	Claude	Public - Délégué communal	ACB	1490
Isaac	Sylvain	Privé - PointCulture LLN	A	1348
Javaux	Jean	Privé	A	
Kabbouri	Rachida	Privé - Amitiés belgo-arabes	AC	1400
Kalut	Valéry	Public - Délégué communal	A	1370
Knudsen	Paul	Privé - C.A.L. Laïcité BW	AC	1300
Lagneaux	François	Privé - A.R.C. BW	A	
Lambaerts	Paul	Privé - C.A.L. Laïcité BW	A	1300
Lambelin	Olivier	Public - Délégué communal	A	1310
Lammerant	Claire	Privé - M.O.C.CIEP BW	AC	1400
Leblanc	Olivier	Privé - Annoncer la Couleur SEFOP	A	1300
Leclercq	Jérôme	Public - Délégué communal	A	1470
Leclère	Gaspar	Privé - Les Baladins du Miroir	ACB	1370
Ledent	Véronique	Privé - ILFAC BW	A	
Lefèvre	Denis	Privé - ALTEO	A	1400
Liétar	Bernard	Public - Délégué communal	A	1340
Löw	Katja	Public - Délégué communal	A	1330
Mahauden	Stéphane	Public - Délégué communal	A	1480
Martin	Philippe	Public - Délégué communal	A	1457
Masson	Laurent	Public - Délégué communal	A	1380
Mercier	Philippe	Privé - Musi-LLN	A	1348
Monfils - Opalfvens	Eliane	Public - Provincial	A	1300
Monjoie	Patrick	Privé - CRIBW	AC	1400
Paermentier	Nicolas	Privé - Jeunesse et Santé BW	A	1400
Parmentier	Nathalie	Public - Délégué communal	A	1370
Pigeolet	Françoise	Public - Délégué communal	ACB	1300
Pirlet	Dominique	Privé - Maison Famille et Enfance	A	1370
Pirot	Victor	Public - Délégué communal	AC	1390
Poelaert	Nathalie	Public - Délégué communal	A	1430
Poulaint	Aurélie	Public - Délégué communal	A	1460
Prevost	Colette	Public - Délégué communal	A	1315
Raevens - Loze	Annick	Privé	A	
Renault	Louison	Public - Provincial	ACB	1400
Sautier	Amandine	Public - Délégué communal	A	1400
Schayes	Marie-Thérèse	Public - Délégué communal	A	1320
Smets	Robert	Privé - C.A.L. Laïcité BW -	ACB	1300
Stuckens	Tanguy	Public - Provincial	ACB	1300
Tamagni	Myriam	Public - Délégué communal	A	1410
Theunissen	Guy	Privé - La Maison Ephémère	ACB	1350
Thys	Willy	Privé - Inform'Action	A	1400
Toussaint	Thierry	Privé - M.O.C.	ACB	1400
Van Cutsem	Alain	Privé - MJ Le Prisme	A	1420

Van Eechaute	Jean-Pierre	Privé - Ligue des Familles BW	A	1340
Van Huffelen	Isabelle	Privé - CRABE	AC	1370
Van Ruychevelt	Paul	Public - Délégué communal	A	1457
van Zeebroeck	Eric	Public - Délégué communal	AC	1315
Vandegoor	Véronique	Public	AC	1400
Vander Cruysen	Jacques	Privé	A	
Verlaine	Marie-Edith	Privé - Ecole des Arts	A	1420
Verraghenne	Amélie	Public - Délégué communal	A	1360
Vienne	Marc	Privé	A	
Wagner	Jean-Pierre	Public - Délégué communal	A	1420
Wery	Monique	Privé	A	
Willems	Viviane	Privé - F.P.S.	ACB	1400

1.4 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION²

Situation au 30 juin 2015

Membres privés :

Christian Alen, Baudouin Bemelmans, Francesco Cascarano, Brigitte Chardome, Philippe Defalque, Agnès Delire, Jelloul El Mahi, Enzo Gramaglia, Rachida Kabbouri, Paul Knudsen, Claire Lammerant, Gaspar Leclère, Patrick Monjoie, Robert Smets, Guy Theunissen, Thierry Toussaint, Isabelle van Huffelen, Viviane Willems.

Membres publics³ :

Anaïs Armand, Colette Bombois, Daniel Conrath, David da Câmara Gomes, Quentin Debbaudt, Ludovic Duthois (invité), Philippe Evrard, Emmanuel Feys, Françoise Gallez, Vinciane Hanse (invité), Nahalie Henriët (inspectrice FWB), Claude Hulet, Françoise Pigeolet, Victor Pirot, Louison Renault, Tanguy Stuckens, Véronique Vandegoer (voix consultative), Eric van Zeebroeck

1.5 COMPOSITION DU BUREAU DU CCBW

Président : Louison Renault

Vice-Président : Tanguy Stuckens

Vice-Président : Thierry Toussaint

Secrétaire : David da Câmara Gomes

Trésorier : Robert Smets

Membres : Baudouin Bemelmans, Emmanuel Feys, Enzo Gramaglia, Vinciane Hanse (invité), Claude Hulet, Gaspar Leclere, Françoise Pigeolet, Guy Theunissen, Viviane Willems.

1.6 COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION DU CCBW

situation au 30 juin 2015

Membres de l'équipe et du CA du CCBW :

CCBW	Edith	Grandjean	Directrice
CCBW	Myriam	Masson	Directrice adjointe
CCBW	Emmanuelle	Windelinckx	Coordinatrice CCL
CCBW	Serge	Morciaux	Coordinateur Accès et pratique de la culture
CCBW	Catherine	Vandenbosch	Coordinatrice Maison Urbanisme
CCBW	Ariane	Hanin	Animatrice Art et société - Médiation
CCBW	Sarah	Debove	Animatrice Art et société - Littérature et BD
CCBW	Julie	Nicod	Animatrice CCL - Plateforme Arts contemporains
CCBW	Florence	Jacobs	Animatrice - Communication
CCBW	Julie	Delecocq	Assistante de direction
CA	Quentin	Debbaudt	Conseiller CPAS - Commune de La Hulpe
CA	Thierry	Toussaint	CIEP-MOC
CA	David	Da Câmara	Echevin d'Ottignies-Louvain-La-Neuve
CA	Baudouin	Bemelmans	IAD

² La composition du conseil sera mise en conformité avec les prescrits du décret lors de l'AG du 27.04.2016

³ La répartition des sièges publics se fait sur base de la clé d'Hondt

Membres extérieurs:

Expert	Pierre	Anthoine	Directeur - Centre culturel de Tubize
Expert	Patrick	Fautré	Directeur - Abbaye de Villers-la-Ville
Expert	Dimitri	Phukan	Fondation rurale de Wallonie (BW) et Gracq
Expert	Bruno	Goosse	Arts plastiques - Artiste et professeur de décomposition/ image-mouvement - ArBA-EsA
Expert	Nathalie	Heusquin	Conseillère pédagogique Fédération des MJ
Expert	Frédéric	Soille	Equipe populaire
Expert	Emmanuelle	Kooy	CPAS de Grez-Doiceau
Expert	Françoise	Van Innis	Le Courlieu - Association de Court-Saint-Etienne
Expert	Thierry	Craeye	Artiste Cirque - Roultabi Production
Expert	Bernadette	Schumacker	Ex-enseignante - Ecole fondamentale Sainte-Lutgarde de Lasne
Expert	Cécile	Van Snick	Arts de la scène - directrice de ATJV
Expert	Marie	Langhendries	Directrice de GAL Culturalité - Territoire Est
Expert	Marie	Lequeux	Animatrice - Bibliothèque centrale du Brabant Wallon
Expert	Max	Zimmermann	Directeur de TVCom

1.7 COMPOSITION DU BUREAU DE LA MAISON DE L'URBANISME

Président: Mathieu Michel

Membres: Luc Mertens, Thierry Toussaint, Oscar Vanderkelen, Michel Wautot

1.8 COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE LA MAISON DE L'URBANISME

Représentants des mandataires publics communaux (membre effectif)

BEAUVECHAIN
BRAINE-L'ALLEUD
BRAINE-LE-CHÂTEAU
CHASTRE
COURT-SAINT-ETIENNE
CHAUMONT-GISTOUX
GENAPPE
GREZ-DOICEAU
HELECINE
INCOURT
ITTRE
JODOIGNE
LA HULPE
LASNE
MONT-SAINT-GUIBERT
NIVELLES
ORP JAUCHE
OTTIGNIES LLN
PERWEZ
RAMILLIES

FRIX Marie-José
WAUTIER Jean-Marc
LACROIX Stéphane
DEMANET Vincent
JAUMOTTE Jean-Christophe
MERTENS Luc Mertens
MESSENS Carine Messens
de BELLEFROID François de Bellefroid
CLOOTS Rudi Cloots
VAN ZEEBROECK Eric
PASCAL Henry
LAMBERT Olivier
MESSENS Luc
PEETERS-CARDON DE LICHTBUER Julie
BERAEL Catherine
DE BUE Valérie
GHENNE Hugues
CHANTRY Julie
PIERARD Marie-France
LOPPE Marthe

REBECQ
 RIXENSART
 TUBIZE
 VILLERS-LA-VILLE
 WALHAIN
 WATERLOO
 WAVRE

POELART Nathalie
 HANIN Christophe
 PINTE Pierre
 DRUEZ Marc
 FLAHAUT Raymond
 TUMELAIRE Cédric
 MASSON Anne

Représentants des membres privés des CCATM (délégué effectif)

BEAUVECHAIN	en attente
BRAINE-L'ALLEUD	en attente
BRAINE-LE-CHÂTEAU	en attente
CHASTRE	en attente
COURT-SAINT-ETIENNE	en attente
CHAUMONT-GISTOUX	en attente
GENAPPE	VAN MEERBEEK Nathalie
GREZ-DOICEAU	en attente
HELECINE	en attente
INCOURT	AUBRY Sylvain
ITTRE	en attente
JODOIGNE	en attente
LA HULPE	en attente
LASNE	en attente
MONT-SAINT- GUIBERT	en attente
NIVELLES	MATERNE Jean-Paul
ORP JAUCHE	en attente
OTTIGNIES LLN	en attente
PERWEZ	en attente
RAMILLIES	en attente
REBECQ	VANDERKELEN Oscar
RIXENSART	en attente
TUBIZE	en attente
VILLERS-LA-VILLE	DELLIER Jean
WALHAIN	en attente
WATERLOO	CRASSON Pierre
WAVRE	pas de CCATM

Représentants des organismes de subventionnement et/ou partenaires institutionnels

a. Représentants de la Région wallonne

Délégués du Ministre du Développement territorial, de la Mobilité et du Logement	WIAUX Brigitte, échevine
Délégué du Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité et de l'Environnement	/
Délégué du Ministre des Travaux Publics, de l'Infrastructure et du Patrimoine	/
Délégué de la DGO4 – Direction Extérieure du Brabant wallon	RADELET Christian, fonctionnaire délégué

b. Représentant de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Délégué du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction générale de la Culture	en attente de la désignation d'un nouveau membre
--	--

c. Représentant de la Province du Brabant wallon

Député permanent en charge de l'Aménagement du Territoire, du logement et du patrimoine	MICHEL Mathieu
---	----------------

d. Autres organismes partenaires

Délégué de la Société wallonne du Logement	COLLART Laurence, Attachée
Délégué du TEC Brabant wallon	CORTHOUS Michel, Directeur général
Délégué de l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW)	GAUCET Pierre, Directeur-adjoint
Délégué de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW)	STUCKENS Tanguy
Délégué de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)	PHUKAN Dimitri, Agent de développement

Délégués des associations professionnelles du cadre de vie

Délégué de l'Association belge des Architectes de Jardins et Paysagistes (ABAJP)	SAINT-AMAND Benoît, Architecte – Paysagiste (Chastre)
Délégué de la Société Royale des Géomètres-experts Immobiliers	DEMEUR Bernard, Président de la Commission urbanisme
Délégué de l'Ordre des Avocats du Barreau de Nivelles	DUBOIS Nicolas, Avocat (Wavre)
Délégué de l'Union professionnelle du Secteur immobilier (UPSI)	SON Jean-Luc, Consultant et développeur de projets immobiliers
Délégué de l'Association des Urbanistes diplômés de Louvain-la-Neuve (A.U.L.N.E.)	GOVAERTS Pierre, Past-Directeur du CREAT (UCL)
Délégué de la Fédération wallonne de l'Agriculture (F.W.A.)	HOUBOTTE Pierre, Président de canton (Ramillies)
Délégué de la Confédération Construction Wallonne	DUMONT Anne, Conseillère principale à la CCW
Délégué de l'Association belge des éco-conseillers en environnement (A.B.E.C.E.)	MARECHAL Bénédicte, Éco-conseillère, Jodoigne
Délégué de l'Ordre des Architectes	DE HULTS Joël, Architecte (Walhain)
Délégué de l'Association des Architectes du Brabant wallon (A.A.BW.)	MATHEN, Jean-Paul, Président de l'AABW
Délégué de l'Association des Urbanistes diplômés de l'ULB (A.U.Br)	GOETGHEBUER Didier, I.C.E.D.D. (Namur)
Délégué de la Chambre des Notaires du Brabant wallon	SOMVILLE Yves, Notaire (Court-Saint-Étienne)
Délégué de la Chambre des Urbanistes de Belgique (C.U.B.)	ADNET Jean-Pierre, Urbaniste, Associé au Bureau «Aménagement»

Délégués des associations et mouvements de défense de l'environnement et du cadre de vie

Délégué du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC/CIEP)	TOUSSAINT Thierry
Délégué de l'Association 'Hommes et Patrimoine ASBL'	WAUTOT Michel, Président (Rixensart)

Délégué de l'Association de Protection de la Vallée de la Lasne et de la Dyle (APVLD)	/
Délégué du GRACQ – section BW	DE MAET Bernard, Ottignies – LLN
Délégués des ASBL 'Habitat et Participation' et 'Solidarités nouvelles'	THYS Pascale, Chargées de mission H&P (LLN)
Délégué de l'Association 'Coopération, Recherche et Action du BW de l'Est' (CRABE)	RASSAR Jérôme, Chargé de mission
Délégué de l'Association Natagora	LEFIN Jean-Philippe
Délégué des Associations « Entente Nationale pour la Protection de la Nature » (ENPN) et « Amis du Parc de la Dyle »	STENUIT Jacques, Président (Grez-Doiceau)
Délégué de l'Association de Défense de la Vallée de la Senne et de ses Affluents (ADESA)	EVERAERTS Georges Henry
Délégué de la Ligue des Familles – section Brabant wallon	CONRARDY Josiane, Déléguée (Mont-Saint-Guibert)
Déléguée de la Fédération 'Inter-Environnement Wallonie' et de l'association 'Environnement – Dyle'	FOURNY Michèle
Délégué de l'association 'Les Amis de la Terre'	DANEAU Jacques, Président de 'l'épine blanche' (Court-Saint-Etienne)
Délégué du CRIE du BW 'Nature et Loisirs ASBL'	WATTEYNE Catherine, Secrétaire du CRIE

Membres fondateurs et membres de droit de la Maison de l'urbanisme

JOLY Gérard, Paysagiste, Urbaniste (Genval)
CARTON Winnie, Service de Promotion et Gestion Urbaines de l'UCL (LLN)
VANDEN BRANDE Pierre-Marie, Architecte (Nivelles)

1.9 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

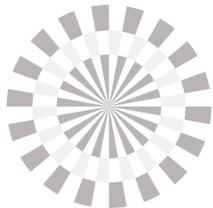
Situation au 30 juin 2015

NOMS	FONCTIONS	RÉGIME	CONTRAT
DIRECTION			
Grandjean Edith	Directrice	TP	CDI
Masson Myriam	Directrice-adjointe	TP	CDI
Kolen Françoise	Directrice-adjointe	TP	CDI
PERSONNEL D'ANIMATION			
Attout Xavier	Animateur Maison de l'urbanisme	MT	CDI
Buscarlet Jonathan	Animateur Musique	4/5 T	CDI
Chevalier Agnès	Animatrice Maison de l'urbanisme	MT	CDI
De Pelsmaecker Jessica	Animatrice Accès et Pratique de la Culture	TP	CDI
Debove Sarah	Animatrice BD-littérature	MT	CDI
Dunski Caroline	Animatrice Communication	MT	CDI
Gevers Anne	Animatrice Théâtre	TP	CDI
Hanin Ariane	Animatrice chargée de la Médiation	MT	CDI

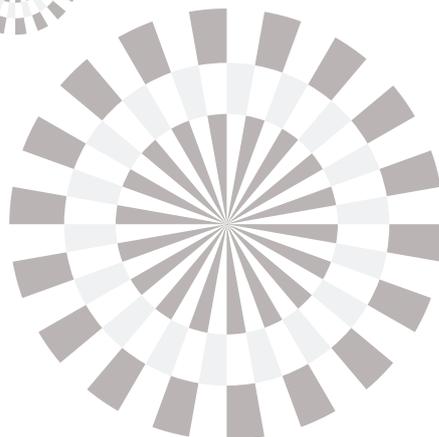
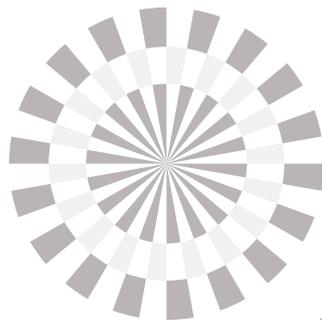
Heinrichs Stéfanie	Animatrice Coordination des centres culturels locaux	TP	CDI
Jacobs Florence	Animatrice Communication	TP	CDI
Morciaux Serge	Coordinateur Accès et Pratique de la Culture	TP	CDI
Nicod Julie	Animatrice Coordination des centres culturels locaux	TP	CDI
Nogaret Céline	Animatrice Leader	4/5 T	CDI
Pauwels Caroline	Animatrice chargée du Multimédia	4/5 T	CDI
Rabineau Agnès	Animatrice Arts plastiques	TP	CDI
Renard Sylvie	Graphiste	TP	CDI
Rolin Christophe	Coordinateur Art et Société	TP	CDI
Saint-Guilain Maïté	Animatrice Coordination des centres culturels locaux	TP	CDI
Salmon Nadia	Animatrice Coordination des centres culturels locaux	4/5 T	CDI
Uenten Marie-Pierre	Coordinatrice Communication	TP	CDI
Vandenbosch Catherine	Coordinatrice Maison de l'urbanisme	TP	CDI
Wattiez Vincent	Animateur Réseau brabançon du droit au logement	MT	CDD
Windelinckx Emmanuelle	Coordinatrice Coordination des centres culturels locaux	TP	CDI
Recrutement en cours	Animateur Maison de l'urbanisme	MT	CDI
PERSONNEL ADMINISTRATIF			
Blomart Jacqueline	Secrétaire	MT	CDI
Delecocq Julie	Assistante de direction	TP	CDI
Dossin Françoise	Secrétaire	TP	CDI
Herbineau Linda	Secrétaire	MT	CDI
Saublens Jessica	Comptable	TP	CDI
PERSONNEL TECHNIQUE			
Al Barraghi Allal	Auxiliaire technique	TP	CDI
Cappe Jason	Auxiliaire technique	TP	CDI
Geeraerd François	Coordinateur Logistique	TP	CDI
Omoy Francine	Auxiliaire technique	4/5 T	CDI

Voir l'organigramme au 30 juin 2015⁴

⁴ Annexe 2



ACTION CULTURELLE





2.1

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

2.1 RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

2.1.1 Méthode d'évaluation

Années concernées: 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014

Objectif prioritaire: mesurer **le lien entre les intentions du Contrat-programme et les actions menées sur le terrain** en référence aux impacts et indices d'évaluation identifiés dans le contrat-programme 2009-2012 et à la progression de l'exercice effectif, à titre individuel ou collectif, du droit à la culture par les populations du territoire.

Principe: auto-évaluation basée sur le triptyque OBJECTIFS – RÉALISATIONS – RÉSULTATS (effets recherchés et impacts en termes de droits culturels et d'indices d'évaluation). Cette auto-évaluation se base sur l'évaluation réalisée après chaque projet avec l'ensemble des partenaires du projet.

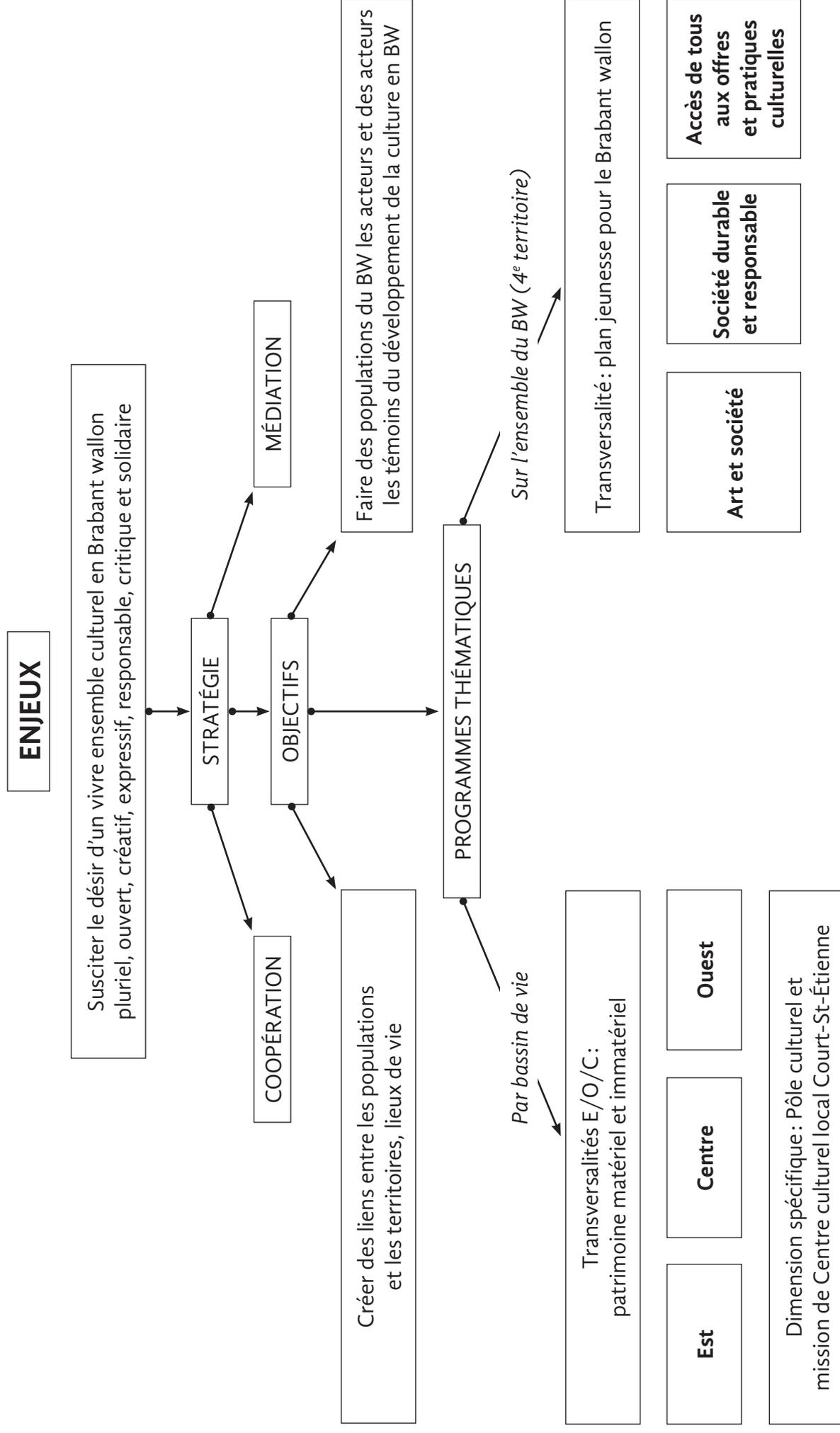
2.1.2 Processus d'évaluation

ÉTAPES	CONTENUS	PORTEURS
OBJECTIFS	Rappel des enjeux / objectifs / axes d'orientation Rappel des indices d'évaluation Sensibilisation au nouveau décret : présentation et appropriation	Equipe
RÉALISATIONS	Recensement des activités réalisées en 2009-2014 Mesure du lien entre les intentions du Contrat-programme et les actions menées sur le terrain année après année. Ces évaluations sont nourries des évaluations réalisées avec les partenaires sur les projets	Equipe sur base des évaluations menées avec les partenaires
RÉSULTATS	Analyse de projets fédérateurs à la lumière du droit de participer à la culture avec Céline Romainville	Directeurs CCL et Equipe CCBW (direction et coordinateurs)
	Mesure des axes d'orientation en lien avec l'objectif opérationnel et les effets recherchés	Equipe (secteurs)
	Mesure des évolutions 2009-2014	Equipe (direction)
	Mise en débat sur base des évolutions identifiées par l'autoévaluation	Bureau / Conseil d'orientation
	Présentation de la note de synthèse	Conseil d'administration

2.1.3 Rappel des objectifs

TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Contrat-programme 2009 - 2012 - prolongé jusqu'en 2015



2.1.4 Mesure des objectifs opérationnels. Synthèse critique et quantitative

Outils stratégiques

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	COMMENTAIRES
<p>Par coopération, on entendra l'action de mettre des acteurs en commun. La réunion des compétences, des énergies, des moyens et des spécificités étant mises au service d'une réflexion et/ou d'une activité, dans un esprit de partenariat. La finalité étant d'atteindre un objectif que, seul, on n'atteindrait pas. Elle est donc la valeur ajoutée que le CCBW apporte à un projet, notamment en lui permettant de valoriser son expertise.</p> <p>La coopération peut se décliner sur plusieurs modes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>ponctuelle</i>: elle se met en place à l'occasion d'une initiative précise et délimitée; - <i>structurelle</i>: elle se construit à moyen et long terme, réunit des acteurs ayant un ou plusieurs intérêts ou points communs. Loin du corporatisme, la coopération structurelle est un lieu d'échanges des savoirs et des savoir-faire, d'interpellation et de mise en œuvre de projets. Enfin, rien ne doit exclure la possibilité de créer de nouveaux modes de coopération, ni d'intégrer l'évolution. 	<p>Le travail en réseau, en partenariat, en interaction avec des opérateurs culturels du Brabant wallon, a été poursuivi et amplifié sous de multiples formes tout au long de la durée du Contrat programme 2009-2014.</p> <p>Il s'est basé sur :</p> <p><u>Des coordinations structurelles existantes portées directement au sein du CCBW:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des 12 centres culturels (incluant le CC de Nivelles et l'Association Braine Culture) - Coordination des 17 organismes d'éducation permanente - Réseau brabançon pour le droit au logement - Conseil de la Maison de l'urbanisme - Plateformes culturelles des opérateurs de l'Est (Leader), de l'Ouest (Zone de culture) et du Centre (Clair Obscur) - Plateforme « Coopération en mouvement » (Education permanente, bibliothèques, centres culturels, maisons de jeunes, CEC et Point culture) <p><u>Des coordinations structurelles externes dont fait partie le CCBW:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau des bibliothèques publiques - Réseau du théâtre à l'école - Réseau des cirassiens - Réseau des festivals de musique non-classique (Nationale 5 - Wellcome in BW) - Collectif des Maisons de Jeunes du BW - Fédération pluraliste des centres d'expression et de créativité - Les PointCulture <p><u>De nombreuses coordinations ponctuelles à l'occasion d'initiatives précises:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ex.: Nuits d'encre, Terre et Pierres, Spectacle d'été, Festival de la Marionnette, Ottokar, Fête des associations, Up iDesign, Bien-nale8, Article 27, Radio27.be... <p><u>Des mutualisations des moyens:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Logistique dont la mise en commun de matériel 	<p>Le Brabant wallon témoigne déjà de nombreux maillages, mise en réseaux et partenariats.</p> <p>Néanmoins, au regard du nouveau cadre décentral des centres culturels inspiré de la logique des droits culturels des individus et suite aux Assises du Développement culturel territorial de l'Arrondissement de Nivelles qui se sont déroulées au Foyer populaire en mars 2013, les responsables des coordinations des 4 secteurs culturels reconnus par la FWB (Coordination des mouvements d'Education permanente, la Bibliothèque centrale, la Fédération des Maisons de Jeunes et le Centre culturel du Brabant wallon) se sont mobilisés afin de réfléchir à la meilleure manière de repenser le processus de coopération et de mise en œuvre de l'action culturelle.</p> <p>Comment faire ensemble ce que nous faisons déjà seuls, ou ce que nous ne faisons pas? Acceptons-nous de confronter et de coopérer sur des projets politiques, artistiques et culturels singuliers? Et sur quelles valeurs allons-nous nous fonder? Comment se répartir les tâches et les rôles de façon à ce que chaque action contribue, à sa mesure, au projet final, et en tenant compte des réalités de chacun?</p> <p>Ces questions furent abordées lors du colloque « Coopération en mouvement - Faire culture avec et pour les Brabançons! » le 21 octobre 2014, rassemblant plus de 150 représentants d'associations culturelles, mandataires politiques et artistes.</p> <p>Ce colloque a permis d'identifier les logiques et « bonnes pratiques » de coopération culturelle territoriale désirée et durable, intra et trans-sectorielle, intra et supra locale. Il a aussi permis d'amorcer collectivement les fondations d'une charte de coopération qui verra le jour prochainement.</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	COMMENTAIRES
<p>Par médiation, on entendra l'action de transformer une matière non artistique en production artistique respectueuse des exigences du genre.</p> <p>Placée au cœur de la dynamique d'un centre culturel, la médiation se veut le processus de transformation d'une réalité, d'un vécu, d'une histoire, d'une connaissance ou d'une perception en projet collectif à vocation culturelle et artistique. Machine de changement d'une réalité en une autre, la médiation porte mille déclinaisons dans la concrétisation des actions sur le terrain.</p> <p>Concrètement, la médiation incarnera la fonction de passeur dont chaque l'animateur de centre culturel se doit d'être investi. Elle renforcera nettement la nécessité de travailler les matières de façon originale, créative et innovante, tout en partant d'un postulat participatif et ascendant de prise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communication : création et gestion d'un agenda portail www.culturebw.be - Administratif : au service des activités <p>Voir objectif 2 : Faire des populations du Brabant wallon les acteurs et des acteurs, les témoins du développement de la culture en Brabant wallon - programme thématique 1 : art et société - axe d'orientation: médiation socio-artistique.</p>	<p>Dans la foulée, le groupe porteur s'est renforcé avec la participation de PointCulture et de la Fédération des CEC.</p> <p>La médiation culturelle que nous développons est celle qui se pense au même rythme et en lien étroit avec la construction de l'action culturelle et des projets.</p> <p>De cette manière, le(s) public(s) est (sont) au centre de la réflexion dès le départ et les chances sont augmentées de créer de réelles phases d'appropriation de l'objet culturel par chacun.</p> <p>Nous empruntons pour cela certains outils méthodologiques liés à la participation, d'autres à l'éducation permanente, d'autres encore à l'animation de dynamiques partenariales.</p> <p>Nous distinguons médiation artistique et médiation culturelle dans un souci de lisibilité et de pragmatisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La médiation artistique se penche donc sur la création d'espace de dialogue entre un public, une personne, un citoyen et une production artistique. - La médiation culturelle se penche sur la création d'espace de dialogue entre un public, une personne, un citoyen et un objet culturel. <p>Cela nous permet de souligner que la culture ne se limite pas aux pratiques artistiques, mais également aux patrimoines, aux langages, aux sciences, aux manières de vivre etc.</p> <p>De cette manière, nous pouvons mieux identifier les leviers à actionner, les stratégies à mettre en place et les outils adéquats dans un contexte et un temps donnés.</p>

OBJECTIF 1 : Créer du lien entre les populations et leurs territoires / lieux de vie

BASSINS DE VIE : Territoire EST

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, traduit dans des mises en forme originales et participatives.</p>	<p>Développement et animation d'une plateforme de coopération culturelle à l'échelle du canton de Jodoigne.</p>	<p><u>Effets structurant et planifiant</u> particulièrement forts au sein de cette plateforme composée d'un réseau solide et diversifié sur le territoire de l'Est avec la volonté de poursuivre et de développer les partenariats à long terme.</p> <p><u>Effet décloisonnant</u> : cette plateforme permettant la collaboration avec d'autres types de partenaires culturels. Les collaborations se créent également avec d'autres secteurs (scolaires, sociaux, touristiques, etc.)</p> <p>En ce qui concerne les projets menés : ces actions ont mutualisé plusieurs effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mobilisation, de convivialité et de participation citoyenne ; - de structuration des relations entre partenaires dans une approche territoriale ; - d'innovation et de diversité dans les disciplines et les partenaires ciblés. <p>Ces projets ont eu comme point commun de rassembler l'ensemble des forces vives, structures et partenaires culturels, associatifs, touristiques du canton et d'y associer les communes et les habitants du territoire.</p> <p>Au fil des années, un véritable réseau d'acteurs (publics et privés) Est Brabant wallon s'est donc constitué. Par ce réseau de partenaires et les projets qui en ont découlé, l'ensemble du territoire (chaque commune renfermant ou non un centre culturel local) a été couvert par des actions culturelles ascendantes et cohérentes.</p> <p>De manière générale, ces différents projets ont eu plusieurs effets à l'échelle du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilité des habitants et des publics sur l'ensemble du territoire ; - Accès à la culture favorisé, dans l'esprit des droits culturels, en allant à la rencontre des citoyens sur leur lieu de vie ; - Tentative d'implication citoyenne en mettant l'habitant au cœur du projet et en le développant avec lui ; - Mobilisation des forces artistiques, associatives et créatives locales ; - Impact dans chacune des communes dans un esprit festif ; - Apport de convivialité et de rencontres et renforcement de la cohésion sociale. 	<p>Perspective dans le cadre du renouvellement du projet Leader que la commune de Perwez rejoigne officiellement la plateforme de coopération culturelle. Notons que Perwez a néanmoins régulièrement travaillé avec l'ensemble des partenaires via divers projets.</p> <p>La collaboration active à l'Est depuis plusieurs années a incité les centres culturels à introduire une demande de reconnaissance par la FWB d'une coopération culturelle (dans le cadre du nouveau Décret) entre les 3 centres culturels de l'Est, le CCBW et Culturalité.</p> <p>Dans la perspective du nouveau Décret, le CCBW a accompagné le Centre culturel de Jodoigne pour l'extension de son territoire sur Orp-lauche.</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>Le Festival Terre et Pierres Journées de découverte, construites avec les acteurs locaux (associations, artistes, artisans, producteurs, habitants, etc.), qui permettent une rencontre originale et conviviale entre spectateurs, artistes et patrimoine. Selon les éditions, ce sont entre 20 et 30 activités organisées dans le cadre du festival (en 2009, à Jodoigne et Orp-Jauche, en 2010, à Perwez, Incourt et Beauvechain et en 2012, à Hélicine, Orp-Jauche et Ramillies).</p>	<p>Ces différentes éditions ont permis de couvrir un large territoire de l'Est du Brabant wallon.</p> <p><u>L'effet structurant</u> a été atteint. Les 7 partenaires récurrents (centres culturels locaux et CCBW, Culturalité, Maison du Conte et de la Littérature, Maison du Tourisme) ont participé aux trois éditions et souhaitent pérenniser cette coopération. De plus, ce festival a permis de travailler avec de nombreuses associations locales.</p> <p><u>L'effet innovant</u> a été atteint par certaines activités proposées mais pas par toutes. Le nombre important d'activités a entraîné un phénomène de dilution.</p> <p><u>L'effet mobilisateur</u> a été atteint en termes de collaboration avec le tissu associatif. Mais, il n'a pas été réellement atteint en termes de public. Le manque d'identité du festival (lieux, dates, etc. qui changent) n'a pas permis de fidéliser un public.</p> <p>En termes de droits culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet aux différents publics d'accéder à des pratiques diversifiées et de qualité ; - Permet la promotion d'une identité et d'un patrimoine spécifique à l'Est du Brabant wallon. 	<p>Après 9 éditions du Festival Terre et Pierres, il a été décidé d'arrêter ce projet pour laisser place à un nouveau projet de tournée culturelle. Ce dernier poursuivra les mêmes objectifs mais prendra une autre forme.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - La Noce du Fils en 2005 à Incourt - Folles Funérailles en 2008 à Ramillies - Des Cailloux et des Pommés en 2011 à Jodoigne 	<p>Le repas-spectacle d'été Création artistique originale et contextuelle avec écriture du texte autour d'une thématique sur base de témoignages de gens de la région. Le spectacle est joué en plein air dans un lieu de patrimoine mêlant comédiens et musiciens amateurs et professionnels et repas du terroir.</p>	<p><u>Effets structurant et mobilisateur</u> : la création d'été est un projet phare de la plateforme culturelle de l'Est, coordonné par le CCBW et Culturalité, et mis en scène par la Maison Ephémère. Le projet a également impliqué les associations de la région (Maison du Conte et de la Littérature, Maison du Tourisme, Centre culturel de Jodoigne, Fedasil) tant dans sa construction que dans sa concrétisation, mais aussi les 6 communes du canton.</p> <p><u>Effet de diversité</u> : il s'agit d'un projet pluridisciplinaire rassemblant de nombreuses ressources artistiques locales (acteurs et musiciens mais aussi décoratrice, costumière, maquilleuse, etc.). L'histoire originale s'inspire directement de l'histoire locale (via les entretiens auprès de la population mais aussi de l'histoire et du folklore de la région). Le spectacle participe activement à renforcer l'identité du territoire et le sentiment d'appartenance de la population locale.</p> <p><u>Effet de convivialité</u> : dans la forme repas/spectacle + des animations proposées au public autour du spectacle.</p> <p>En termes de droits culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet aux acteurs non professionnels de la région de travailler avec des professionnels dans un souci de développer la créativité et l'esprit critique du citoyen et dans l'idée de lui donner accès aux codes qui vont lui permettre de 	<p>Après 4 éditions du projet, il est important de redéfinir la place de chaque partenaire, pour que chacun s'y retrouve au niveau de ses objectifs propres. Le projet devrait s'inscrire dans une optique de coopération encore plus forte entre les acteurs culturels et associatifs de l'Est.</p>

	<p>- Moi, je rumine des pensées sauvages en 2014 à Hélécine.</p>	<p>s'exprimer de manière critique et créative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet de toucher un public non acquis au départ au théâtre - Permet la promotion d'une identité et d'un patrimoine spécifique à l'Est du Brabant wallon 	
	<p>«SENTES» - sentier d'art en milieu rural :</p> <p>Une Sente est un parcours ponctué de 5 à 6 œuvres d'art demeurant au sein de l'espace public et réalisées in situ par des artistes en résidence suite à une sélection opérée par des habitants et des professionnels de l'art actuel.</p> <p>Une Sente naît à Ramillies en 2012, à Incourt en 2013, à Hélécine en 2014.</p> <p>L'objectif est de mettre en valeur un sentier présentant un intérêt en termes paysager, artistique, environnemental ou de mobilité, par la mise en place d'œuvres artistiques. Et à l'inverse, de sensibiliser à l'art contemporain, actuel ou encore au land art par le biais des sentiers et des promenades.</p>	<p><u>Effet mobilisateur</u> : un des objectifs de base du projet est de créer un groupe « Sentes » qui regroupe les associations locales ou habitants marquant un intérêt pour la valorisation de leur cadre de vie ou un intérêt artistique. Outre l'intérêt artistique et paysager, tout l'attrait de ce projet se trouve dans son désir d'implication et d'appropriation de la population et des associations locales. L'effet mobilisateur a été atteint, un groupe « Sentes » composé de 10 à 20 personnes a été mis en place sur chacune des communes. Ces personnes ont activement participé à l'organisation de « Sentes » tant dans la sélection des œuvres que dans l'organisation pratique.</p> <p><u>Effet innovant</u> : nouveau projet qui a vu le jour sur le territoire de la Hesbaye brabançonne. Des initiatives similaires existaient déjà dans le pays mais ne sont pas nombreuses. L'originalité de ce projet réside dans le fait que les œuvres restent de manière permanente (min 2 ans) dans les communes, ce qui le différencie des parcours d'artistes classiques.</p> <p><u>Effet structurant</u> : l'objectif est de couvrir à terme l'ensemble de la Hesbaye brabançonne, structurant ainsi le territoire par une cartographie de « Sentes ». Les partenaires privilégiés sont Culturalité, la Maison du Tourisme et le CCBW. Les partenaires locaux se mobilisent en fonction de la commune investie.</p> <p><u>Convivialité</u> : dans le programme d'activités proposé lors de la journée d'inauguration (balades, animations, jeux pour enfants, petite restauration, etc.)</p> <p>En termes de droits culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail de sensibilisation à l'art contemporain : des outils de médiation sont mis en place pour le tout public lors de l'inauguration de « Sentes » et pour les écoles durant la résidence des artistes. Des animations scolaires (mallette, spectacle et atelier) ont été programmées en classe ainsi que des rencontres avec les artistes. - Amener l'art contemporain dans les villages, sur les sentiers, dans des lieux de vie et de passage, permet de le rendre accessible au plus grand nombre. 	<p>Couvrir à terme de la prochaine programmation Leader les 4 communes restantes (Beauvechain, Perwez, Orp-lauche et Jodoigne)</p> <p>Accentuer le caractère in situ et la contextualité des œuvres.</p>
	<p>Collaborations entre parcours d'artistes à Tourinnes-la-Grosse - Les Fêtes de la Saint-Martin et à Jodoigne - Fenêtre sur Mur. Projets ciblant la</p>	<p><u>Effet structurant</u> dans la relation entre les partenaires que sont les Amis de Tourinnes asbl, le Centre culturel de Jodoigne et le Centre culturel de la Vallée de la Néthen.</p> <p>En termes de droits culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail de sensibilisation à l'art contemporain auprès des jeunes. 	<p>Dans le futur, impliquer les autres parcours d'artistes présents sur le territoire (Orp, Perwez, Ramillies)</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>découverte autour de l'art contemporain : actions de médiation, résidence d'artistes, création de workshops, sensibilisation des jeunes et du tout public à l'art contemporain.</p>		
	<p>Projets soutenant la participation des jeunes aux dynamiques culturelles et artistiques locales Inc'Rock BW Festival: festival rock créé en 2004. Collaboration plus précise sur le rassemblement des bénévoles et leur coordination lors de l'événement. Concerts Rock@Brassages: programmation locale de groupes rock par et pour les jeunes dans un espace convivial. Ateliers d'initiation au théâtre forain par les Baladins du Miroir en 2011 et 2012.</p>	<p><u>Effet structurant dans la relation aux partenaires</u> autour de la table (organisateur de l'Inc'Rock : Coup de Pouce asbl, Centre culturel de Jodoigne - Baladins du Miroir pour les ateliers)</p> <p><u>Effet mobilisateur</u> : au niveau des jeunes impliqués dans ces projets.</p>	<p>Ces activités rentrent dans l'axe transversal « jeunesse » - voir obj. 2 Les concerts « rock@brassages » ont vu le jour grâce à la mobilisation du propriétaire de la salle et l'implication d'un petit réseau de jeunes musiciens. La salle a malheureusement été vendue récemment; ce qui a accéléré la fin de ce projet. Contrairement au Festival Inc'rock qui mobilise artistes et publics au-delà des frontières, les concerts à Brassages, malgré l'énergie investie par les jeunes, attiraient de façon très variable le public, sans doute de par l'implantation très rurale et les difficultés d'accessibilité de la salle (Dongelberg).</p>
	<p>La tournée de cinéma en plein air 6 ou 7 séances de cinéma font escale depuis 2012 sur les places de nos villages, invitent les habitants à se rassembler et à vivre un moment de divertissement collectif dans le but de susciter des moments de</p>	<p><u>Effet innovant</u> : nouveau projet qui a vu le jour et qui a impacté chacune des 7 communes du canton. <u>Effet mobilisateur</u> : de nouveaux partenaires (Fête des Epouvantail, Fête à Huppaye, Jeux intervillages, Hall sportif d'Hélicine, etc.) se sont mobilisés autour de ce projet. Grande participation des publics. <u>Convivialité</u> : une programmation tout public pour attirer les familles, des animations adaptées, un bar et restauration en lien avec la thématique du cinéma et des lieux de proximité font de ce projet, un projet où la convivialité règne.</p>	

	<p>convivialité, de rassembler et de favoriser la rencontre entre les habitants. Mais aussi de mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti et festif.</p>	<p>En termes de droits culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une programmation grand public dans l'ensemble mais des films plus pointus ont été proposés -> permet d'amener des films plus d'art et d'essai dans un contexte « grand public » - Gratuité - Accessibilité en allant dans les villages - Travail de sensibilisation au langage cinématographique avec la réalisation d'ateliers pour jeunes en 2013 et projection des résultats. 	
	<p>Récolter et diffuser l'offre culturelle Agenda papier « Agenda de la Hesbaye brabançonne » de 2004 à 2012. Encart culturel dans le « Chouette magazine » de 2012 à 2014. Depuis 2014, diffusion des activités via le site internet « Culturebw.be » Voir axe communication - obj. 2</p>	<p>En termes de droits culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement et promotion des patrimoines et des cultures. - Augmentation de l'accès pour le grand public à des œuvres de qualité et diversifiées via un outil de promotion. 	<p>Renforcer encore la présence sur le site Culturebw.be et participer à sa promotion. Projet de création d'un Pass Culture sur les 7 communes Leader.</p>

OBJECTIF 1 : Créer du lien entre les populations et leurs territoires / lieux de vie

BASSINS DE VIE : Territoire CENTRE

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Sensibilisation à la démarche originale de création contemporaine comme valeur ajoutée à l'offre existante en termes de loisirs créatifs</p>	<p>Clair Obscur : programme de sensibilisation à l'art contemporain : <u>Projets scolaires destinés aux sections primaires et secondaires:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - multiples animations : <i>Colorific, Fragment 3, Biennale8 : Une exposition universelle – section documentaire / Pavillon de la nouvelle mobilité, Fenêtres sur mur, MUMO</i> - travail de médiation : (spectacle <i>Une installation vagabonde</i>, mallettes pédagogiques <i>Oser l'art contemporain + Sonic Quizz</i>) 	<p><u>Effets de valeur ajoutée à l'existant, de diversité et innovant atteints :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le développement de très nombreux outils de médiation et de supports de communication pour favoriser la rencontre des publics avec l'art contemporain dans l'espace public ou dans des lieux non dédiés - Dans le développement d'événements thématiques dans les processus de participations artistiques - Dans l'expertise de médiation ainsi développée <p><u>Effet structurant atteint :</u> renforcement du réseau scolaire. Les animations et le travail de médiation ont permis de créer un lien avec un grand nombre d'écoles, de professeurs et d'instituteurs</p>	<p>En 2008, lors de la rédaction du CP, nous avions insisté sur la valeur ajoutée que la sensibilisation à la démarche originale de création contemporaine pouvait apporter à l'offre existante en termes de loisirs créatifs. En effet, si « le loisir créatif fait appel à la créativité et à l'expression personnelle pour la fabrication artisanale/artistique d'objets en mettant en œuvre des matériaux et des techniques diverses », le travail de sensibilisation à l'art contemporain porté par les partenaires du programme</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> - résidences d'artistes : <i>Face-à-Face</i> - Nuit au musée, ... <u>Sensibilisation tout public</u> : - Diffusion du spectacle « Une installation vagabonde » - Ateliers, visites guidées et rencontres avec les artistes ou les commissaires : L'Art végétal - Bob Verschuren, Tumbes, Bob Verschuren et Pierre Debatty, Mac's, Keith Haring, Domenico Plevani.... - Voyages découvertes ou thématiques (Expo et divers parcours d'artistes en Brabant wallon, Biennale8, Résidences, Tri postale (FR), Musée Kröller Muller (NL), Insel Hombroich (DE), Mukha (Anvers), SMAK (Gand), Mudam (LU), LaM + La Piscine (FR), Lille - Fantastic (FR), + Bill Viola + Monumenta + Palais de Tokyo (FR), ... - Conférences: Toma Muteba Lutumbue, Bob Verschuren, Christophe Veys, Sebastien Biset, Todor Todoroff, Bobvan, Colin Ponthot, Philippe Franck - Organi - sation de projets participatifs et d'envergure : Habiter Genappe, Quartier en Fête à Jodoigne-Souveraine, Carré Blanc, autour de l'ancienne sucrerie de Genappe 	<p><u>Effet de renforcement du réseau de partenaires et effet planifiant atteints</u>: les partenaires souhaitent mettre en place de nouvelles initiatives. Ouverture à d'autres centres culturels lors de certains projets et à d'autres partenaires hors centres culturels.</p> <p><u>Effet mobilisateur atteint</u>: plus de 5000 élèves et enfants et très large participation du tout public des communes du Centre du Brabant wallon. A cela, il faut ajouter certaines écoles de Jodoigne, Perwez, Néthen-Beauvechain qui ont également pris part à des projets « Clair Obscur ».</p> <p><u>Effet de diversité atteint</u>: par la grande diversité d'approches (ateliers, voyages, soirées thématiques) et pour atteindre une grande diversité de publics en termes socioéconomique et culturel.</p> <p><u>Effet planifiant atteint</u>: ouverture sur une nouvelle plateforme. Volonté de plusieurs partenaires de poursuivre le travail au niveau du développement d'outils de médiation, de la mise en place de visites guidées, de l'organisation de voyages et de grands projets thématiques.</p> <p><u>Droits culturels</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liberté artistique : libre expression des participants sur leur environnement, sur leur sensibilité ou sur un sujet de société à travers différents médiums artistiques : photographie, installations, peinture, sculpture, écriture. - Accès à la culture: en favorisant un accès aux œuvres pour tous sans discrimination sociale ni culturelle, en adaptant les outils de médiation autour des œuvres en fonction des publics, en proposant des prix très avantageux. Force est de constater que les personnes n'ont pas forcément profité de cette possibilité. Il faut donc mener un réel travail auprès des publics plus éloignés pour vaincre les craintes, offrir les codes leur permettant de faire le pas et de profiter de l'offre culturelle. Ce peut être un point à discuter dans le cadre de la plateforme. - Participation à la culture: les participants ont produit eux-mêmes des résultats artistiques et gagné des éléments d'analyse leur permettant de poursuivre l'aven-ture artistique de leur côté. 	<p>« Clair Obscur » s'est essentiellement et beaucoup plus largement attaché à faire découvrir un langage actuel de création, et plus spécifiquement à permettre d'initier une réflexion et un questionnement par rapport à l'art contemporain par le biais d'une grande variété d'approches (outils de médiation, projets participatifs, visites guidées, ...). Au cours des 6 années écoulées, les projets de sensibilisation mis en place par les partenaires de « Clair Obscur » ont donc tenté de montrer que l'art contemporain « pose un regard sur notre société, à la fois subversif, piquant ou déconcertant, qu'il utilise un langage souvent complexe, voire obscur, qui exige quelques clés pour mieux l'appréhender, et surtout qu'il est producteur d'expériences esthétiques, intellectuelles, émotionnelles et sensorielles variées ».</p> <p>La sensibilisation à la démarche originale de création contemporaine sera élargie à d'autres centres culturels qui souhaitent développer des actions liant enjeu du territoire et art contemporain. Réflexion entamée dès 2014 sur la création</p> <p>d'une plateforme de coopération rassemblant l'ensemble des centres culturels intéressés. Réflexion menée conjointement pour déterminer la forme et le fond que pourrait prendre celle-ci. Cette plateforme pourrait, à terme, rassembler d'autres acteurs hors centres culturels.</p>	

		<p>- Participer à la prise de décision : si nous sommes aujourd'hui conscients de la manière de créer les conditions d'expression des participants, nous devons encore travailler plus finement leur implication dans une réflexion sur le rôle de la culture dans leur environnement territorial ou personnel. L'objectif serait qu'ils puissent s'ils le souhaitent participer à une réflexion plus large sur la politique culturelle de leur commune ou encore plus proche de l'institution dont ils sont membres.</p>	<p>Cet axe de sensibilisation à l'art contemporain s'inscrit dans le programme thématique « arts contemporains » qui vise le renforcement du Pôle culturel.</p>
<p><u>Formations pour les équipes des centres culturels + conférences</u></p> <p>- « Travailler avec l'art contemporain. Comment le décoder? Comment l'intégrer à un projet culturel? » en partenariat avec le service formation de la Communauté française.</p> <p>- « La question de l'art contemporain (en questions et en réponses) ? » avec Marie-Emilie Ricker</p> <p>- « Accueil et développement de projets artistiques et participatifs » avec la Région Nord-Pas-de-Calais, le C'Paje, La Scope le Pavé</p>	<p><u>Effet planifiant</u> : les partenaires ont pu développer un référentiel commun et une sensibilité partagée autour des arts contemporains en vue de la création de nouveaux projets.</p> <p><u>Droits culturels</u> :</p> <p>- Accès à la culture : cette formation a permis aux partenaires d'approfondir les questionnements entourant la création contemporaine et de développer des outils de médiation favorisant l'accès d'un large public à ces démarches.</p>	<p>La constitution d'un référentiel s'élargit et se poursuit avec la création de la nouvelle plateforme « art contemporain ».</p> <p>Les rencontres entre partenaires sont accompagnées par une artiste qui nourrit notre réflexion en même temps que se construit ce nouvel espace de collaboration.</p>	
<p>Festival transdisciplinaire</p>	<p>Ce festival, imaginé en 2009, n'a pas eu lieu car d'autres projets mobilisateurs ont vu le jour, notamment le festival de danse.</p>		

OBJECTIF 1 : Créer du lien entre les populations et leurs territoires / lieux de vie

BASSINS DE VIE : Territoire OUEST

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Sensibilisation aux liens interrelationnels entre les habitants, au dialogue convivial, ouvert et solidaire avec l'Autre, qu'il soit voisin ou qu'il vienne de loin.</p>	<p><u>Semaine sans TV</u></p> <p>Editions en février 2009, avril 2010 et novembre 2011</p> <p>- Organisation (en parallèle dans les 4 communes : Tubize, Braine-le-Château, Ittre et Rebecq) d'activités réflexives sur notre consommation de la télévision</p>	<p><u>Effet innovant</u> : les actions transversales proposées (ZAP'Ouest) ont suscité chez les partenaires la volonté de créer ensemble un projet commun et itinérant (une commune différente chaque année) afin de proposer au public une vue de la scène artistique régionale, tout en faisant bouger le public pour découvrir les autres communes.</p>	<p>La formule ZAP'Ouest récolte l'adhésion des partenaires. Si ce projet continue, il faudra néanmoins revoir sa forme, l'inscrivant dans une démarche plus large (tel le Grand Tremplin) et en l'ancrant de manière plus participative dans le territoire.</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>(conférences, débats) mais aussi des activités ludiques et alternatives à la télévision (soirées jeux de société, balades, cinéma...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une activité commune pour la clôture de la Semaine sans TV (ZAP'OUEST) à caractère convivial, mettant en avant le patrimoine local et les artistes locaux. - Travail d'éducation aux médias avec les écoles de la région (notamment via la création d'un outil pédagogique (2009) et la création d'un JT dans les classes de 6^e primaires (2010 et 2012) - Projet intergénérationnel « Ma télévision, ma génération » (2012) : rencontres entre des enfants, des ados et des personnes âgées pour discuter de leur pratique respective de la télévision et réalisation d'un documentaire. 	<p><u>Effet convivialité</u>: les activités festives (comme le ZAP'Ouest de 2010 ou le concert de clôture en 2011) ont rencontré le succès auprès du public et la formule a été poursuivie après l'arrêt de la SSTV, notamment en 2012 et 2013.</p> <p><u>Effet structurant</u>: bien que le projet ait été décidé ensemble par les partenaires, il n'y a jamais eu de véritable implication et émulation de la part de tous les partenaires autour de ce projet (thématique pas pertinente pour tous, slogan perçu comme trop provocateur/excessif). Ce constat a conduit à l'arrêt du projet après 3 éditions.</p> <p><u>Effet mobilisateur</u>: difficulté de mobiliser le public et les associations, peut-être dû à la multiplication des activités et donc à la dispersion du public. Mais effet mobilisateur pour les écoles avec le projet d'éducation aux médias en les rendant acteurs d'un événement culturel régional.</p> <p>En termes de droits culturels, cet axe de diffusion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - A un impact sur l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens - A un impact sur le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire. 	<p>Il reste un travail important à mener sur la mobilité des publics, les amener à aller dans le village voisin découvrir une offre culturelle inédite chez eux. → à lier avec une réflexion globale sur la mobilité (co-voiturage, transport en commun le soir...) et sur la communication.</p>
	<p><u>Création d'une « Zone de culture Ouest » et diagnostic de territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise sur pied d'une plateforme réunissant les directeurs, échevins et présidents de chaque commune en vue de créer une « Zone de culture Ouest » - Diagnostic du territoire réalisé sur base d'un processus participatif coordonné par le bureau d'études Tr@me. Tables rondes dans chacune des 4 communes et une table ronde collective afin de mener une réflexion partagée sur le territoire, avec l'ensemble du monde 	<p><u>Effet innovant</u>: cette dynamique, associant acteurs de terrain et responsable politique, est innovante à l'échelle du BW.</p> <p><u>Effet structurant important à l'échelle du territoire</u>: les 4 partenaires locaux sont acteurs et moteurs de cette réflexion. Braine-le-Château, qui n'a pas de centre culturel reconnu, est un partenaire à part entière de cette coopération et travaille de concert dans la perspective du nouveau décret des centres culturels. Le diagnostic a permis de développer une vision partagée du territoire.</p>	<p>Les 4 partenaires de l'Ouest envisagent d'associer Nivelles à la réflexion et au travail menés sur le territoire.</p> <p>Le processus Tr@me, avec en complément les « Balises pour un projet commun » définies lors de l'analyse partagée réalisée avec Eric Corijn, a abouti à la rédaction de deux notes: l'une, identifiant les enjeux et objectifs spécifiques culturels, l'autre, représentant les projets à développer par la coopération pour 2017-2022.</p>

	<p>associatif, en vue de l'application du futur décret des centres culturels (quelles implications pour nous, quelles opportunités?)</p> <p>Participation à l'analyse territoriale partagée menée avec le sociologue Eric Corijn.</p>		
	<p><u>Communication commune</u></p> <p>Réflexion sur une communication commune et réalisation par le CCBW d'une étude sur les besoins communs en communication et sur leur faisabilité (brochure commune, agenda commun sur Internet...).</p>		<p>Les partenaires de l'Ouest sont très satisfaits du site internet Culturebw.be qui met en évidence l'actualité culturelle de leur zone. Ils envisagent un pas plus loin : encore mieux identifier les activités de l'Ouest.</p>
<p><u>Festival de la Marionnette</u></p> <p>Organisation en février/mars 2011 et février/mars 2014 de Tubize et environs</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargissement du festival de Tubize aux communes de l'Ouest du BW (Ittre, Rebecq et Braine-le-Château en 2011, et aussi Nivelles et Ottignies en 2014) - organisation de séances scolaires, tout public et d'expositions dans les diffuses communes - diffusion de spectacles contemporains, de compagnies belges (renouvellement et rajeunissement du concept) - démarche participative par le biais d'ateliers de création et de manipulation de marionnettes avec le Collectif Boite à clous (7 ateliers en 2011 et 19 ateliers et 300 participants en 2014) <p>avec présentation commune du résultat lors d'une Kermesse de la marionnette en clôture du festival.</p>	<p><u>Effet innovant</u>: volonté de moderniser le festival par les partenaires porteurs ce qui a abouti à une programmation plus actuelle, mettant en avant des compagnies belges reconnues, proposant des spectacles de marionnettes et de théâtre d'objets contemporains.</p> <p>Elargissement et implication d'un grand nombre d'associations recoupant des publics diversifiés, ce qui a permis échanges et rencontres, connaissance de l'autre.</p> <p>Des groupes d'adultes participent de plus en plus aux ateliers, ainsi que des ados, prouvant que la marionnette s'adresse à tous.</p> <p><u>Effet structurant</u>: réelle mobilisation et collaboration de tous les partenaires autour du projet (choix de la programmation, communication commune, investissement de chacun dans les ateliers) avec volonté de poursuivre ce projet comme axe majeur de leur collaboration.</p> <p><u>Effet mobilisateur</u>: les ateliers de création et de manipulation ont eu un effet mobilisateur très important, d'une part par le nombre d'associations/écoles participantes, mais aussi par le public touché lors des deux Kermesses (près de 1500 personnes en 2014), permettant ainsi de démontrer</p>	<p>La fréquentation des spectacles tout public reste à travailler, le public liant souvent marionnettes et enfants. Une piste pourrait être d'ouvrir le festival avec la Kermesse, permettant ainsi à un grand public de casser ses a priori et d'être moins réfractaire à un spectacle tout public.</p> <p>Entre deux éditions du festival, il faut envisager de garder le lien marionnette actif, par le biais de spectacles, ateliers, formations...</p> <p>Il est important de s'inscrire dans un réseau plus large lié à la marionnette. Des contacts sont établis avec des troupes professionnelles du BW (le Tof Théâtre, les Quatre Mains), avec d'autres centres culturels programmant de la marionnette (Schaerbeek, Namur,...) et avec des communes du BW travaillant cette discipline (La Hulpe).</p>	

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
		<p>à un large public que les marionnettes ne sont pas réservées aux enfants.</p> <p>En termes de droits culturels, cet axe de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A un impact sur la liberté de création et d'expression - A un impact sur l'accès à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité - A un impact sur l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle ou collective - A un impact sur le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels. 	

OBJECTIF 1 : Créer du lien entre les populations et leurs territoires / lieux de vie

BASSINS DE VIE : Axe transversal

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Créer une circulation de projets entre les 3 bassins de vie.</p>	<p>Interface et réseau entre les CCL</p> <p>Plusieurs réunions/an :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'informations et de concertation autour de l'actualité du secteur - de relais de projets - d'échanges par thématique, échanges d'expériences sur un sujet spécifique - propositions de découvertes culturelles (City Sonic, G100 à Ath...) <p>Analyse partagée à l'échelle du Brabant wallon</p> <p>Réalisation d'une analyse partagée du territoire, avec les centres culturels du BW et leurs partenaires; accompagnée par le sociologue Eric Corijn et aboutissant à la rédaction d'une note commune qui sera reprise dans l'ensemble des nouveaux contrats programmes: « Balises pour des actions communes ».</p> <p>Une analyse partagée spécifique menée sur les 4 communes de l'Ouest BW avec le bureau d'étude Tr@me.</p> <p>A l'Est, l'analyse s'est menée en concertation avec le Gal Culturalité.</p>	<p><u>Effet structurant</u> important à l'échelle du territoire. L'ensemble de ces actions a permis une meilleure connaissance des uns et des autres, renforçant, au fil des années les contacts et les actions, entre centres culturels.</p> <p>L'analyse territoriale partagée a été particulièrement porteuse de ce point de vue car elle a donné l'opportunité à l'ensemble des centres culturels d'échanger sur leurs visions du territoire et de les confronter. Ceci leur a permis de développer une vision commune globale du territoire et de tracer des axes de développement à suivre pour les prochaines années, on peut donc parler d'un <u>effet planifiant</u>.</p> <p>On constate également un effet de <u>développement territorial</u> vu que les enjeux,</p>	<p>Poursuite du travail d'analyse mené en commun afin d'aboutir à la réalisation des actions concrètes, avec une attention à la circulation des actions réalisées.</p>

	<p><u>Création de projets pouvant circuler et mise en résidence d'artistes sur un bassin produisant des œuvres qui circulent dans les autres</u></p> <p>Spectacle « Une Installation vagabonde » (scolaire et tout public) ; Mallette pédagogique « Osons l'art contemporain » + formation pour la manipuler à destination des enseignants du fondamental ; Médiation sonore « Sonic Quizz » ; formation à destination de tous (sur art contemporain, sur projets participatifs), etc.</p> <p>Création d'un « Bal en scène » par le chorégraphe M. Molles (circulation dans les trois sous-régions)</p> <p><u>Création de projets avec des partenaires de différentes sous-régions</u></p> <p>« Face-à-Face », partenaires de Clair Obscur et CC de la Vallée de la Néthen ; Festival de la Marionnette et ateliers de création avec la Boite à Clous (les quatre communes de l'Ouest + CC Ottignies-LLN + CC Nivelles) ; Projet autour de Max Vanderlinden et partenaires de l'Ouest (la visite des Fêtes de Tourinnes).</p>	<p>desquels découleront les actions communes, ont été analysés et choisis de concert.</p> <p>Effet innovant dans les actions menées car le développement de projets en commun permet de développer des actions que les centres culturels n'oseraient pas mettre en place seuls.</p> <p>L'envie de faire circuler les projets développés par certains dans l'ensemble de la province semble à présent animer l'ensemble des centres culturels.</p> <p>Du point de vue des droits culturels : L'ensemble de ces droits a été analysé par les centres culturels, avec Céline Romainville, à partir de projets de terrain. L'analyse territoriale a constamment été traversée par la réflexion sur la mise en place des droits culturels au sein des projets futurs. Ce qui laisse à penser que les actions en commun qui naîtront dans les prochaines années mettront pleinement en œuvre ces droits culturels, au profit des populations.</p>	
--	---	---	--

OBJECTIF 1 : Créer du lien entre les populations et leurs territoires / lieux de vie

DIMENSIONS SPECIFIQUES DU VOLET TERRITORIAL

Pôle culturel

DESCRIPTIONS	RÉALISATIONS	RÉSULTATS ET IMPACTS	COMMENTAIRES
Fortification des axes existants	<p>Inscription des partenariats dans la démarche du programme thématique du bassin de vie « Centre ».</p> <p>Biennale8 : <i>Une exposition universelle - section documentaire / Pavillon de la nouvelle mobilité</i></p>	<p>Effet structurant : le travail de renforcement du Pôle culturel s'est fait notamment à travers une collaboration importante dans le cadre de la Biennale8, notamment avec l'élaboration du Pavillon de la nouvelle mobilité - No Vacances. Cette action de sensibilisation à l'art contemporain développée avec les partenaires de Clair Obscur a un impact important sur le territoire. Il a permis un plus grand rayonnement de la Biennale sur la province du Brabant wallon.</p>	<p>Cette collaboration autour de la Biennale devrait se poursuivre dans le cadre de la plateforme « art contemporain » notamment sur le volet médiation.</p>

DESCRIPTIONS	RÉALISATIONS	RÉSULTATS ET IMPACTS	COMMENTAIRES
		<p><u>Droits culturels</u> :</p> <p>Accès à la culture : le Pavillon de la nouvelle mobilité a circulé sur tout le Brabant wallon pour aller à la rencontre d'une grande diversité de publics. Il a également circulé dans plusieurs événements culturels et dans de nombreuses classes primaires et secondaires pour permettre aux enfants et aux jeunes d'accéder à une démarche artistique contemporaine via ce dispositif de médiation innovant.</p>	
<p>Fortification des axes existants</p>	<p><u>Communication</u></p> <p>Edition et diffusion à 16000 ex. de La Boussole, un agenda culturel bimestriel (5x par an), outil de communication du CCO et de l'ensemble des événements culturels d'Ottignies-LLN, coordonnées par un membre du personnel du CCBW.</p> <p>Mise en place d'une réflexion visant à ouvrir le territoire d'intervention de cet outil aux communes environnantes.</p> <p>Coordination de la communication du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (plan de communication, partenariats médias, édition des</p>	<p><u>Effet de développement territorial</u> atteint sur Ottignies-LLN, effet de diversité par la pluralité des contenus abordés, effet structurant, car montre une cohérence du Pôle culturel; le Centre culturel est reconnu comme coordinateur de l'agenda culturel de la ville</p> <p><u>Effet innovant</u>, par le développement de l'agenda sur de nouveaux supports: application smartphone, en ligne sur le site des autres opérateurs: la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ferme du Biéreau, Culturebw.be (flux RSS)</p> <p><u>Effet planifiant</u>, par la vision moyen et long terme de l'articulation des projets.</p> <p>> En termes de droits culturels: la Boussole favorise l'accès à la culture par une large diffusion de l'information culturelle (toutes boîtes); par un souci constant d'adaptation des textes à une compréhension du plus grand nombre; par la précision du prix d'entrée des activités et notamment lorsque l'accès est gratuit. Le format de la Boussole a changé pour des raisons économiques, afin de diminuer le poids et ainsi les coûts de distribution postale tout en maintenant un certain nombre de pages.</p> <p>Cette réflexion n'a pas abouti, néanmoins certains projets, à portée supracommunale (<i>Les Nuits d'encre, Se naître au monde, La paix ça commence tout de suite...</i>) ont eu une large visibilité dans la Boussole ce qui renforce le rayonnement du Pôle.</p> <p><u>Effet de valeur ajoutée à l'existant</u>: Le soutien d'une personne spécialisée a permis une plus grande professionnalisation de la communication et ainsi accroître la participation du public aux</p>	

	documents de promotion, organisation de conférences de presse, diffusion des outils de promotion) - Principales activités: saisons théâtrales (tout public et juniors), la Biennale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, les Nuits d'encre, la Nuit africaine...	activités proposées mais également une amélioration de l'image de l'institution au niveau régional. > En termes de droits culturels - toute personne qui organise une activité culturelle sur le territoire de la ville bénéficie gratuitement d'une promotion dans La Boussole (+ en ligne, + sur les autres sites...) et donc facilite l'accès au droit à la culture.	
Renforcement des axes existants	Jeune public: Co-programmation de spectacles jeune public et contacts avec le monde enseignant.	Partenariat avec le Pôle culturel d'Ottignies-LLN pour la programmation du théâtre jeune public. Y sont invités les écoles des 8 communes avoisinantes: Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-St-Etienne, Grez-Doiceau, La Hulpe, Lasne, Mont-St-Guibert, Wavre.	
Renforcement des axes existants	Littérature: <i>Nuits d'encre</i> .	<u>Effet structurant</u> : spécifiquement en ouvrant la littérature à d'autres disciplines (arts plastiques, BD) et en faisant rayonner le Pôle sur les communes environnantes.	Jadis coordonné par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le CCBW, le festival est désormais coordonné par le CCO et la Bibliothèque centrale du Brabant wallon (FWB).
Renforcement des axes existants	Offre concertée Pôle culturel: Participation active à la réflexion et au travail de coordination menés par le CCO autour de la mise en place d'une offre concertée en arts de la scène sur le Pôle culturel. Réflexion et analyse sur le rôle que pourra jouer le CCBW dans la mise en application de cette offre qui combinerà programmation, communication, billetterie et lieux d'échanges.		Participation à la commission de programmation du Centre culturel d'Ottignies-LLN en vue d'inviter les étudiants aux représentations tout public.
Renforcement des axes existants	Musique: Biéreau, comité de programmation.	Partenariat avec la Ferme du Biéreau: participation au comité de programmation. Expertise dans le domaine pop/rock principalement.	Développement Kidzik - musique jeune public.

DESCRIPTIONS	RÉALISATIONS	RÉSULTATS ET IMPACTS	COMMENTAIRES
Etude sur la coopération des deux centres culturels CCO/CCBW	Réflexion sur la création d'une « métropole culturelle » au centre du BW.	<p>Effet de développement territorial partiellement atteint : depuis la création du Pôle en 1995, le CCBW apporte son soutien aux acteurs culturels d'Ottignies-LLN, dont le CCO est un fer de lance. De nombreux projets en attestent, de même que des accords plus structurels en termes de personnel (mise à disposition d'un travailleur du CCBW pour la communication du CCO). L'implication du CCBW dans la Ferme du Biéreau est un signe de cette relation particulière qui existe entre le Pôle culturel du BW et le Centre culturel du BW. Les contacts entre les thématiques adoptées au centre du BW et les préoccupations du CCO ont progressé. En attestent les activités menées en partenariat : <i>Nuits d'encre</i>, théâtre à l'école, <i>Biennale</i>8...</p> <p>Pourquoi dès lors ne pas aller plus loin et réfléchir à l'hypothèse d'une réunion/fusion entre le CCO et le CCBW ? Une journée de travail avec les administrateurs du CCBW a mis en évidence le fait que les structures et les objectifs restaient distincts. Le Pôle est un « label » porté principalement par la Ville et le CCO. Les autres acteurs culturels y participent mais n'en sont pas nécessairement des moteurs. Le CCBW traverse le BW d'Est en Ouest... en passant par le Pôle ; lequel a longtemps reçu la critique de n'exercer qu'une force centripète (d'attraction sur lui-même) et pas assez centrifuge (de rayonnement). Plusieurs schémas ont été esquissés, aucun modèle n'a cependant abouti et aucun plan n'a vraiment été sérieusement dessiné.</p>	<p>Si le Pôle a installé son QG sur Ottignies-LLN, la question de « l'agglomération culturelle » Court-Saint-Etienne - Ottignies-LLN - Wavre reste posée. Et la prochaine construction d'une salle à Wavre pose une question évidente de positionnement de la Ville de Wavre dans le champ culturel. Quant à Court-Saint-Etienne, la présence du CCBW et du PAM en ont fait, jusqu'ici, un acteur de cette agglomération. Sans aucun doute, la réflexion sur la création d'une « métropole culturelle » reste d'actualité.</p>

OBJECTIF 1 : Créer du lien entre les populations et leurs territoires / lieux de vie

DIMENSIONS SPECIFIQUES DU VOLET TERRITORIAL Court-St-Etienne

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
Installé sur le territoire de la commune de Court-Saint-Etienne, le CCBW a aussi une mission de participation au développement culturel local. C'est pourquoi, il soutient des projets locaux fédérant et mobilisant la population qui sont cohérents avec les programmes thématiques de son Contrat-programme. Néanmoins, il n'existe pas actuellement au sein du CCBW de solution en termes de ressources humaines pérennes pour assumer la fonction de développement culturel local.			

Certains collègues ont déchargé du temps pour assumer des tâches liées à la logistique, au secrétariat, à l'aménagement du Foyer populaire, à la billetterie et à la mise en page des visuels de promotion.	Faire aboutir la rénovation du Foyer populaire et mener une réflexion ouverte sur sa destination.	Inauguration du Foyer populaire/Espace d'inventions le 16/12/2011 suite à une rénovation de plusieurs mois, initiée par le CCBW mais menée en concertation avec la Commune de CSE. Depuis, le CCBW coordonne ce lieu qui est devenu un espace de travail accueillant des artistes en résidence.	Inauguration du Foyer populaire plus d'une cinquantaine de compagnies (belges et étrangères) en résidence artistique depuis janvier 2012 faisant de Court-Saint-Etienne un lieu de rayonnement artistique. En outre, ce lieu emblématique, vestige des anciennes usines Henricot, s'ouvre occasionnellement au tissu associatif culturel de Court-Saint-Etienne qui y organise des événements à destination du public stéphanois.	Voir développement de cet axe dans l'évaluation du secteur « Art et société - Lieux de programmation ».
Soutien aux projets en lien avec les programmes thématiques.	Diffusion Théâtre scolaire	<p>Effets mobilisateur et de développement territorial atteints: Les élèves des écoles de Court-Saint-Etienne se rendent aux séances « jeunes publics » à Ottignies.</p> <p>Ce qui contribue au rayonnement du Pôle culturel.</p> <p>Effets innovant et décloisonnant grâce à l'attention particulière accordée à la commune de CSE dépourvue d'infrastructure ou peu sensibilisée au théâtre à l'école et grâce aux actions de médiation et de sensibilisation menées.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de diffusion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorise l'accès des jeunes à la pratique culturelle dans une perspective citoyenne et de promotion d'égalité des chances. - Encourage l'accès à des œuvres diversifiées et de qualité. - Permet aux jeunes de découvrir une expression artistique, de nourrir et stimuler leur imaginaire. 	Effets mobilisateur et de développement territorial atteints: Les élèves des écoles de Court-Saint-Etienne se rendent aux séances « jeunes publics » à Ottignies.	
Appui logistique aux associations en les incluant dans des partenariats plus larges.	Associations en fête Cette fête, initiée par l'association de fait, le Forum stéphanois, est entièrement portée par des membres bénévoles et jouit du soutien financier et/ou logistique de la Commune de Court-Saint-Etienne, du Parc à Mitrailles et du Centre culturel du Brabant wallon.	Associations en fête Cette fête, initiée par l'association de fait, le Forum stéphanois, est entièrement portée par des membres bénévoles et jouit du soutien financier et/ou logistique de la Commune de Court-Saint-Etienne, du Parc à Mitrailles et du Centre culturel du Brabant wallon.	Effets structurant et mobilisateur atteints: essentiellement du point de vue des associations participantes (56 associations en 2011 et 59 associations en 2013) œuvrant dans des domaines aussi variés que l'action sociale, les arts et la culture, le bénévolat, les comités de quartiers, la défense des droits de l'homme, l'environnement, la famille, les loisirs, la santé, le sport. Effet innovant atteint: en accordant une attention à la promotion de la vitalité et de potentiel associatif de la commune à travers un événement participatif, convivial et festif.	Lors de cet événement, le CCBW profite de l'occasion pour présenter aux Stéphanois quelques-unes des missions culturelles qu'il réalise à l'échelle provinciale sur les 27 communes du Brabant wallon.

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>Parcours d'artistes plasticiens et parcours musical</p> <p>Organisé par la Maison des Artistes et le CCBW pour inviter les habitants de la commune à accueillir les nombreux musiciens et plasticiens (professionnels ou non) de la commune et d'ailleurs dans leurs maisons.</p> <p>D'autres lieux (Foyer populaire, le Courlieu, Gare, Chapelle, académie ...) ouvrent également leurs portes.</p> <p>Exposition de peinture, Jumelage CSE/Fregona/Vaujourns, publications pour le Cercle d'histoire, d'archéologie, folklore, Théâtre forum avec La Chaloupe, ateliers créatifs avec Récup'hérons...</p>	<p>Effets structurant et mobilisateur largement atteints : pour le parcours musical : Près de 500 pass vendus, plus de 1000 places réservées, 22 concerts dont 17 concerts complets, 150 musiciens et choristes.</p> <p>Pour le parcours plasticiens : Près de 400 pass vendus et 60 artistes exposés.</p> <p>Effet de valeur ajoutée à l'existant : le partenariat culturel CCBW/ Maison des Artistes est très fructueux. Bonne synergie entre les deux associations et bel exemple de développement d'une action culturelle locale.</p> <p>> <u>En termes de droits culturels</u>, les divers parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Font découvrir la richesse et les talents des artistes stéphanois dans une ambiance de proximité et moyennant un tarif très démocratique (pass de 2 euros donnant accès aux 22 concerts !). - Encouragent la participation citoyenne et le sentiment d'appartenance à une vie de village. 	
		<p>Effet structurant atteint : le tissu associatif de Court-Saint-Etienne compte plus d'une vingtaine d'associations culturelles toutes plus actives les unes que les autres. Le CCBW a encouragé des partenariats avec certaines de ces associations culturelles tout en y apportant un appui logistique.</p>	

OBJECTIF 2 : Faire des populations du Brabant wallon les acteurs et des acteurs, les témoins du développement de la culture en Brabant wallon

PLAN JEUNESSE POUR LE BRABANT WALLON (Axe transversal)

AXE D'ORIENTATION : Faire de la jeunesse une préoccupation centrale et transversale à tous les programmes thématiques dans la perspective de créer du lien entre cette tranche d'âge aujourd'hui fragilisée et le territoire

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
Prendre en compte la jeunesse dans l'ensemble des projets et activités mis en place.	Différentes évaluations menées par les acteurs de terrain démontrent la difficulté qu'éprouvent les jeunes à accéder et à participer à l'action culturelle. Les raisons en sont multiples : difficulté de s'investir dans des projets à long terme, prévalence de l'individualité, désir de consommer qui prédomine sur celui de réaliser,	Le CCBW, voulant faire de la jeunesse une préoccupation centrale et transversale à tous les programmes thématiques dans la perspective de créer du lien entre cette tranche d'âge aujourd'hui fragilisée et le territoire, a décidé d'engager, en 2011, une animatrice jeunesse à TP. Ceci a permis de renforcer	La réalisation de ces activités a mis en évidence la nécessité d'établir des partenariats avec les nombreux acteurs que compte le Brabant wallon. Si certains partenariats semblent aller de soi

<p>Développer une réflexion globale sur les stratégies et outils à mettre en place pour donner aux jeunes la place qu'ils revendiquent.</p> <p>Mise en application des initiatives qui y seront élaborées.</p>	<p>difficultés de respecter les règles communes, inégalités sociales et culturelles, décrochage scolaire et institutionnel, etc.</p> <p>Or, quelle qu'elle soit, la culture a besoin des jeunes pour exister. Mais quelle est la place laissée aux jeunes dans la culture? Comment peuvent-ils la découvrir, y participer, la comprendre, la faire vivre, la partager?</p> <p>Notre Contrat-programme prévoit de développer ces réflexions, à l'échelle du Brabant wallon, avec l'ensemble des secteurs et les jeunes eux-mêmes par le biais des organisations de jeunesse et en direct. Bien que ce chantier n'ait pas été mis en place, il apparaît clairement que la plupart des secteurs du CCBW ont intégré la nécessité d'impliquer les jeunes dans leurs projets, non seulement en tant que consommateurs, mais également en tant qu'acteurs. Pour en découvrir la teneur, nous vous renvoyons vers les évaluations des différents secteurs (art et société, cadre de vie, bassins de vie...).</p> <p>Formations pour les animateurs des secteurs jeunesse et socioculturel : formations proposées aux animateurs MJ et CC sur des thématiques rassembleuses : street art, infographie, potager, micro-vidéo.</p>	<p>l'axe jeunesse déjà très fort au sein des divers secteurs. Il a aussi permis de dresser un état des lieux « jeunesse » grâce à une reprise des contacts avec les MJ du BW et une analyse transversale partagée avec le Collectif des MJ du BéWé.</p> <p><u>Effet innovant</u> : reprise de contact et de confiance après des années de non-dialogue et intégration du CCBW comme membre permanent du Collectif.</p> <p><u>Effet structurant</u> : réflexion et construction d'une collaboration à long terme entre MJ et CCBW : choix d'un enjeu et d'une thématique communs. Naissance et poursuite du projet « MJ Verte ».</p> <p><u>Effet décloisonnant</u> : partage de nos réseaux respectifs dans la mise en place de projets communs.</p> <p><u>Effet de développement territorial</u> : le label MJ Verte a des ambitions de reconnaissance nationale et une charte sera diffusée dans toutes les MJ de la FWB.</p>	<p>(centres culturels locaux, maisons de jeunes, CEC, établissements scolaires, écoles de devoirs, mouvements d'éducation permanente, AMO...), il n'en demeure pas moins nécessaire de réfléchir et de créer ensemble les meilleures conditions qui soient pour une coopération fructueuse et respectueuse des réalités propres à chaque secteur. C'est dans ce sens, qu'une plateforme de coopération culturelle a associé dès le départ la Fédération des Maisons de Jeunes.</p>
		<p><u>Effet structurant</u> : poursuite et maintien des contacts et des liens avec les MJ.</p> <p><u>Effet de diversité des publics</u>.</p> <p><u>Effet mobilisateur</u> : même enthousiasme d'une année à l'autre au niveau des inscriptions. Choix du thème par les participants.</p>	<p>Il importe de ne pas perdre de vue la nécessité d'utiliser le numérique et le multimédia au service d'une meilleure sensibilisation et implication des publics jeunes, « plus connectés ».</p>
	<p>Comité de jeunes spectateurs et comité de jeunes auditeurs : découverte et sensibilisation par plusieurs jeunes de MJ et d'AMO de spectacles vivants et de concerts éclectiques et alternatifs, rencontre avec les artistes et développement de l'esprit critique via des « cafés philo ».</p>	<p><u>Effet structurant</u> : à la demande des jeunes, la MJ repart sur un Comité n°2.</p> <p><u>Effet mobilisateur</u> : fort chez les partenaires qui se sont réunis autour de la dimension « pilote » du projet, faible dans le groupe de jeunes spectateurs qui souffrait d'un manque de cohésion et plus fort dans le groupe de jeunes auditeurs qui est resté intact durant toute sa durée.</p> <p><u>Effet de diversité</u> : diversité positive pour la mixité du groupe de jeunes, des partenaires et des disciplines mais la diversité des objectifs a parfois compliqué le projet.</p> <p><u>Effet décloisonnant</u> : mise en réseau de jeunes de 2 MJ dans un processus à long terme.</p> <p><u>Effet innovant</u> : sensibilisation des jeunes à une autre culture musicale et théâtrale et à des lieux alternatifs.</p>	

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>Chantier jeunes : construction de A à Z, par un groupe de jeunes, d'un poste d'observation de la faune implanté dans la réserve naturelle de Genappe.</p>		
	<p>Post Kosmopolite Art Tour : promotion des fresques du Kosmopolite Art Tour 2012 auprès du grand public.</p>	<p><u>Effet mobilisateur</u> : peu de travailleurs sociaux et culturels pour les visites de lancement mais promo du parcours auprès d'un large public (dépliant). <u>Développement territorial</u> : sensibilisation des animateurs culturels et sociaux et du grand public à la richesse et la diversité de l'art urbain. <u>Effet structurant</u> : la visite du parcours a été intégrée par des partenaires au sein de leur propre projet.</p>	
	<p>Up!Design : projet d'éco-design en 3 étapes dont des ateliers de création avec des publics jeunes.</p>	<p><u>Effet innovant</u> : découverte de l'upcycling et du réseau alternatif des ressourceries par les participants, les associations et le grand public. <u>Effet structurant</u> : plusieurs associations ont collaboré avec le Collectif Kalbut DSGN et le projet a également engendré de nouvelles idées d'ateliers chez les partenaires. <u>Effet décloisonnant</u> : mixité des partenaires.</p>	
	<p>Tubize Urbain et fresque collective street art : ateliers d'initiation au street art dans des associations jeunesse (AMO, MJ et CEC). Réalisation d'une fresque et d'une performance communes.</p>	<p><u>Effet de diversité</u> : par la mixité des groupes. <u>Développement territorial</u> : prise de conscience que l'intérêt pour le street art est étendu et commun à plusieurs territoires et partenaires.</p>	
		<p><u>En termes de droits culturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Globalement, les projets du secteur « Accès et pratique de la culture » orientés vers le public jeune participent à l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des (jeunes) citoyens (Up!Design, Post Kosmopolite Art Tour, les Comités de jeunes spectateurs et auditeurs, les formations, les ateliers street art et Chantier jeunes). - Ceux faits avec les Maisons de Jeunes sont, eux, toujours menés dans un objectif d'émancipation des jeunes, leur permettre de devenir des Citoyens Responsables Actifs, Critiques et Solidaires CRACS (MJ Verte, Effet de Serck, Up!Design, Chantier jeunes, les Comités de jeunes spectateurs et auditeurs). 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Les Comités de jeunes spectateurs et auditeurs ont un impact aussi sur l'accès à des œuvres et des pratiques diversifiées et de qualité. - La mixité des groupes dans certains projets (Comité de jeunes spectateurs, Up !Design, Chantier jeunes), a favorisé un décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels (public de CPAS, AMO, MJ, CEC...). - La promotion du graffiti et de l'art dans l'espace public (via le Post Kosmopolite Art Tour) a permis une promotion des patrimoines et des cultures et offert un regard nouveau sur la (les) ville(s) du Brabant wallon. 	
--	--	---	--

OBJECTIF 2 : Faire des populations du Brabant wallon les acteurs et des acteurs, les témoins du développement de la culture en Brabant wallon

PROGRAMME THEMATIQUE 1 : ART ET SOCIETE

AXE D'ORIENTATION : Médiation socio-artistique

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Appliquer un travail de médiation à plusieurs projets majeurs par saison, en variant les territoires, les thématiques abordées, les outils de transformation, les modes de participation des populations et les disciplines artistiques pratiquées.</p>	<p>Création d'une cellule médiation en interne.</p>	<p>Effets innovant et décloisonnant atteints : réflexion et débats en interne sur les pratiques professionnelles du CCBW.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation progressive d'un vocabulaire commun au sein de l'équipe d'animation. - Engager un animateur chargé spécifiquement de cette question a permis de recentrer la médiation au sein de l'ensemble des projets, et de remettre le lien entre le public et la culture, le lien entre le public et la création artistique au centre des préoccupations de l'équipe. 	<p>Penser la médiation dès le départ commence à s'ancrer chez chacun.</p> <p>Nous questionnons les jargons, les vocabulaires spécifiques et les manières de dire la culture.</p> <p>Nous détricotons les notions de démocratie culturelle et démocratisation de la culture pour mieux se les réapproprier.</p> <p>Nous questionnons les publics, la validité des catégories souvent faites, la mouvance de ces cloisonnements.</p> <p>Nous abordons les différences entre médiation et communication, médiation et sensibilisation, médiation et pédagogie, etc.</p> <p>Nous approchons la médiation sous l'angle de la participation à la vie culturelle.</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>Co-construction d'un « regard médiation », création d'outils de médiation, médiation artistique autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pavillon de la Biennale d'art contemporain d'Ottignies-LLN - l'exposition « Regard sur la bande dessinée alter-native en Belgique francophone : 7 éditeurs » - journal d'Ottokar 2015 - première édition du festival de musique alter-native « La Ferme !!! » - des expositions <i>Vivre la ville</i> et <i>Up !Design</i>. 	<p><u>Effet de valeur ajoutée à l'existant</u> : les outils mis en place ont permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir l'espace public aux pratiques artistiques actuelles. - Faire tomber les jargons et vocabulaires spécifiques qui opacifient l'accès du public aux arts contemporains. - Déconstruire de cette manière l'une ou l'autre idée préconçue. - Proposer une vision générale du théâtre jeune public et de ses spécificités. Aborder la question de la place de la compréhension dans un spectacle et la place des émotions. <p>> En termes de droits culturels, ces différents outils de médiation (BD, arts plastiques, biennale...) permettent, au-delà de leurs objectifs spécifiques, de réaffirmer la place de la médiation en amont de nos projets et de rapprocher nos projets de leurs publics.</p>	<p>Nous considérons que la médiation artistique nous amène à penser l'art, grâce à des clés de lecture, à créer des espaces dédiés à la perception, à reconsidérer la place de la compréhension... Nous utilisons de plus en plus les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour diffuser autrement certains regards sur un événement artistique et/ou culturel.</p> <p>Ces projets sont portés par l'ensemble des secteurs du CCBW.</p>
	<p>Conception/réalisation de capsules vidéo proposant un regard autre, décalé et accessible sur la médiation en lien avec l'un ou l'autre événement ou aspect culturel.</p>	<p><u>Effet innovant et valeur ajoutée à l'existant</u> : les capsules vidéo permettent et permettront de donner de la visibilité aux pratiques et outils développés en interne. Elles proposent également de déconstruire l'une ou l'autre idée préconçue, de tordre le coup aux jargons et aux clichés véhiculés par le sujet abordé.</p>	<p>Ces capsules se développent avec l'animatrice chargée des multimédias, l'animatrice chargée de la médiation aux arts contemporains et à tour de rôle, en étroite collaboration avec les différents animateurs. En développant le multimédia, on s'adresse sans doute à un public plus jeune, sensible aux nouvelles technologies. Nous privilégions un format court, dynamique et emprunt d'un certain humour dans le but d'alléger le propos et de permettre de voir les choses autrement.</p>

AXE D'ORIENTATION : Artiste associé

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Associer un artiste/groupe artistique professionnel du Brabant wallon à l'élaboration d'une saison d'activités transversales.</p>	<p><u>Karine Marenne - saison Habiter (déc. 2010 à août 2011)</u> a proposé son regard politico-poétique sur notre quotidien, sur notre manière d'habiter soi, chez soi, avec les autres en exposant au détour des rues une multitude de silhouettes, de taille humaine et représentant des séquences d'apparence anodine.</p> <p><u>Olivier Praet - Saison Chantier (sept. 2011 - juin 2012)</u>, par le biais de plusieurs chantiers locaux, s'est attelé à la question : <i>Comment bien construire ensemble et rendre compte de la complexité, de la diversité, de la richesse d'un territoire aussi hétérogène que celui du Brabant wallon ?</i></p> <p><u>Jean-François Noville - Saison Bousculer (sept. 2012 - déc. 2014)</u> au moyen de « comédiens sauvages » intervenant dans l'espace public, a recherché ce qui peut nous terrasser, nous mettre sens dessus dessous, nous pousser à une réaction instinctive et inattendue.</p>	<p><u>Effet innovant partiellement atteint</u>. Certains AA, plus que d'autres, ont développé par le biais d'une œuvre artistique unidisciplinaire ou multidisciplinaire des formes insolites, émergentes et novatrices et investi des lieux inattendus sur le territoire brabançon.</p> <p><u>Effets structurant, diversité et planifiant partiellement atteints</u>: malgré quelques réticences, la présence d'un AA a encouragé, à des degrés divers, les relations de coopération avec des partenaires culturels qui ont reconnu que ce travail en commun leur avait apporté une plus-value (en termes d'innovation, d'originalité, de moyens financiers et humains...).</p> <p>> En termes de droits culturels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact sur la liberté de création et d'expression offerte aux artistes associés (ex. l'œuvre « <i>Consumation/ Consolation</i> » de Olivier Praet) - Impact sur l'accès à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité en tentant d'impliquer les citoyens éloignés de la culture (ex. la distribution et le voyage de livres du lauréat du Prix Jean Muno) - Impact sur l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens, grâce aux projets qui ont revêtu un caractère participatif impliquant la cité et les citoyens (ex. Le projet « Face-à-Face » de résidences d'artistes au sein des écoles primaires, l'exposition des œuvres et la nuit au musée avec les enfants). 	<p>Malgré un appel à projet et un contrat de collaboration précis, les aventures menées avec Karine Marenne se sont soldées négativement; le CCBW et l'artiste ne se sont pas entendus sur les objectifs, les moyens et formes à mettre en œuvre. Fort de cette expérience, le CCBW a réorienté les missions dévolues à l'artiste associé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner la mise en œuvre de la saison - s'immerger dans les projets des animateurs - participer au plan de communication. <p>Si le partenariat avec Olivier Praet a porté ses fruits grâce à sa disponibilité, son écoute, mais aussi sa capacité de proposition, celui mené avec Jean-François Noville a débouché sur des managements et des situations problématiques (fonctionnement, casting des comédiens, faiblesse des scénarios et non respect des objectifs fixés) ayant entraîné l'interruption prématurée de la collaboration.</p> <p>Le regard sur les enjeux sociétaux jadis porté ou incarné par l'artiste associé est aujourd'hui mis en exergue au travers de l'analyse partagée du territoire. Il est de ce fait davantage et directement porté par les animateurs qui les intègrent plus naturellement au sein de leurs projets/activités.</p>

AXE D'ORIENTATION : Politique musicale

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p><i>Diffusion</i> Musique classique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et programmation du Festival de Wallonie en Brabant wallon - Soutien au Festival Est- Ouest : festival de musiques classiques à l'initiative de jeunes brabançons étudiant au conservatoire en Russie. 	<p><u>Effets innovant et de diversité atteints</u>: le Festival musical du Brabant wallon, sous l'impulsion du CCBW, a, au fil des ans, renforcé la dimension pluridisciplinaire des concerts programmés (concerts alliant musique et poésie, musique et peinture, musique et théâtre d'ombres). En outre, il a amorcé un travail de médiation en proposant des animations d'une grande qualité pédagogique, afin de préparer les enfants à l'écoute des concerts de musique classique les amenant progressivement à davantage apprécier, comprendre et ressentir les musiques.</p> <p><u>Effet structurant atteint</u> : grâce aux soutiens administratifs, comptable et financier, nous avons aidé le Festival Est-Ouest à se lancer et, à terme, à voler de ses propres ailes.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encourage l'accès à des œuvres musicales diversifiées et de qualité. 	<p>Les relations entre le CCBW et le FMBW, initiées fin des années 80, ont évolué vers une complication croissante. Le CCBW souhaitait faire évoluer le festival vers plus de médiation des publics.</p> <p>Les discussions abordées autour du renouvellement de la convention de départ n'ont pas abouti. Par conséquent, la décision de rompre la relation avec le Festival a été prise par le Conseil d'administration du CCBW en décembre 2010.</p> <p>Suite à cette rupture, le CCBW s'est davantage consacré à la musique dite « non-classique », engageant un animateur possédant ce profil à temps plein.</p> <p>Si structurellement, il n'y a plus de convention de partenariat, il n'en demeure pas moins que le CCBW intervient ponctuellement sur des projets musicaux classiques (cfr. Festival Est-Ouest, accueil des concerts classiques du Patrimoine stéphanois et du FMBW dans le Foyer populaire).</p>
<p>Musique non classique.</p>	<p>GRAND TREMPLIN Depuis 2009, le CCBW organise l'opération Grand Tremplin à la Ferme du Biéreau de Louvain-la-Neuve Il s'agit d'un événement d'envergure qui a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rassembler des jeunes groupes émergents, lauréats des différents concours tremplin orchestrés par la Province du Brabant wallon (axe diffusion). 	<p><u>Diversité</u> : le festival a encouragé une programmation musicale non classique diversifiée avec une pluralité de contenu, offrant des styles variés dans le spectre « pop-rock ». La qualité artistique des groupes a évolué positivement au cours des 7 éditions du GT. Certains figurent régulièrement en bonne position dans les concours à échelle de la FWB (Concours Circuit, Verdur Rock). En outre, cette diversité se fait ressentir par les rencontres entre artistes professionnels et amateurs, à la fois sur scène mais également tout au long du parcours formatif des artistes du Grand Tremplin.</p> <p><u>Mobilisateur</u> : le public est principalement composé du public d'amateurs (les jeunes de LLN, les jeunes de la région, tout public) et du public de professionnels (programmeurs de</p>	<p>Le concept « Grand Tremplin » n'a eu cesse d'évoluer au fil des années pour coller au mieux à la réalité d'un secteur en constante mutation.</p> <p>Néanmoins, une réflexion sur l'organisation générale de l'Opération Tremplin (et en particulier des Tremplins pendant lesquels sont sélectionnés les lauréats) est en cours. Une piste serait de supprimer les Tremplins et d'intégrer le concours et les candidats aux programmations propres des festivals partenaires.</p> <p>En vue de mieux soutenir les groupes lauréats, nous réfléchissons à une diffusion des groupes du GT l'année qui suit en organisant une tournée ou en mettant sur pied un système d'intervention d'aide à la diffusion.</p>

<p>- les former de manière professionnelle (axes aide à la création et médiation)</p> <p>- les présenter sur scène face à un public mixte de professionnels et d'amateurs (axe diffusion).</p> <p>- programmer un groupe de notoriété importante pour porter la soirée et assurer un rôle de parrain des jeunes groupes (axe diffusion).</p> <p>En outre, l'axe coopération est développé autour de Nationale 5: il s'agit d'un collectif des 5 provinces wallonnes qui propose un accompagnement complémentaire et poussé à un groupe de chaque province chaque année.</p>	<p>concerts / festivals, amateurs et programmeurs radio, labels / maisons de disques / producteurs, journalistes spécialisés...).</p> <p><u>Innovant</u>: une des particularités de l'opération Grand Tremplin et qui a le plus évolué au fil des 7 dernières années, réside dans la mise en place d'accompagnement, de coaching et de résidences artistiques (sensibilisation au self-management, coaching scénique, enregistrement studio). La volonté est de rendre l'accompagnement crédible et utile pour les groupes pour que d'une part, ils puissent évoluer grâce à ce processus et d'autre part, ils puissent laisser de bons échos du Grand Tremplin à l'extérieur. On peut évidemment ajouter à cela les suites possibles avec l'échange avec le Festival Mach 6 en France et le réseau Nationale 5. Une captation vidéo live donnant naissance à un clip par groupe a également été mise en place depuis l'édition 2014.</p> <p><u>Structurant</u>: le Grand Tremplin a ouvert certains débouchés pour les artistes (programmation, agence de booking, management etc.). En outre, en adhérant au collectif Nationale 5, il a permis aux différents acteurs « musiques actuelles » de la province de se rencontrer et de tisser un réseau entre eux. Sont ensuite nées des collaborations avec divers acteurs du milieu musical en FWB: Court-Circuit, Ca Balance, l'Envol des Cités, Rock's Cool...</p> <p><u>En termes de droits culturels</u>, on a un impact sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement et la promotion des cultures, y compris dans leur phase d'émergence par le biais d'une diffusion de groupes émergents face à un public de professionnels et d'amateurs - la liberté de création et d'expression en partant des projets de chaque artiste / groupe - l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens dans la perspective de leur émancipation au travers des résidences et coaching <p>Notons également que le GT encourage le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales et groupes culturels.</p>	
---	--	--

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>LA FERME!!!</p> <p><u>DIFFUSION</u> Festival de musiques dites alternatives. Programmation internationale intégrée dans la programmation officielle de la Ferme du Biéreau.</p> <p><u>MEDIATION</u> Sorties avec tablettes pour sensibiliser les publics aux musiques alternatives. Rencontres et discussions avec la population dans l'espace public. Mise sur pied d'un collectif de sensibilisation aux musiques alternatives avec différents acteurs culturels locaux (PointCulture, UCL Culture, Corps et Logis, Taille 33...).</p> <p>De nombreuses actions seront mises en place dans cet esprit dès 2015.</p> <p><u>COOPERATION</u> Action commune au travers du Collectif F+ regroupant les acteurs culturels liés aux musiques (alternatives) de Louvain-la-Neuve (dans un premier temps).</p>	<p><u>Innovant</u>: volonté de proposer à nos partenaires et à leurs publics d'autres musiques et d'autres moyens de les découvrir via une palette d'artistes moins « mainstream ».</p> <p><u>Mobilisateur</u>: public assez important et varié.</p> <p><u>Innovant</u>: sorties avec tablettes pour sensibiliser les publics aux musiques alternatives dans le cadre du Festival « La Ferme!!! ». Rencontres et discussions avec la population dans l'espace public.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de médiation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourage l'accès à des œuvres diversifiées et de qualité par la mise en place d'outils de médiation rassemblant musique alternative, en prémice d'un collectif rassemblant différents partenaires ayant la volonté de sensibiliser leurs publics à la découverte de musiques par d'autres biais que les canaux classiques. - Encourage l'accès à des œuvres et des pratiques diversifiées et de qualité en se concentrant sur des artistes différents de ce qui est habituellement proposé dans les médias. - Encourage le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté critique. - Encourage le développement et la promotion des cultures. 		

<i>Diffusion</i> Musiques non classiques Programmation et suivi de jeunes groupes du BW (avec les partenaires). Bourse des jeunes musiciens.	Programmation Ferme du Biéreau Inc'Rock	<u>Diversité</u> : styles variés dans le spectre « pop-rock ». <u>Innovant</u> : volonté de proposer à nos partenaires et à leurs publics d'autres musiques et d'autres moyens de les découvrir via une palette d'artistes moins « mainstream ». <u>Mobilisateur</u> : public important pour la majorité des événements.	La politique de diffusion à La Ferme du Biéreau est mise en lien avec l'axe Bassin de vie - volet territorial - Pôle culturel: Fortification des axes existant en musique (Ferme du Biéreau).
<i>Médiation</i> Eveil des plus jeunes à la musique. Formation aux pratiques musicales comme outil d'épanouissement.	Cérumen	<u>Innovant</u> : découverte d'instruments insolites pendant le Kid'Zik (Ferme du Biéreau) au moyen d'ateliers intergénérationnels.	
<i>Coopération</i> Rassemblement des structures musicales, professionnelles et amateurs, autour du projet de la Ferme du Biéreau (projet de centre musical du Brabant wallon).	Inc'Rock Jyva'Zik Un Soir Autour du Monde Opération Tremplin	<u>Structurant</u> : rencontre des différents acteurs « musiques actuelles » de la Province et tissage d'un réseau entre eux. > En termes de droits culturels, cet axe de coopération - Encourage le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales et groupes culturels - Encourage le développement et la promotion des patri- moines et des cultures, y compris dans leur phase d'émer- gence.	La Province du BW met sur pied le Welcome in BW. Cet événement prend place pendant le Festival Welcome Spring (gratuit, 20.000 personnes, Louvain-la-Neuve) et propose un espace de présentation des différents festivals du Brabant wallon.
	Ewa Ayiti		Voir politique interculturelle (secteur socioculturel).

AXE D'ORIENTATION : Politique théâtrale

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<i>Diffusion</i> Programmation et diffusion de théâtre jeune public en BW en partenariat avec les centres culturels locaux et le monde enseignant	- Programmation et diffu- sion scolaire auprès d'un max. d'élèves des écoles du BW (tous réseaux confon- dus), principalement dans les communes ne disposant pas de centre culturel. - Mise en circulation de ces élèves vers des centres culturels voisins ou pro- grammation au sein des	<u>Effet valeur ajoutée</u> à l'existant: qualité des spectacles présentés et encadrement pédagogique par certaines compagnies. <u>Effet mobilisateur</u> majeur. Pilier de l'action d'un CC, cet axe permet d'entretenir un contact permanent avec le milieu scolaire et de toucher environ 15 à 20.000 élèves par an. <u>Effet structurant</u> très positif ayant débouché sur une dynamique de coopération entre les animateurs « jeune public » des 12 CC autour de « OTTOKAR » (BW, mars 2015).	Un rêve : que le théâtre jeune public soit dans le programme scolaire du fondamental. Face aux nombreuses difficultés financières et organisationnelles rencontrées par les écoles qui souhaiteraient assister à des spectacles, il conviendrait d'œuvrer à une meilleure mobilité des publics scolaires. Expertise de 30 ans pour : - aide à la programmation à l'organisation du

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>écoles ou salles voisines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Important travail de fidélisation des écoles et de partenariat avec le Pôle culturel d'Ottignies-LLN - Aide à la programmation scolaire quand celle-ci est sollicitée. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoles ou salles voisines. - Important travail de fidélisation des écoles et de partenariat avec le Pôle culturel d'Ottignies-LLN - Aide à la programmation scolaire quand celle-ci est sollicitée. 	<p>Effet <u>décloisonnant</u> grâce à l'attention particulière accordée aux communes dépourvues d'infrastructures ou peu sensibilisées au théâtre à l'école et grâce aux actions de médiation et de sensibilisation menées.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorise l'accès des jeunes à la pratique culturelle dans une perspective citoyenne et de promotion d'égalité des chances. - Encourage l'accès à des œuvres diversifiées et de qualité. - Permet aux jeunes de découvrir une expression artistique, de nourrir et stimuler leur imaginaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Festival de la Marionnette à Tubize, au Festival aux Tchinois à Ottignies-LLN. - coordination d'Ottokar VI.
<p><i>Création</i></p> <p>Aides à la création professionnelle mise en lien avec des pratiques amateurs.</p> <p>Soutien aux initiatives ouvrant le théâtre aux autres univers artistiques.</p>	<p>Aide financière, logistique ou de diffusion aux créations des compagnies.</p>	<p><u>Valeur ajoutée à l'existant</u> : grâce au Foyer populaire de Court-Saint-Etienne et à la collaboration avec la salle de Louvranges, il nous est possible d'organiser des bancs d'essai devant un public d'élèves, ainsi que des représentations devant le jury pour se présenter à Huy. Certaines compagnies ont par ailleurs obtenu une mention pour leur création aux Rencontres Théâtre Jeune Public à Huy.</p> <p><u>Effet décloisonnant</u> : nos soutiens, bien que minimes, permettent à ces compagnies d'avancer dans leurs créations, d'avoir la confiance de professionnels et de rechercher d'autres soutiens.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe d'aide à la création :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourage la liberté de création et d'expression tout en promouvant la diversité culturelle. 	
<p><i>Médiation</i></p> <p>Programmation d'ateliers théâtraux mettant en présence des pratiques amateurs et professionnelles au service d'un propos sociétal.</p>	<p>Ateliers théâtre dans des classes du fondamental, menés par des artistes professionnels.</p> <p>Scènes à 2.3, à l'initiative de l'asbl. Promotion Théâtre en partenariat avec la Province du BW.</p>	<p><u>Effet décloisonnant</u> : environ 8 classes primaires font ces ateliers durant l'année et se rencontrent en montrant leur création lors des « classes d'art » à La Marlagne et des séances à Ottignies devant leurs proches.</p> <p><u>Effet innovant</u> : « Scènes à 2 » est devenu « Scènes à 2.3 », ce n'est plus un concours mais un véritable coaching de jeunes comédiens. Les jeunes sont coachés par des comédiens professionnels et assistent ensemble à un spectacle professionnel en soirée.</p>	<p>Pour chaque atelier, chaque année une demande de subside est introduite auprès de la Cellule Culture Enseignement, et très rares sont les fois où nous avons obtenu de l'argent. Aujourd'hui, nous travaillons avec le CDWEJ en tant que point de chute.</p>

	<p><u>Effet mobilisateur</u>: le projet Scènes à 2 a connu ses heures de gloire, mais montre un certain essoufflement.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de médiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourage les capacités d'expression et de créativité des jeunes, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective 	<p>Pour « Scènes à 2.3 » nous travaillons avec différents centres culturels du Brabant wallon qui accueillent l'événement.</p>
--	--	--

AXE D'ORIENTATION : Politique arts plastiques

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Exposition - diffusion Médiation Sensibilisation</p>	<p><i>Vivre la ville</i> En 2012, une centaine d'œuvres inouïes créées par les ateliers du CEC « Notre coin de quartier » à partir d'objets de récupération ont été exposées à Nivelles, Ottignies et Tu bize en collaboration avec les partenaires locaux. Le CCBW a coordonné cette décentralisation et a créé des visites commentées, une mallette pédagogique et des animations ludiques qui accompagnaient l'exposition.</p>	<p><u>Innovant</u>: le secteur « arts plastiques » du CCBW a réalisé de nombreuses activités de sensibilisation et de médiation artistiques à l'attention principale des écoles, mais aussi d'associations ou de groupes intéressés. Ces animations ont eu pour but de faire découvrir l'exposition <i>Vivre la ville</i>, ses objectifs, sa vision de la ville, mais aussi de sensibiliser les jeunes à la récupération puisque cette exposition a été entièrement réalisée à partir d'objets de tous les jours récupérés. Grâce aux animations, les visiteurs se sont interrogés sur les matières, le recyclage, les enjeux pour la planète, ainsi que la démarche artistique des jeunes et d'artistes reconnus.</p> <p><u>Mobilisateur</u>: cette exposition a été accueillie par plusieurs centres culturels du Brabant wallon et a récolté un très vif succès public auprès des écoles, des écoles de devoirs, des PCS (Plan de Cohésion sociale) et de certaines associations.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourage les capacités d'expression et de créativité des jeunes, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective. - Renforce l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire: l'artistique au service d'une thématique de société, comme manière d'aider les gens à s'interroger sur leur réalité, leur contexte de vie et le pouvoir qu'ils ont sur celui-ci. Cette exposition fut l'occasion de mettre les villes de Nivelles, Ottignies et Tubize à l'honneur tout en dirigeant le citoyen vers de nouvelles interrogations: revalorisation d'un quartier, recomposition d'un autre... L'exposition a donné la parole aux habitants qui ont livré leur regard. Certains enfants ont participé au projet dans le cadre d'une création plastique. 200 œuvres, collages, photos, installations, peintures et sculptures ont été réalisées, grâce à des matériaux de récupération. Une façon de les sensibiliser au tri sélectif. Les enfants se sont penchés sur la ville de manière inventive et créative. 	<p>Cette exposition a été conçue pour être mobile, facilement transportable d'une salle à l'autre, et adaptable au lieu d'accueil. Lors de chaque exposition, nous avons créé des outils de médiation afin d'amener le public à comprendre l'œuvre et le message de l'artiste, mais aussi à dépasser l'œuvre en elle-même pour comprendre son message, son contexte ou sa création, mais aussi les matières utilisées, et la vie de ces matières.</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Exposition - diffusion Médiation Sensibilisation</p>	<p>L'exposition Up!Design, née dans la continuité du concours <i>Design de Développement Durable</i>, initié par la Province du Brabant wallon, a pour objectif d'amener le public à s'approprier le design, à travers le prisme du développement durable. En 2013, au cours de cinq séries d'ateliers menés avec le Collectif Kalbut DSGN et les ressourceries, des adolescents et des adultes ont créé et détourné les objets de notre quotidien. Une sélection de ces créations a été visible dans l'exposition. En 2014, des ateliers de reliure upcycling ont été menés en bibliothèques avec l'artiste du collectif <i>Brolskine</i>, Corinne Clarysse. Les participants ont eu l'occasion de s'essayer à la reliure et de créer des carnets à partir d'enveloppes, de cartes routières, de cahiers scolaires, etc. de récupération</p>	<p><u>Innovant</u> : ce projet s'est étalé sur deux saisons, 2014-2015 et 2015-2016 et comprenait deux phases. La première phase, a consisté en ateliers d'upcycling, soit de design à partir d'objets recyclés ou de réorientation de la finalité originale des matières premières. Cette phase a permis à chacun de découvrir l'écodesign, de s'exprimer artistiquement et d'exposer son travail lors d'une exposition mise en place dans les ressourceries, partenaires du projet. La seconde phase, a consisté en la mise en place d'une exposition mettant en évidence le concept de l'upcycling tel que le définit le Collectif Kalbut Design, partenaire de l'ensemble de ce projet. L'exposition, rassemblant des œuvres de plusieurs artistes designers, nous a plongés dans l'univers de l'upcycling et ses différentes facettes.</p> <p>A l'image du projet <i>Vivre la ville</i>, nous avons mis en place des visites commentées et des animations s'adressant aux classes de maternelles, primaires et secondaires visant à approfondir ces concepts artistiques, ainsi qu'à la dimension éco-responsable sous-jacente.</p> <p><u>Mobilisateur</u> : Ce projet, mené par le Centre culturel du Brabant wallon et l'asbl Article 27, a rassemblé des ressourceries, des centres culturels, des Centres d'Expression et de Créativité (CEC), des Plans de Cohésion sociale (PCS), des bibliothèques et des maisons de jeunes, sur l'ensemble du Brabant wallon. Suite à un vif intérêt de la part des opérateurs culturels, l'exposition a circulé dans un grand nombre de centres culturels et fut visitée par un très large public (scolaire principalement) venant de tout le Brabant wallon.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforce l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire en faisant prendre conscience au moyen d'œuvres artistiques, de la place et de l'impact que nous avons dans la société, mais aussi la force que nous avons face au défi environnemental. Cela a pris la forme de petits gestes du quotidien à réaliser, ou d'une prise de conscience de la société de consommation. 	<p>Cette exposition a également été conçue pour être mobile, facilement transportable d'une salle à l'autre, et adaptable au lieu d'accueil ce qui a largement contribué à son rayonnement dans la Province du Brabant wallon.</p>

AXE D'ORIENTATION : Politique littéraire et bande dessinée

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Depuis 2009, l'axe d'orientation de sensibilisation et de séduction à la lecture a essentiellement concerné l'organisation et le rayonnement du Prix Jean Muno au travers d'animations littéraires dans le but de valoriser la « jeune » création littéraire belge de langue française tout en faisant connaître l'œuvre de Jean Muno. Pour ce faire, d'une part, le CCBW s'est appuyé sur le réseau des bibliothèques publiques et d'autre part, il s'est investi dans l'organisation du Festival « Nuits d'encre », en partenariat avec le Pôle culturel d'Ottignies Louvain-la-Neuve, coordinateur de l'événement. Dès 2010, le CCBW a développé en outre, un nouvel axe de sensibilisation et de médiation de la « bande dessinée ». Il a organisé plusieurs expositions de qualité, des concours de dessins et des stages avec des dessinateurs professionnels. En 2013, suite à l'engagement d'une nouvelle animatrice, le secteur de la bande dessinée et de la littérature prend le pouls des questions actuelles en utilisant les outils qui lui sont propres: le rapport texte/image, la bande dessinée, la multiplicité des formes et pratiques d'écriture et le lien au sens dans l'illustration. Il utilise les formes émergentes de l'image et de l'écriture contemporaine pour créer des passerelles avec d'autres secteurs au sein du CCBW (Ottokar, RBDL...) tout en étant le pivot du savoir-faire, à l'écoute des envies, activateur et soutien de la dynamique mise en place par les opérateurs culturels (CCL, bibliothèques, CLEA, la Maison du Conte...).</p>	<p>Prix Jean Muno remise d'un prix récompensant une première œuvre publiée animations de sensibilisation.</p>	<p>Effet mobilisateur: Le Prix Jean Muno a pu à la fois rassembler des partenaires diversifiés (auteurs, bibliothèques, professeurs et libraires...) autour du prix, mais il fut également l'opportunité de sensibiliser le public à d'autres disciplines artistiques. Les animations qui suivent le prix ont également rassemblé tous ces partenaires, avec en 2013 une intervention dans l'espace public de comédiens pour lancer des ouvrages mobiles dans les gares et lieux de passage.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de sensibilisation favorise l'accès des publics à la pratique de la lecture dans une perspective citoyenne et de promotion d'égalité des chances. Les animations ont permis à chacun de se confronter à la littérature dans sa classe, une bibliothèque ... Nous avons aussi voulu faire circuler des ouvrages au départ de gares et de lieux de passage afin que les gens puissent lire un livre qu'ils n'auraient probablement pas lu (lisent-ils habituellement?), de laisser un commentaire puis de le remettre en circulation. Notre but était que la littérature puisse entrer chez tout le monde, être abordée par tous et que chacun puisse laisser son commentaire sans peur d'être vu ou jugé.</p>	
<p><i>Sensibilisation</i> Attribution d'un prix. Accompagnement original de la remise du prix (scénographie, animations, etc).</p>	<p>Ateliers d'écriture avec Veronika Mabardi suite à un accueil de l'artiste en résidence.</p>	<p>Effets décloisonnant et mobilisateur: au départ d'un banc d'essai, un atelier d'écriture en lien avec une bibliothèque a pu être mis en place avec l'artiste, en prolongation de son propre travail sur la thématique de la femme, avec des femmes.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe de programmation encourage les capacités d'expression et de créativité des publics, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective.</p>	
<p><i>Programmation</i> en lien avec les programmes thématiques identifiés et en appui des initiatives menées avec les partenaires</p>			

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Création Aide à la création de lieux d'expression littéraire originaux et innovants (blogs, etc).</p>	<p>Collaboration avec un lieu privé en plein essor. Création de cartes postales pour le RBDL (voir secteur socioculturel).</p>	<p><u>Effets structurant et mobilisateur</u> : dans le cadre des <i>Nuits d'encre</i>, nous avons mis en place une collaboration avec la Tchatche, petit lieu privé de diffusion. Nous avons donc pu les intégrer dans ce festival littéraire brabançon et entamer une collaboration. <u>Effet décloisonnant</u> : rencontre entre l'éducation permanente et sa réflexion sur le logement en Brabant wallon, et une illustratrice afin de donner une vision artistique de leurs revendications, leurs constats.</p>	
<p>Médiation Mise en valeur d'un axe de travail séduction à la lecture, en lien avec les partenaires.</p>	<p>BD contemporaine, expos casques et textes Carnet du spectateur (dans le cadre de la préparation d'Ottokar, théâtre jeune public)</p>	<p><u>Effet structurant</u> : autour de la BD alternative et d'une exposition mise en place par la Bibliothèque de Lasne, nous avons créé avec eux des outils permettant au public d'entrer plus facilement dans l'exposition et son univers. <u>Effet convivialité</u> : nous avons exposé un des résultats de l'exposition chantier (voir Saison Chantier), à savoir des textes et photos de la population locale portant des casques de chantier, arrangés par des artistes. Cette exposition a été montrée sur la façade extérieure du Centre culturel d'Ottignies-LLN, manière de remettre dans le champ public des photos prises avec la population. Plusieurs personnes ayant été photographiées étaient présentes au vernissage. <u>Effet structurant</u> : le carnet du spectateur est un outil ludique créé en partenariat étroit avec les CCL et des professionnels du théâtre et de l'image dans le cadre de l'événement Ottokar. En termes de droits culturels, il s'agit d'un impact sur l'accroissement des capacités d'expression et de créativité du citoyen, car il est bien question de prendre part en créant, un dialogue autour de la diversité des propositions du spectacle vivant. Un outil ludique qui donne des clés pour affuter un propos mais aussi explorer un langage propre par le jeu, le dessin la prise de parole. Un outil initié par l'événement Ottokar lors d'une représentation d'un spectacle vivant qui reste essentiellement un outil intemporel de médiation (pour les enfants mais aussi leurs parents, les écoles, les bibliothèques et bien évidemment les centres culturels).</p>	
<p>Mise en commun de la dynamique de coopération pilotee par la Bibliothèque publique de la CF avec les initiatives des programmes thématiques identifiés.</p>	<p>Salon des auteurs Coopération : un travail sur l'ensemble du territoire du Brabant wallon alliant tissu associatif et acteurs culturels.</p>	<p><u>Effet mobilisateur</u> : Le projet « Salon des auteurs », initié par la Province, a rassemblé à nos côtés deux opérateurs agissant à l'échelle du Brabant wallon, la Bibliothèque centrale et la Maison du Conte et de la Littérature. L'ensemble des bibliothèques locales reconnues ont également apporté leur pierre à l'édifice, ainsi que le CLEA. Tous ces acteurs ont activement participé à créer l'animation de cet</p>	

	<p>Médiation : speed d'auteurs</p> <p>Création et diffusion conjointes : exemple : challenge des auteurs</p>	<p>événement à travers des rencontres, des débats, des lectures, etc.</p> <p><u>Cet axe de coopération</u> met en valeur deux notions fortes dans les droits culturels : l'impact sur le maintien et l'impact sur le décloisonnement des pratiques culturelles. Dans cet événement, une attention a été portée à ce que tous soient représentés : ont été invités aussi bien les professionnels que les amateurs, brassant le champs littéraire du journalisme à la poésie. La pratique de l'écriture était également mise en avant, que ce soit au niveau des lieux d'écriture, des étapes de création ou par le biais de l'écriture en direct.</p> <p><u>Effet innovant</u> : le speed d'auteur (mis en place dans le cadre du salon des auteurs) est une rencontre courte, il permet une approche de la littérature sous une forme ludique et amorce une discussion autour de la littérature dans un événement où il est possible de prolonger, d'approfondir et d'étayer ce dialogue.</p> <p><u>Effets décloisonnant et innovant</u> : le challenge des auteurs proposait aux auteurs d'écrire dans un temps court et avec différentes contraintes (notamment celle de s'inspirer de l'événement qu'est le salon). Cet acte de création en direct permettait au public d'identifier les auteurs et éventuellement (pour certain) de participer à leur création. Au-delà de la prouesse artistique, dans l'esprit du salon, ce projet a mis tous les auteurs (amateurs et professionnels) au même niveau face aux contraintes. La diffusion proposée a été imaginée et créée selon cette même attention : celle de faire entendre l'ensemble des textes. Un collectif de comédiens les a donc agencés de façon à créer une œuvre collective et pluridisciplinaire. (chant, musique, lecture, adaptation).</p> <p>> En termes de droits culturels, ce projet est à la croisée entre la participation à la culture, son accès et la créativité. Ce projet est la résultante des actions et des compétences des acteurs régionaux : la Province, la Bibliothèque centrale la Maison du Conte et de la Littérature et le CCBW, ainsi que des bibliothèques.</p>
--	--	---

AXE D'ORIENTATION : Politique arts du cirque, forains et de la rue

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
Le « Temps des bourgeois », événement d'envergure se déroulant tous les deux ans au Parc à Mitrailles, alliant théâtre et installation plastique, s'est doucement orienté vers le cirque et plus spécifiquement en 2010 avec la venue du cirque Trottola. Le Festival « EN L'AIR » a vu le jour en 2012, suivi d'autres éditions en 2013 et 2014.	L'axe du cirque a pu se développer ces dernières années suite à l'arrivée dans le secteur d'une personne ayant des compétences circassiennes. Cet engagement fut concomitant à l'ouverture de la salle du Foyer populaire comme espace de création avec ses dimensions parfaites pour y travailler cette discipline. C'est donc facilement et naturellement que cette orientation s'est développée.		

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Programmation</p> <p>Festival EN L'AIR</p> <p>Temps de sensibilisation aux arts du cirque à travers une vision large du cirque tant au niveau des disciplines représentées que de la renommée des artistes (jeunes compagnies et artistes confirmés), que de leur étape de création.</p> <p>En effet, à l'instar des bancs d'essai organisés lors des résidences, le Festival EN L'AIR met en avant les créations actuelles, mais aussi celles à venir puisque des bancs d'essai cohabitent avec les spectacles, et même des écoles de cirque. Le public peut donc comprendre, sentir, ce qu'est le cirque contemporain et sa création.</p>	<p><u>Effet innovant</u>: le Festival EN L'AIR est un lieu de création puisque des résidences d'artistes sont directement intégrées au festival. Les artistes ont donc bénéficié d'un espace de création, d'un soutien de notre part et aussi de premières représentations, ou premiers tests en public, élément essentiel pour beaucoup d'artistes.</p> <p>Le festival est construit autour d'éléments de <u>médiation</u> afin de se plonger pleinement et de différentes manières dans le cirque. Dans rencontres avec les artistes sont organisées, mais aussi des ateliers de photos/vidéos autour des artistes en création. Le fait de mélanger des amateurs à des professionnels, ainsi que des spectacles encore en construction et donc fragiles, permet aussi au spectateur de rentrer au cœur même du travail de l'artiste tout au long de sa carrière.</p> <p>Ce projet est également <u>mobilisateur</u> au sein de l'équipe, il a permis à divers secteurs d'activités et différentes disciplines de s'y raccrocher, avec l'intégration du multimédia ou encore de la caricature.</p> <p>Le Festival EN L'AIR permet <u>un accès à tous</u> à une certaine forme de culture. Le cirque contemporain nous paraît être un média rassembleur car multidisciplinaire et visuel. Nous avons également mis en place une communication variée et ciblée au niveau local afin de toucher un vaste public.</p> <p>Le festival permet également aux artistes de créer et de montrer le résultat de leur travail (en cours).</p>	<p>Grâce au Festival EN L'AIR et au Foyer populaire, le Centre culturel du Brabant wallon est devenu un acteur du cirque en Communauté française, reconnu par la profession. Notre volonté est d'ancrer cette position et de développer les liens avec les autres acteurs du secteur.</p> <p>Ceci montre bien les besoins du cirque à l'heure actuelle en termes de création et de diffusion. Malgré une évolution sans conteste ces dernières années, le cirque peine toujours à se construire, à se créer et à se diffuser. Nous avons donc créé des liens avec divers opérateurs du secteur tel l'ESAC, plusieurs lieux de résidence, des écoles de cirque amateur ainsi que le Festival du « P'tit Cirq'en Palc ». Dans le cadre d'un projet mené pour Wallonie-Bruxelles International, nous avons pu visiter et rencontrer l'Ecole de Cirque d'Haïti, avec la volonté de prolonger les liens entre nos structures. Nous avons également fait partie de la Maison du Cirque qui s'est éteinte récemment.</p> <p>L'axe circassien étant présent chez d'autres opérateurs partenaires en Brabant wallon, nous souhaitons créer du lien entre ces opérateurs autour de cette discipline afin que le Brabant wallon puisse être reconnu, entre autres, comme un lieu du cirque contemporain.</p>	

AXE D'ORIENTATION : Transversalité et politique pluridisciplinaire

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Mise en œuvre de saisons thématiques conçues et réalisées selon quatre critères:</p> <p><i>Originalité</i></p> <p><i>Transversalité</i></p> <p><i>Mélange des disciplines</i></p> <p><i>Partenariat</i></p>	<p>Tous les amateurs des secteurs d'animations du CCBW ont identifié et porté des projets qui correspondaient aux 4 critères mentionnés.</p> <p>Nombreux furent ceux-ci, mélangeant formes, techniques, publics...</p> <p>Citons plus particulièrement:</p>	<p>Si l'objectif premier du Contrat-programme 2009-2014 du CCBW était <i>de créer du lien entre les populations et les territoires / lieux de vie</i>, un des moyens concrets de traduire cet objectif fut de renforcer la pertinence et la cohésion des projets en développant leur transversalité. Pour parvenir à cette cohésion de projets, le CCBW a mis en place plusieurs saisons thématiques et transversales.</p> <p><u>Effets structurant et mobilisateur</u>: les saisons thématiques ont permis d'instaurer une logique de décloisonnement et de concertation entre le centre culturel et son environnement</p>	<p>La mise en œuvre de saisons thématiques s'est attachée à respecter la parole collective de l'équipe tout en respectant les enjeux, finalités et objectifs du CCBW. Celle-ci a nécessité des remises en question et des améliorations de la méthodologie.</p> <p>La saison a largement contribué, renforcé les liens entre les différents secteurs du CCBW, qui par le passé étaient cloisonnés.</p>

<p>Pour la saison HABITER: les marionnettes humaines Maurice au Balcon à Ittre, le Bluub (espace de sensibilisation à l'architecture) à Nivelles, les projets participatifs « Habiter Genappe », « Quartier en fête à Jodoigne » et le spectacle d'été « Des Cailloux et des pommes ».</p> <p>Pour la saison CHANTIER: expositions de casques et photos, l'installation monumentale « Consolation Consommation » à Ittre dans le cadre des SSTV et l'inauguration de l'Espace d'inventions dans le Foyer populaire.</p> <p>Pour la saison BOUSCULER: interventions sauvages des comédiens dans le cadre d'une opération de séduction à la lecture et du Prix Jean Muno.</p>	<p>et a anticipé la façon dont nous aurons à mener notre action de développement culturel et territorial au regard du nouveau Décret. C'est-à-dire replacer la culture comme l'un des éléments dynamiques du développement local et territorial. A la différence des saisons de type « abonnement », les saisons thématiques du CCBW sont parties d'une question liée à l'identité et aux enjeux sociétaux du Brabant wallon et ont cherché à mettre en évidence plusieurs facettes des réponses possibles à cette question. Elles ont permis d'instaurer des relations de médiation et de coopération avec des partenaires habituels ou inhabituels.</p> <p>La mise en place des saisons thématiques a demandé une attention accrue vis-à-vis des attentes des partenaires, un respect réciproque et une volonté réelle de décloisonner les fonctionnements acquis:</p> <p>tant sur le plan territorial (ce qui a impliqué le développement des relations entre les partenaires, les artistes, la mise en place de projets qui dépassaient les spécificités de chaque territoire.) que sur le plan des disciplines, par la volonté des secteurs de s'associer lors de l'élaboration des projets afin de les enrichir et de leur conférer originalité et caractère innovant.</p> <p><u>Effet novateur</u>: les différentes saisons ont possédé un caractère innovant par l'approche artistique des projets, leur forme novatrice et émergente, l'intervention artistique sur un territoire de vie en accueillant la participation d'artistes, la découverte de lieux inattendus sur le territoire brabançon.</p>	<p>En 2014, on ne parle plus de saison thématique mais de projets intersectoriels au sein du CCBW et de projets inter centres culturels à l'échelle du territoire du Brabant wallon.</p> <p>Ces dernières années sont marquées par les nombreuses coopérations de projets entre secteurs (RBDL, Ottokar, Gasteropidus...) ce qui impacte sur le décloisonnement.</p>
---	--	--

AXE D'ORIENTATION : Lieux de programmation

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Couverture de l'ensemble du Brabant wallon en termes d'implantation de projets (27 communes).</p>		<p><u>Effet de développement territorial atteint</u>: Le CCBW est un acteur supra communal qui mène un développement culturel territorial coordonné et concerté à l'échelle de l'arrondissement de Nivelles, coïncidant avec le territoire de la Province du Brabant wallon sans être attaché ni à un pôle urbain important, ni à une commune en particulier bien qu'ayant son siège situé sur la Commune de Court-Saint-Etienne, et qu'il n'y a pas d'implication forte de cette dernière.</p>	<p>La pertinence de notre action en réseau sur l'ensemble du territoire est confirmée. Il s'avère maintenant pertinent de travailler au niveau des différentes échelles depuis celle du quartier, à celle de la coopération entre plusieurs communes (supra communale) à l'extraterritorialité. Cette définition de 3 échelles permettra la construction de partenariats pertinents par rapport aux actions à construire.</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Le Foyer populaire : Poursuite des efforts en vue de réhabiliter le lieu et d'y inscrire un projet de développement fort, à la fois à l'échelle territoriale de la Commune de Court-Saint-Etienne et à la fois à l'échelle thématique de la polyvalence des missions.</p>	<p>En décembre 2011, suite aux travaux de mise en conformité et grâce à un partenariat entre la Commune de Court-Saint-Etienne et le CCBW, le Foyer populaire est devenu un lieu d'invention et d'innovation dédié à la création artistique multidisciplinaire. Il a accueilli plus d'une cinquantaine de compagnies (belges et étrangères) en résidence artistique faisant de Court-Saint-Etienne un lieu de rayonnement artistique.</p>	<p>Le CCBW se caractérise donc par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication identique des Communes : reconnaissance d'un schéma de développement culturel territorial et non d'actions spécifiques sur telles ou telles communes - Implication financière des 27 communes - Rayonnement de ses actions par une dynamique de réseau : coordination des centres culturels, coordination éducation permanente, Maisons de Jeunes, réseau des bibliothèques, CEC, PointCulture, Conseil de la Maison de l'urbanisme, réseau circassien... 	<p>Ce travail sur différentes échelles permettra aussi de développer le sentiment d'appartenance du citoyen par son implication au niveau de son quartier qui rayonne à l'échelle du territoire du Brabant wallon et au-delà.</p>
<p>Le Foyer populaire : Poursuite des efforts en vue de réhabiliter le lieu et d'y inscrire un projet de développement fort, à la fois à l'échelle territoriale de la Commune de Court-Saint-Etienne et à la fois à l'échelle thématique de la polyvalence des missions.</p>	<p>En décembre 2011, suite aux travaux de mise en conformité et grâce à un partenariat entre la Commune de Court-Saint-Etienne et le CCBW, le Foyer populaire est devenu un lieu d'invention et d'innovation dédié à la création artistique multidisciplinaire. Il a accueilli plus d'une cinquantaine de compagnies (belges et étrangères) en résidence artistique faisant de Court-Saint-Etienne un lieu de rayonnement artistique.</p>	<p><u>Effet de développement territorial atteint:</u> L'ancrage du Foyer populaire/Espace d'inventions au cœur du projet du CCBW en fait un outil culturel au service de ses missions et un lieu de rayonnement artistique. En effet, le CCBW a misé sur un travail de création et sur une logique de résidence, préférés à la fonction de diffusion. Il a favorisé la médiation et l'implication des artistes dans tout ce qui fait lien entre l'artiste et la population, inscrivant plus que jamais le CCBW au cœur du développement culturel territorial. <u>Effets de convivialité, innovant et de diversité atteints:</u> Régulièrement, les artistes accueillis en résidence invitent la population de Court-Saint-Etienne à assister à la présentation d'une étape de travail de leur projet. Ces «bancs d'essai» sont l'occasion pour les artistes de recevoir en écho l'avis du public. Pour les spectateurs, c'est l'occasion d'observer les réflexions qui animent les débuts d'un projet d'artistes pour en découvrir et saisir les clés petit à petit. > <u>En termes de droits culturels</u>, la rénovation et l'affectation du Foyer populaire en espace d'inventions : - Encourage l'accès pour des habitants de CSE à des œuvres diversifiées et de qualité. - Encourage la liberté de création et d'expression des artistes. Au travers de ces résidences, le CCBW soutient, aide et encourage les créateurs qui ont un réel besoin de salles de répétition. - Crée du lien entre artistes, partenaires culturels et population locale (Cfr. Grand ballroom populaire, Festival P'tit en l'Air...</p>	<p>Vif succès de l'outil mis à disposition des artistes, souvent confrontés au manque de lieux spécifiquement destinés à la création. Il nous semble dès lors nécessaire de développer cet espace de résidences encore davantage ce qui justifierait une demande de reconnaissance de la FWB pour une spécialisation en « aide à la création et en résidence ».</p>
<p>Le Parc à Mitrailles : Définition d'un projet pour ce lieu unique. Amélioration de</p>	<p>Festival Temps des Bourgeois (2010) Le géant de Kayass (2011) en</p>	<p><u>Effet structurant :</u> certains des événements organisés au PAM le sont en partenariat avec des opérateurs culturels ou des associations locales qui prévoient de continuer à travailler ensemble de façon durable.</p>	<p>Le Parc à Mitrailles ASBL, vestige des anciennes Usines Emile Henricot, espace de mémoire vivace, est un centre d'événements à caractère socioculturel artistique, économique et</p>

<p>l'efficacité des structures mises au service du développement du lieu.</p> <p>Programmation d'activités pluridisciplinaires mettant en valeur l'originalité patrimoniale, créative et historique du lieu.</p>	<p>collaboration avec l'Atelier Jean Vilar Festival En l'Air (2012)</p> <p>Fêtes des associations (2011 - 2013 - 2015) en collaboration avec le Forum stéphanois La caravane de la diversité (2014)</p>	<p><u>Effet innovant</u> : les différents événements programmés visent essentiellement le soutien à la création originale et novatrice et sont dotés de contenus artistiques à la hauteur des dimensions uniques du PAM.</p> <p><u>Effet de développement territorial</u>: le PAM peut développer des fonctions que le Foyer populaire ne peut développer, notamment sur des dimensions de création et des scénographies hors normes. Il peut aussi être un espace mieux dédié à certaines disciplines particulièrement demandeurs d'espaces (les arts du cirque ou les arts de la rue par exemple).</p> <p><u>Effet de convivialité</u>: malgré le gigantisme du lieu, l'accent est également mis sur l'intimité et la convivialité, de manière à ce que le public puisse s'approprier le lieu.</p>	<p>touristique que la Commune de CSE met à disposition du CCBW 30 jours par an. Le CCBW peut dès lors occuper cette infrastructure pour y organiser un programme pluridisciplinaire et d'envergure, notamment en cirque étant entendu que les frais logistiques et de fournitures liés à la mise à disposition du site restent à charge du CCBW.</p> <p>La proximité du Parc à Mitrailles avec le Foyer populaire en fait deux lieux complémentaires pour la création et la diffusion artistique.</p> <p>Il importe de continuer à défendre une affectation du PAM en tant que lieu destiné à la création et la diffusion culturelles. Il s'agira aussi d'affirmer sa place dans le paysage culturel, suite à l'arrivée prochaine du Hall polyvalent à Wavre.</p>
--	---	--	---

Objectif 2 : Faire des populations du Brabant wallon les acteurs et des acteurs, les témoins du développement de la culture en Brabant wallon

PROGRAMME THEMATIQUE 2 : SOCIETE DURABLE ET RESPONSABLE

AXE D'ORIENTATION : Politique de sensibilisation au Cadre de vie

-> Maison de l'urbanisme

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>La Maison de l'urbanisme du Brabant wallon a été officiellement créée en 1993. Elle a pour objet l'implication du public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition de leur cadre de vie.</p> <p>Elle bénéficie du soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon et est gérée en partenariat par des représentants de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province du Brabant wallon et des 27 Communes, des professionnels de l'aménagement du territoire, des membres des CCATM et des représentants d'associations.</p> <p>Une des grandes spécificités de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon est son intégration au sein du Centre culturel du Brabant wallon avec lequel elle mène régulièrement des projets transversaux. Cette interactivité constitue une des qualités majeures de l'institution, elle en fait également son originalité et sa force.</p>			
<p>Le Conseil d'orientation de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon qui se réunit minimum une fois/an, a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider les orientations et options dans lesquelles vont se développer l'objet de la Maison de l'urbanisme, 			

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> - Aider l'équipe de la Maison de l'urbanisme à définir des actions concrètes dans le cadre des orientations générales des missions à réaliser, - Valider le programme d'activités annuelles et le budget y afférant. Le Conseil émet, le cas échéant, un avis circonstancié qui sera communiqué au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale du CCBW, - Analyser et décider des propositions émises par le Bureau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Midis de l'urbanisme - 20 heures de l'urbanisme - Journée thématique « Patrimoine et lumière » - Académie « Habiter » 	<p><u>Effet structurant</u> important, ce type d'événement permet au public de se rassembler et ponctuellement de développer des contacts / actions futures.</p> <p><u>Effet innovant</u> majeur grâce aux formes spécifiques des débats et rencontres et grâce aux colorations culturelles et artistiques données aux événements d'information, de formation et de sensibilisation.</p> <p>Citons plus particulièrement la présence d'un dessinateur (Charlotte Meert, Marco Paulo lors des <i>Midis</i> ou Jacques ws>@andron lors de l'Académie Habiter). Leurs croquis illustrent en direct les conférences et débats. Ils apportent souvent un regard décalé, une sorte de « poil à gratter ». Une caricature vaut parfois mieux que de longs discours.</p> <p>Les différentes formes artistiques s'imposent plus que jamais pour créer l'intersection entre cadre (et qualité) de vie et culture, entre politiques de l'aménagement du territoire et collectivités publiques et surtout pour reconnaître, écouter et faire parler les populations qui habitent notre territoire, dans l'objectif d'en faire les acteurs du territoire. En cela, imaginant le territoire de demain, les formes et contenus artistiques peuvent révéler de nouveaux modes territoriaux de gouvernance « <i>transformant égalité territoriale en équité territoriale</i> ».</p> <p><u>Développement territorial</u> : les actions menées portent sur des thématiques liées au développement territorial. Celles-ci encouragent et suscitent les discussions et les débats sur ces questions.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe permet et encourage la participation aux réflexions menées sur les enjeux liés au cadre de vie. Il permet les échanges de points de vue, la rencontre, en toute liberté d'expression, sur des sujets liés au territoire, le Brabant wallon, et à son développement.</p>	<p>Les offres en matière d'événements liés à l'aménagement du territoire sont de plus en plus nombreuses. Pour se garantir du public, il faut lui offrir des événements de haute qualité tant sur le fond que sur la forme. Il faut se démarquer en proposant des actions novatrices et en adéquation avec l'actualité.</p> <p>Les thématiques débattues et liées à l'aménagement du territoire à son développement sont des sujets qui constituent une des essences même de notre culture. Traitées de manière plus académique ou artistique, elles questionnent nos manières de vivre, d'habiter, d'occuper l'espace.</p>
<p>Outils mis en place :</p> <p>Publications</p> <p>Conférences-débats</p> <p>Formations professionnelles</p> <p>Ateliers de pratique vers jeunes publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mensuel Espace-vie - Tomes « ARCHITEC-TURES » - Itinéraire découverte « Le patrimoine bâti et l'architecture insolites » 	<p><u>Effet structurant</u> important, ce type d'actions permettant au public d'une part, de se rassembler et ponctuellement de développer des contacts/actions futures et d'autre part, de partager des expériences. Elle permet également de se faire rencontrer des publics différents ce qui enrichit les partages d'idées.</p>	<p>Le mensuel Espace-vie a, en 1999, fait l'objet d'une refonte tant sur sa forme (du noir et blanc à la couleur) que sur son fond (nouvelle mise en page, nouvelles rubriques, 4 pages dédiées à la culture). La volonté a été de réancrer la</p>

<p>Expositions dans la transversalité culture - cadre de vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Journées de formation pour les fonctionnaires des services urbanisme - Journées de formation pour les membres des CCATM - Formations des enseignants au jeu « Urbanistes en herbe » - Journées d'initiation des jeunes à l'architecture - Journées de sensibilisation des jeunes à l'aménagement du territoire - Exposition photographique « ARCHITECTURES » - Concours photos « L'architecture du XXe siècle en Brabant wallon » - Les Ateliers du Territoire - Bluub... explique l'architecture, l'art et la ville aux enfants 	<p><u>Effet innovant</u> majeur grâce aux formes et colorations culturelles et artistiques données aux outils mis en place. Citons par ex. <i>le Bluub</i>, un centre itinérant d'art et d'architecture pour les enfants, réalisé par les architectes Isabelle Cornet et Inès Camacho qui incite à découvrir l'architecture et la ville, à poser un autre regard sur le paysage urbain grâce à une série d'animations permettant d'observer, réfléchir et imaginer l'environnement autour du Bluub.</p> <p><u>Développement territorial</u>: les actions menées portent sur des thématiques liées au développement territorial. Elles permettent les échanges, débats et discussions entre les publics (experts, citoyens, pouvoirs publics, monde associatif...). Elles sont des plateformes de rencontre entre tous les acteurs de l'aménagement du territoire.</p> <p>La diversité des actions permet de rassembler des publics différents ce qui apporte une plus-value aux échanges.</p> <p>> En termes de droits culturels, cet axe permet l'implication, la participation du citoyen aux démarches et processus de mise en place d'outils d'aménagement du territoire. Il permet de rendre les questions de développement du territoire plus accessibles à tous et de favoriser la participation de tous à des projets et actions.</p>	<p>revue sur des thématiques davantage liées au BW, à l'actualité de l'aménagement du territoire dans la province ou liées aux événements CCBW (le développement des communes, les grands projets en BW...). La parole est plus largement donnée aux acteurs de l'aménagement du territoire, une place plus importante est laissée aux débats et aux échanges de points de vue. La revue croise les enjeux liés au cadre de vie et à la culture et démontre que l'un et l'autre sont intimement liés.</p> <p>Développer un outil de sensibilisation à l'aménagement du territoire auprès du jeune public était indispensable, celui-ci faisant clairement défaut dans le programme scolaire. L'outil proposé par la MU permet de sensibiliser les 10-12 ans au développement de leur cadre de vie en ciblant la réflexion sur l'aménagement d'un village. Il permet aux enfants de comprendre le fonctionnement et l'organisation de leur milieu de vie et les conscientiser aux enjeux et défis à venir.</p>
---	--	--	--

AXE D'ORIENTATION : Politique de sensibilisation au Cadre de vie -> Contrat de rivière

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>2009 marque un tournant pour le CCBW. Après 17 ans de présence active et fructueuse au sein du CCBW, la cellule Contrat de rivière a été contrainte de prendre juridiquement son autonomie.</p> <p>Le Contrat de rivière Dyle-Gette pleinement intégré dans la dynamique de développement territorial du CCBW doit s'autonomiser en ASBL distincte.</p> <p>La Région wallonne, initiatrice d'un nouveau Code de l'eau, a prévu d'organiser les Contrats de rivière en ASBL à objet social unique, ce qui empêche la poursuite d'une configuration conjointe CCBW-CRDG.</p>			

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>En 2009, l'ASBL Contrat de rivière Dyle-Gette se constitue. Le personnel est transféré, et pour des raisons d'état du bâtiment, les lieux de travail sont séparés. La volonté de continuer la collaboration entre les deux structures est présente. Toutefois, avec les nouvelles missions définies par la Région wallonne, le Contrat de rivière a de moins en moins de latitude et de temps à y consacrer et n'a pu s'engager de la même manière. Aussi, l'arrivée des nouvelles mesures de la Région wallonne a définitivement changé les relations entre les 2 structures et aucun projet n'a été mené conjointement.</p>			

Objectif 2 : Faire des populations du Brabant wallon les acteurs et des acteurs, les témoins du développement de la culture en Brabant wallon

PROGRAMME THEMATIQUE 2 : SOCIETE DURABLE ET RESPONSABLE

AXE D'ORIENTATION : Politique de sensibilisation à la question de l'accès au logement

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Mise en place d'une plateforme logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la prise de conscience de la difficulté d'accès au logement tant du citoyen que du décideur; - initier des actions visant à améliorer la situation existante. <p>Initiative : coordination des organismes d'éducation permanente.</p> <p>Pilotage : les acteurs du logement en BW.</p>	<p>Projet « Habiter en Brabant wallon, un droit pour tous » et création du « Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL) »</p> <p>En 2009, suite à l'engagement du coordinateur du secteur « Accès et pratique de la culture », 19 associations d'éducation permanente fédérées au sein de la « Coordination d'éducation permanente du Brabant wallon » ont redéfini la finalité de leurs actions communes, à savoir la diminution des inégalités en Brabant wallon et ont identifié le logement comme le facteur le plus générateur d'exclusions dans « la jeune Province ».</p> <p>En 2010, les associations ont mis en place et animé 12 groupes de parole sur l'ensemble de la province, qui ont permis à des publics vivant des difficultés d'accès au logement de dresser divers constats. Le forum « Habiter en BW, pour qui ? » a croisé ces paroles « d'experts du vécu » avec celles de professeurs d'université.</p>	<p><u>Développement territorial</u> : la thématique de l'accès au logement participe à l'analyse du territoire du Brabant wallon et au développement de celui-ci. En restant prudent quant aux rapports de cause à effet, soulignons que nombre de communes mettent en place maintenant des programmes de développement de l'accès au logement et que ce sujet a été, contrairement à la situation de 2006, au centre des débats électoraux de 2012. Mais, pour que le BW perde sa position du « plus mauvais élève » sur ce sujet, le chemin est encore long!</p> <p><u>Effet structurant</u> : l'objectif de structuration est, de toute évidence, celui qui est le plus atteint : mobilisation à long terme des acteurs de l'éducation permanente, dans un cadre qui l'ont déterminé ; mise en place d'actions récurrentes ; création d'un réseau brabançon et donc d'un « acteur social » du logement, reconnaissance par les médias et la sphère politique, engagement d'un animateur spécifique...</p> <p><u>Effet innovant</u> : la mise en place d'un réseau brabançon et d'un acteur spécifique quant à l'accès au logement est novateur en soi. Mais l'innovation s'est aussi largement</p>	<p>Le fait que des associations d'éducation permanente et obédiences philosophiques et politiques différentes se fédèrent au sein d'une coordination à l'initiative d'un centre culturel sur un territoire provincial est unique en Belgique francophone. La structuration d'un réseau spécifique à l'accès au logement a permis le développement d'actions dont les impacts se manifestent de plus en plus. Mais la situation de l'accès au logement en Brabant wallon reste critique et bien plus problématique que dans d'autres provinces de Wallonie.</p>

	<p>En 2011, des panneaux « Cris du cœur », mise en forme artistique de l'expression de l'insupportable en matière de logement en BW, ont été exposés durant 3 semaines.</p> <p>En 2012, la coordination a mené une enquête dans les communes du Brabant wallon sur l'état de l'accès au logement dans chacune de ces communes. Elle a également adressé un questionnaire à toutes les listes candidates aux élections communales et provinciales d'octobre 2012. Le 24 septembre 2012, la coordination a réalisé l'événement « happening » « Une place pour toit » dont l'objectif était d'attirer l'attention sur les difficultés d'accès au logement à l'approche des élections. Le même jour, une conférence de presse a présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création du Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL) - Les résultats des deux enquêtes - La création du site www.rbdl.be <p>En 2013, suite à un appel lancé au « tout public », dix « groupes chantiers » se sont réunis de mai à novembre, autour de 10 thématiques (Logement et mobilité, logement et femmes, logement public, logement hors-normes...) avec pour mission d'affiner les constats mais surtout d'émettre des propositions concrètes. Ces propositions ont été présentées publiquement, lors des « Assises du logement en Brabant wallon » à un professeur d'université, au représentant du Ministre wallon du Logement et au Député provincial ayant le logement dans ses attributions.</p> <p>En 2014, suite aux Assises, le RBDL a défini deux axes prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le logement public : 27 personnes (car 27 communes en BW) se sont rendues aux deux séances d'anniversaire des 125 ans du logement public 	<p>manifestée dans les modes de communication et angles d'attaque sur le sujet (intégration de théâtre et arts plastiques dans les forums, assises et colloques, traitement artistique du sujet, approches originales engendrant une couverture de presse rarement obtenue de telle manière...).</p> <p><u>Effet décloisonnant</u>: la démarche à long terme amène divers acteurs de tous horizons (social, politique, nouvel associatif, artistique, académique...) à s'intéresser au sujet et aux actions du RBDL. Toutefois, l'objectif de décloisonnement est certainement celui qui nécessite encore des efforts à long terme pour être complètement atteint.</p> <p><u>Effet mobilisateur</u>: Bien que non annoncé comme prioritairement recherché lors de la conception du contrat-programme, l'impact en matière de mobilisation a été notable, tant par l'activation des associations d'éducation permanente que des militants de ces associations et d'autres personnes et associations qui ont rejoint les groupes de parole, groupes chantiers, forum et colloques.</p> <p><u>Droits culturels</u>: la démarche utilisée est celle de l'éducation permanente, c'est-à-dire notamment de la participation active des publics concernés, du développement de l'esprit critique, de l'action collective et de l'interpellation politique. Elle participe en cela pleinement aux prérogatives des droits à la culture tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à la culture et à l'information culturelle - La participation à la culture - Le droit à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes <p>Souignons aussi l'aspect artistique, intégré dans les actions par des artistes professionnels, mais aussi développé avec les publics concernés (Cris du cœur, réalisation d'affiches artistiques par un groupe de femmes...). Cet aspect va dans le sens de la liberté artistique, qui s'appuie dans ce cas spécifiquement sur un sujet de société clairement identifié.</p>	<p>Le traitement de ce sujet mériterait donc de trouver une place importante au sein des futurs projets du CCBW.</p> <p>Il est à souligner que suite à la « Matinée de l'Habitat léger » en 2014, les trois ministres de la Région wallonne ont annoncé que, suite aux interpellations et actions du RBDL, ils allaient s'emparer de la problématique de l'habitat léger, non prise en compte jusqu'alors, et mettre en place une plateforme transversale sur le sujet.</p>
--	--	---	---

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>en Wallonie et ont attiré l'attention, de manière visible et mise en scène, sur la situation du logement public en BW, nettement en deçà de la moyenne wallonne. Ensuite, un groupe de travail s'est constitué pour étudier (notamment par la rencontre de nombreux acteurs brabançons) les possibilités d'exemples de solutions possibles, tant pour la quantité de logements publics que pour la qualité de vie au sein de ceux-ci.</p> <p>- L'habitat léger: Le groupe «Habitat hors normes» a réalisé un mémorandum de l'habitat léger qui a été remis au Ministre wallon. Fin d'année, la «Matinée de l'Habitat léger» a permis le débat sur la question de l'habitat léger: une solution valable et viable à la crise du logement, mais aussi un changement dans l'art d'habiter. Elle a présenté divers témoins, deux apports académiques et les positions des trois ministres wallons concernés.</p>		

AXE D'ORIENTATION : Politique de sensibilisation à la question de la mixité sociale

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Mise en place d'une réflexion sur l'encouragement à la mixité sociale.</p>	<p>Percolation de cet axe dans l'ensemble des projets et appui aux initiatives qui prennent cet axe en considération de façon prioritaire.</p> <p>Relevons plus particulièrement les actions d'envergure menées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au sein du RBDL (groupes chantiers, assises du logement) - au sein du secteur Théâtre à l'école - au sein du secteur Art23 (Dessin animé réalisé avec une école des devoirs) - en collaboration avec Article 27 (Carnets de voyage) - Etc. 	<p>Le CCBW a apporté son soutien à des projets culturels accessibles à tous pour améliorer la qualité du vivre ensemble et créer du lien social tant dans les villages et quartiers urbains du Brabant wallon qu'à l'échelle de toute la province.</p> <p><u>Effet mobilisateur</u>: au-delà des projets sociaux et artistiques, ce sont de réelles rencontres humaines qui se sont produites, la naissance d'amitiés, le partage de rêves, l'interpellation du monde politique. Ont participé à ces actions des élèves (tous réseaux confondus et de tous horizons), des personnes émargeant au CPAS ou fréquentant des centres d'insertion professionnelle, des gens provenant de milieux sociaux différents.</p>	<p>Lors de l'analyse partagée réalisée avec les 12 centres culturels du territoire, deux enjeux territoriaux sont ressortis comme étant inter-dépendants et prioritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement de la périurbanisation - la diminution de la mixité sociale. <p>En effet, l'impact de la périurbanisation n'est pas seulement écologique, économique et culturel, il est aussi social car la périurbanisation entraîne un processus de ségrégation résidentielle (tri social, perte de mixité sociale...) puisque ce sont essentiellement les classes moyennes et aisées qui fuient les problèmes urbains pour s'installer dans les espaces périurbains.</p>

		<p><u>Droits culturels</u>: ces projets visaient prioritairement l'égalité d'accès, l'absence de discriminations, l'intensité des relations sociales, l'égalité des chances et le renforcement du sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire de vie.</p>	<p>De nombreux contrastes démographiques sont apparus entre les anciens habitants et les nouveaux arrivants : les natifs sont souvent plus âgés, plutôt ouvriers qu'employés, avec un niveau d'instruction moins élevé que les non-natifs. En outre, sous la pression immobilière, « l'écrémage social » se poursuit avec le départ de jeunes ménages qui s'en vont rechercher ailleurs des logements à des prix décentes. Cet enjeu devra donc être pris en compte dans l'élaboration du prochain Contrat-programme.</p>
--	--	--	---

OBJECTIF 2 : Faire des populations du Brabant wallon les acteurs et des acteurs, les témoins du développement de la culture en Brabant wallon

PROGRAMME THEMATIQUE 3 : ACCES DE TOUS AUX OFFRES ET PRATIQUES CULTURELLES

AXE D'ORIENTATION : Partenariat asbl Article 27

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Poursuite du soutien à l'initiative coordonnée par l'asbl Article 27, dont l'antenne BW est située au cœur du CCBW.</p> <p>Mise en place de projets qui contribuent à renforcer l'accès de tous, et en particulier des plus démunis, à la culture.</p> <p>Mise en place d'une plateforme de rencontre entre les partenaires sociaux et partenaires culturels.</p>	<p>Mise en réseau et rencontres entre acteurs: De 2009 à 2014, le travail de mise en réseau, de rencontres entre partenaires sociaux et culturels, de sensibilisation et mobilisation des CPAS notamment a été permanent.</p> <p>Formations destinées aux partenaires: Outre, les dispositifs de rencontres et mises en contact des différents partenaires, Article 27, en collaboration avec le CCBW, a également proposé aux professionnels concernés plusieurs formations et espaces de réflexion.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat dans l'organisation du forum « Travail social et culture » - Formation d'initiation aux arts contemporains - Séances d'information et de pratique professionnelle pour étudiants assistants sociaux - Rencontres « Jardins solidaires ou partagés » .. 	<p><u>Effet structurant</u> : Aujourd'hui, l'ensemble des CPAS des communes du BW est partenaire de l'initiative Article 27, le nombre de partenaires culturels a sensiblement augmenté et le nombre d'usagers consommateurs des tickets « Article 27 » également. Ce résultat est le fruit du travail au quotidien de la coordination Article 27 du BW et des liens avec le CCBW qui cultive les partenariats avec les centres culturels locaux du BW et nombre d'acteurs culturels divers.</p> <p><u>Développement territorial</u>: sur la période 2009-2014, les initiatives d'accès à la culture pour les personnes qui en sont éloignées se sont généralisées sur l'ensemble du territoire provincial avec, maintenant, la participation des 27 communes.</p>	<p>Sous l'intitulé « Partenariat asbl Article 27 » sont repris les éléments qui vont dans le sens de l'accès à la diffusion culturelle pour un public qui en est habituellement éloigné. Mais celle-ci prend un sens particulier et avec une plus-value certaine, lorsqu'elle s'articule avec la possibilité d'expression culturelle par le même type de public. L'aspect de l'expression est développé ci-dessous dans l'intitulé « Partenariat ART 23 ».</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>Sorties collectives : De nombreuses sorties collectives avec des usagers de CPAS, des bénéficiaires d'associations à but social... ont été mises en place durant toute la période concernée (2009-2014). Citons à titre d'exemples : Découverte de l'opéra, MAC'S, Fondation Folon, Biennale d'Art contemporain d'Ottignies, gare des Guillemins à Liège et exposition « Ma terre », exposition « Cabanes » à Senefte, Musée de la Photographie à Mons, musées à Namur (Félicien Rops, Arts Décoratifs, Groesbeek, ...), Musée de Mariemont et projet les « Carnets de voyage » (voir « ART 23 »)...</p>	<p><u>Effet innovant :</u> l'innovation s'est manifestée principalement dans certains projets globaux et d'envergure (les « Carnets de voyage » par ex.) dont l'initiative a inspiré des acteurs ailleurs en Fédération Wallonie-Bruxelles et dans la démarche participative à laquelle les usagers ont pris part.</p> <p><u>Droits culturels :</u> les actions menées en soutien de, ou en partenariat étroit avec, l'asbl Article 27, constituent un élément primordial de la volonté du CCBW, depuis de nombreuses années, de favoriser, pour un public précarisé et éloigné de l'accès à la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique (tickets à 1,25€), géographique (accompagnement des personnes), géographique (mise en place de sorties collectives organisées)... - La participation à la vie culturelle et aux pratiques culturelles 	

AXE D'ORIENTATION : Partenariat ART 23

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS
<p>Mise en place d'ateliers créatifs qui partent de groupes fragilisés et conduisent ces groupes à s'exprimer sur un sujet choisi et dans une discipline artistique déterminée. Les partenaires sociaux et les partenaires artistiques s'inscrivent dans une dynamique entièrement ascendante, avec néanmoins une obligation de réalisation.</p>	<p>Tout au long de la période concernée par le Contrat-programme, de nombreux projets visant l'expression culturelle et la création artistique par des publics précarisés, éloignés de la vie culturelle, ont été réalisés.</p> <p>Citons à titre d'exemples : 2009 : - « La Chaloupe » - réalisation d'une sculpture monumentale par un public d'AMO dans le cadre d'une « Année Citoyenne »...</p> <p>2010 : - Réalisation par des personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle d'une sculpture figurative sur l'accès au logement intégrée au festival « Vivre debout ».</p>	<p><u>Effet structurant :</u> l'impact de la structuration de ce type de possibilités d'expression par des publics généralement exclus est important. En effet, le nombre de réalisations concrètes et de demandes de partenaires a augmenté fortement pendant la période 2009-2014 et ces opportunités sont considérées maintenant comme des évidences par les partenaires.</p> <p><u>Effet innovant :</u> l'augmentation du nombre de demandes est un indicateur en soi de l'aspect novateur. Celui-ci se révèle également dans les formes artistiques originales et variées développées dans les différents projets.</p>

<p>Ce type de partenariat viendra enrichir, le plus souvent possible, les programmes thématiques identifiés par ailleurs.</p>	<p>2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Le Grenier » - initiation aux arts plastiques par des usagers de CPAS. Les « Carnets de voyage » : projet d'envergure concernant des usagers de CPAS, des personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle, ou prises en charge par des associations, ainsi qu'un public plus large, pour effectuer un voyage en 10 étapes qui alliait la visite d'expositions ou de spectacles, la rencontre d'artistes, des moments de médiation et expression orale et la réalisation d'un « sac à dos » artistique et personnel. Ce processus a donné naissance à une publication et une exposition (... en 2011!). <p>2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rendez-vous : création de moments théâtraux intimistes. - Recueil : initiation aux arts plastiques. - Finalisation des « Carnets de voyage ». <p>2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil : réalisation d'une fresque collective. - Transformation : œuvre collective qui a servi également de support à une « œuvre-regard » vidéo. - « C'est pas juste » : théâtre action avec des jeunes dans le cadre d'une « Année Citoyenne ». - Musique et photo à Fedasil : réalisation de « lutherie sauvage » et mise en place d'un mini concert avec les résidents de Fedasil Jodoigne, avec Max Vandervorst, ainsi qu'un travail d'expression photographique avec Melissa Stein. - Reg'Arts : exploration du langage plastique sur la thématique des frontières. - Affiches logement : réalisation d'affiches artistiques sur le thème de « Femmes et accès au logement ». <p>2013 - 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Tronche toi-même » : création collective d'une intervention urbaine et d'une œuvre plastique autour de la notion du bonheur. - Potager social de Court-Saint-Etienne : création de mobilier extérieur. - ... 	<p><u>Développement territorial</u>: la mise en place répétée de projets « ART 23 » a trouvé écho auprès des publics concernés des 27 communes. Signalons toutefois que l'une ou l'autre commune (singulièrement via son CPAS) a parfois manifesté son intérêt pour ce type de projet, mais n'a pas concrétisé les intentions.</p> <p><u>Droits culturels</u>: ce type de projet vise principalement (... et arrive à) la participation à la vie culturelle et aux pratiques culturelles d'une population qui en est d'ordinaire exclue. Pour ce faire, il tient compte des prérogatives de liberté artistique, et de choix des appartenances et référents culturels.</p>
---	---	---

AXE D'ORIENTATION : Politique intergénérationnelle

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Attention particulière à la dimension intergénérationnelle des projets.</p>	<p>Projet intergénérationnel « Ma télévision, Ma génération »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres intergénérationnelles autour du thème de la télévision 	<p>Dans le cadre de la Semaine sans TV, des adolescents et des seniors se sont rencontrés et ont échangé leur vécu par rapport à la Télévision. Ils ont été amenés à se rendre compte de la place de cet objet dans leur vie et dans la vie de personnes d'une autre génération.</p>	

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
Mise en place de lieux de rencontres et d'échanges entre générations dans l'élaboration des projets liés aux programmes thématiques.	<p>(rencontres entre les pensionnaires de la Maison de repos l'Orchidée et les élèves de 6e primaire de l'école communale d'Iltre et rencontre entre les jeunes du No Man's Land d'Iltre et des personnes âgées chez elles).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite de l'exposition Golden Sixties. - Réalisation d'un documentaire à partir des rencontres organisées par Mathias Desmarres. 		

AXE D'ORIENTATION : Politique interculturelle

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
<p>Attention particulière à la dimension interculturelle des projets.</p> <p>Mise en place de lieux de rencontres et d'échanges entre origines culturelles dans l'élaboration des projets liés aux programmes thématiques.</p>	<p>Le Chainon manquant ou le legs du monde arabe : projet de sensibilisation à l'apport historique de la culture et des sciences arabes dans notre civilisation occidentale judéo-chrétienne. Expositions, animations, conférences, spectacles à Ottignies puis à Beauvechain et à Perwez. Le support principal de ce projet était l'exposition de l'ULB « A la découverte de l'âge d'or des sciences arabes ».</p>	<p><u>Innovation</u>: Les partenaires du projet ont accordé une attention particulière au fait d'éviter de traiter le croisement des cultures soit par le biais de tensions entre convictions religieuses, soit par celui de l'exclusion ou de l'intégration de populations. L'accent a été placé sur la compréhension de l'apport du monde arabe dans ce que nous sommes aujourd'hui. Cet angle d'attaque était novateur en BW, où cette initiative a été la seule diffusion de l'exposition « À la découverte de l'âge d'or des sciences arabes ».</p> <p><u>Effet structurant</u>: Tant ce projet que « Odyssées » (voir ci-dessous) ont permis la mise en réseau de nombreux partenaires auparavant isolés qui ont développé par la suite d'autres initiatives à vocation interculturelle.</p> <p><u>Développement territorial</u>: la réalisation du projet, à des périodes différentes, dans le Centre et dans l'Est de la province, a permis le traitement d'une thématique de manière coordonnée sur une large partie du territoire.</p> <p><u>Droits culturels</u>: ce projet a été mené principalement dans le sens du droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures et, surtout, de la liberté de choix de ses appartenances et référents culturels.</p>	

<p>Relations internationales: Mise en place d'un suivi des relations avec la RD Congo, dans la suite du projet « Yambi. » Soutien aux initiatives qui concernent les relations de solidarité et de responsabilité avec le Sud.</p>	<p>«Odysées»: coproduction par le CCBW de la création théâtrale «Odysées» de la Cie Hercub, qui traitait de l'exil et des migrations. Ateliers, d'expression de demandeurs d'asile à Fedasil par Max Vandervorst et Melissa Stein. Une présentation «publique» des résultats a été organisée début mai. Une exposition alliant un regard sur les migrants belges d'autrefois et des photographies de Melissa Stein a été organisée au CC Ottignies-LLN; de nombreuses animations, principalement à l'attention d'un public jeune, ont été menées par «Announcer la Couleur BW » et le CRIBW.</p>	<p><u>Droits culturels</u>: cette action qui alliait création théâtrale, expression artistique de demandeurs d'asile, conférences, expositions, animations et visites guidées visait principalement: - La liberté de choix de ses appartenances et référents culturels. - La participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles.</p>	
<p>Relations internationales: Mise en place d'un suivi des relations avec la RD Congo, dans la suite du projet « Yambi. » Soutien aux initiatives qui concernent les relations de solidarité et de responsabilité avec le Sud.</p>	<p>Projet EWA AYITI et ses formes adaptées et réorientées suite au séisme de 2010 en collaboration avec WBI et la FOKAL: - 2010: Création du Fonds Ewa Ayiti en vue de rééquiper les artistes haïtiens. - 2010: Ensemble Ansanm Ewa Ayiti, week-end de sensibilisation à Haïti. - 2010: Accueil du groupe Ti-Coca and Wanga Neges en résidence et organisation d'une tournée en Belgique. - 2011: Accueil du groupe Asakivle en résidence et organisation d'une tournée en Belgique. - 2012-2014: Projet jeunes talents mettent en avant la jeune création haïtienne, concrétisé par la tournée du spectacle « Haïti, un</p>	<p><u>Effet structurant</u>: Un partenariat étroit a été mis en place avec la Fokal et l'association Tamise. Il nous permet d'avoir une relation avec les artistes et opérateurs haïtiens. Ces deux relais sont précieux pour la poursuite du projet. D'inscrire l'événement dans le temps en privilégiant l'accueil d'un groupe artistique par an est précieux. Cela solidifie le partenariat et renforce un travail d'accompagnement dans la création artistique. Professionnalisation des artistes - Accueil en résidence en Haïti et en Belgique - Regard croisé d'experts belges et haïtiens sur les disciplines envisagées - Transferts réciproques de techniques, connaissances et savoir-faire - Ouverture de la vision des artistes sur leur propre discipline Organisations de rencontres professionnelles: - Création de lien entre artistes et opérateurs - Echanges sur les réalités des artistes et des structures - Renforcement des capacités des acteurs et partenaires locaux <u>Effet innovant</u>: l'approche artistique a voulu être orientée vers un nouveau regard sur Haïti. Les clichés, les images, à sens unique, proposés depuis toujours pour identifier Haïti s'estompent pour</p>	<p>Volonté de continuer à mettre en valeur la création contemporaine haïtienne en Wallonie et à Bruxelles dans deux disciplines spécifiques/le cirque et la marionnette/manipulation d'objets. Créer un dialogue entre les artistes de même discipline entre nos deux pays, afin d'aboutir à une évolution artistique personnelle de chacun des acteurs, mais aussi une formation continue (renforcement des structures locales et professionnalisation artistique). La poursuite de ce projet est conditionnée au financement reçu à cet effet par Wallonie-Bruxelles International.</p>

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
	<p>autre regard» en septembre-octobre 2014 en Belgique et au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris. Une nouvelle scène haïtienne. Quatre chanteurs et chanteuses, cinq musiciens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers théâtre dans les écoles avec le Théâtre Eclair (Burkina Faso) et Théâtre de la Guimbarde. 	<p>faire place à une toute autre réalité. Une vérité prenante exprimée à travers les voix, les textes, les accords de jeunes chanteurs et musiciens. Le regard croisé de deux metteurs en scène, un Belge et un Haïtien, a abouti à une mise en scène tout en complicité et en harmonie.</p> <p><u>Effet de développement territorial</u>: de telles créations circulent sur le territoire du Brabant wallon et au-delà (Belgique et France). Cela permet de tisser des liens avec des lieux de diffusion différents que les habituels.</p> <p><u>Droits culturels</u>: ce projet a été mené principalement dans le sens du droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures, de l'accès à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de l'accroissement des capacités d'expression et de créativité par l'échange mutuel de compétences.</p>	

AXE TRANSVERSAL : Aides services

DESCRIPTION	RÉALISATIONS	RÉSULTAT ET IMPACTS	COMMENTAIRES
Logistique	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation locaux et bureaux - Plateforme échange CCL - Equipement technique + matériel 	<p><u>Effet de convivialité</u>: meilleure adaptation des locaux aux besoins. En termes de bureaux, mais aussi et surtout en locaux destinés aux réunions et rencontres.</p> <p><u>Effet structurant</u>: mise en commun des listes de matériel technique qui peut être prêté entre CCL.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achats concertés en vue d'une mutualisation des moyens - Acquisition de matériel technique destiné à nos activités et à celles de nos partenaires. <p><u>Effets planifiant et décloisonnant</u>: L'équipe logistique s'est largement professionnalisée au cours des dernières années et l'aide technique et logistique qu'elle apporte à l'ensemble de l'équipe du CCBW (soit +/- 35 personnes) et aux centres culturels constitue un réel supplément dans la mise en œuvre des projets et activités. Néanmoins, l'organisation du travail en commun nécessite une certaine méthode qui n'est pas toujours de rigueur. C'est pourquoi, le secteur logistique a établi un mémo (fruit de l'expérience) qui comprend des conseils avisés en termes de matériel, de transport, de personnel logistique, les locaux, les supports de promotion et les normes de sécurité.</p>	<p>Il est important de pouvoir proposer différents espaces de rencontres. Adaptés aux besoins de chaque réunion ou rassemblement.</p> <p>Le député provincial en charge de la Culture et le Centre de prêt de la Province du Brabant wallon souhaitent participer à ce projet.</p> <p>Il était important de s'équiper pour pouvoir organiser nos activités avec notre matériel propre.</p> <p>Ce matériel peut également être mis à disposition de nos partenaires.</p>

<p>Mise en place d'outils d'information visant à développer la sensibilisation à une société responsable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Espace-vie : extension du contenu et de la liste d'abonnés par l'ajout de 4 pages « culture BW » liées à l'actualité des projets. - Réflexion et mise en application d'une dynamique d'information concertée, à l'échelle régionale. - Création d'un site CCBW et d'un agenda régional collaboratif sur Internet: Culturebw.be. - Travail sur l'identité graphique du CCBW, de la MU, du Foyer populaire/Espace d'inventions et de Culturebw.be. - Création d'une famille de logos. - Création d'un poste d'animation en multimédias (photos, vidéos, NTI, réseaux sociaux...). 	<p><u>Effet structurant</u> : avec le contenu et le lectorat plus diversifié, <i>Espace-vie</i> est davantage le reflet de l'originalité du lien entre la Maison de l'urbanisme et le CCBW. Le site internet collaboratif permet l'articulation des annonces événementielles à l'échelle régionale, donc une information organisée de manière structurée. Cette dynamique a un <u>effet innovant</u> de rayonnement et de <u>développement territorial</u> car donne à tous une vitrine au profil fortement marqué (culture et territoire) et entièrement rénové. <u>L'effet décloisonnant</u> : le public potentiel est élargi, diversifié. Le système intègre d'autres associations et les annonces des communes ne disposant pas de centres culturels. La dynamique est commune mais le contenu est hétérogène.</p> <p>> En termes de droits culturels, le fait d'avoir un <u>accès facilité à l'information</u> des activités culturelles rassemblées permet à tous d'en mesurer l'importance, l'abondance, la diversité, la qualité; permet de les situer et les rend dès lors plus abordables. Puisque l'offre est visible, l'organisation, les contenus et les buts poursuivis le sont aussi, <u>cela accroît la capacité d'expression</u> de chacun et de <u>participation</u> à la vie culturelle selon la pratique de son choix.</p>	<p>Cette dynamique d'information articulée et concertée au niveau régional a été suggérée par des partenaires de l'Ouest du BW. Avec le support du CCBW, elle a été mise à l'étude, à l'expertise, puis adaptée à la réalité de tous. Elle s'est donc construite progressivement. Elle ouvre à de multiples perspectives de coopération, d'échanges et de développement très positives entre acteurs culturels du BW, qui vont de la mise en commun des pratiques, à l'organisation structurelle, en passant par la stratégie de communication commune par projet. Elle donne l'espoir de pouvoir remédier aux disparités en moyens humains, techniques et financiers. Elle représente un défi professionnel passionnant et innovateur mais doit s'appuyer sur des connaissances et des techniques pointues parfois difficilement accessibles nécessitant toujours des moyens financiers importants et une grande capacité d'adaptation.</p>
<p>Développement d'un secteur administratif au service des activités et non le contraire. Service administratif utile pour les autres centres culturels de la Province du Brabant wallon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et refonte du règlement de travail et des grilles horaires (diffusion aux partenaires et autres centres culturels locaux). - Développement d'une politique du personnel cohérente et s'adaptant aux modifications légales. - Participation à des jurys de recrutement d'autres centres culturels. - Mise en place de plateformes de réflexion à la sensibilisation au nouveau Décret. - Diffusion d'informations sociales et juridiques. - Développement de formations internes sur des thématiques générales (décret, statut d'artiste...). 	<p><u>Effets mobilisateur et informatif atteints</u> : Mise en place de séances d'information permettant à l'équipe et aux différents partenaires de mieux connaître les réalités institutionnelles, juridiques et créatives du secteur, de prendre part à la réflexion et de ce fait, être acteur à part entière des évolutions et perspectives du secteur.</p>	<p>Il paraît intéressant de coopérer plus étroitement entre tous les CC locaux pour faire circuler l'information, les outils mis en place et faire remonter les problématiques de terrain vers l'ACC et la CESSoc et inversement, faire redescendre l'information vers les CC en ce qui concerne les matières fiscales, sociales et budgétaires.</p>

2.1.5 Mesure des évolutions 2009/2014

De cette analyse par axes d'orientation, il ressort les constats majeurs des évolutions 2009-2014 suivants:

1. Un développement culturel territorial : le maillage du territoire

L'ensemble des 27 communes du territoire est couvert par une ou plusieurs actions du CCBW. Cela est possible par un réseau de partenariats. Si les centres culturels sont les partenaires privilégiés, l'action du CCBW se construit avec un champ vaste d'acteurs: CEC, PointCulture, Maisons de Jeunes, réseau des Bibliothèques, acteurs de l'Education permanente, Musées, Théâtres, Académies, Ecoles de devoirs, GAL, Maisons du Tourisme, Compagnies professionnelles, etc. La couverture de l'ensemble du territoire est ainsi assurée et comprend donc les communes ne disposant pas de centre culturel.

Ces différents acteurs ont la volonté de travailler ensemble dans une dynamique de coopération au service de l'action culturelle en faveur des Brabançons. Soulignons deux moments phares: premièrement, la présentation des dynamiques territoriales début 2014, fruit du travail d'analyse partagée réalisé avec le Professeur Eric Corijn, les centres culturels locaux, le GAL Culturalité et l'Association Braine Culture et, deuxièmement fin 2014, le colloque, intitulé « La coopération en mouvement - Faire culture, par, pour et avec les Brabançons ». Il s'en est suivi le travail collectif de rédaction d'une charte sur la coopération. Ce travail est toujours en cours. Dans cette logique de maillage territorial, le CCBW se positionne comme nœud central, à entendre comme lieu de croisement des politiques publiques socioculturelles et artistiques, lieu de rencontre entre l'associatif et le politique, lieu de rencontre entre acteurs éducatifs, sociaux et économiques. Sur base de cette expérience de terrain, il paraît évident que le développement culturel territorial du Brabant wallon ne peut faire l'économie d'une coopération renforcée entre les acteurs présents. Ce développement se doit de rester ouvert à tous nouveaux partenariats et être en perpétuel mouvement. L'intensification de ce réseau de partenariats permet d'élargir le spectre d'une action culturelle et de toucher un public diversifié (ou éloigné) qu'un seul opérateur/acteur ne serait pas en mesure de toucher.

2. Dynamique de plateformes de coopération en lien avec le territoire dans une logique de qualité et de continuité des coopérations (soit territoriales, soit par disciplines artistiques, soit par thématique)

Les plateformes de coopération se sont renforcées et consolidées. Les acteurs se connaissent, s'aident et construisent ensemble des projets fédérateurs à l'échelle de plusieurs communes, voire du territoire. Nous pouvons citer des projets forts tels que le *Festival de la Marionnette*, la *Biennale d'Art contemporain*, *Sentes*, la mallette d'art contemporain, *Ottokar*, le spectacle d'été, le projet *MJ verte*, les actions de sensibilisation à l'habitat léger. Ces projets sont nés au sein de ces différentes plateformes et se sont construits au fil des ans sur base des réalités et des enjeux du territoire.

Le nouveau cadre décréteil apportera un coup d'accélérateur à ces plateformes en les reconnaissant et en les subventionnant spécifiquement. Sur la période du Contrat-programme 2009-2014, un travail spécifique a été consacré au développement culturel territorial de la Commune d'Orp-Jauche, au dossier de reconnaissance de l'action du Centre culturel de Nivelles, à la plateforme de coopération culturelle dans les 7 communes de l'Est, à celle de la zone de culture dans les 4 communes de l'Ouest et enfin à celle portant sur l'art contemporain et réunissant des opérateurs sur l'ensemble de la Province. Il s'agira de rester attentif à ne pas créer de nouvelles frontières mais bien au contraire de continuer à travailler le territoire dans son ensemble en reliant les plateformes entre elles et en tissant des liens au-delà du territoire (ce qui est le cas avec le *Festival de la Marionnette*, le RBDL...). Le CCBW est actuellement et devra rester un acteur majeur de cette dynamique.

3. Travail transversal de l'équipe

Un constat important est celui du travail transversal mené entre et par les 4 secteurs d'animation du CCBW ainsi que par ses secteurs d'appui (logistique, communication et administration). Depuis plusieurs années, nous encourageons l'ensemble de l'équipe du CCBW à se mettre au service de projets qui n'incombent pas spécifiquement à un secteur déterminé, qu'il s'agisse de projets avec les centres culturels, le réseau des Bibliothèques ou les Maisons de Jeunes. Un bel exemple de cette transversalité est le projet *Ottokar*, un vaste projet de sensibilisation au théâtre Jeune public à l'échelle du Brabant wallon, fruit d'un travail qui s'appuie sur l'ensemble des centres culturels du territoire par l'ensemble des secteurs du CCBW.

Dans cette recherche d'adéquation de l'action par rapport aux caractéristiques de territoire, le processus d'analyse partagée entamé dès 2012 est riche d'expériences, de rencontres et d'enseignements. Outre les enjeux partagés dégagés, le processus questionne la construction des projets au regard des réalités démographiques, environnementales, économiques, sociales et culturelles du territoire et invite à encourager une participation citoyenne accrue au sein de ceux-ci. Une réelle attention à cette participation se met en place sur l'ensemble des projets et des mots forts tels que rencontre, écoute, désir, curiosité, expression guident la concrétisation de nos actions. Un tel processus d'action permet de rendre effectifs les droits culturels. Nous pouvons notamment pointer un focus sur la liberté artistique, l'accès à la culture et la participation à la culture dont font montre nos projets.

4. La population au centre de notre action

Par nature, la population est au centre de notre travail. Nous travaillons pour, par et avec elle. Il s'agit d'accompagner le citoyen dans sa capacité d'expression, d'analyse, de désir de découvertes et de créativité afin qu'il prenne place dans les dynamiques locales, nationales et mondiales auxquelles il est intimement lié. Ce processus est fondamental dans la mise en pratique d'un projet culturel. Quelle place réservons-nous aux citoyens? Cette question s'est systématisée grâce à l'engagement d'une animatrice en charge de la médiation mais aussi par une réelle prise de conscience de l'équipe. Un projet est un processus avec un avant, un pendant et un après, où à chaque stade le citoyen peut être impliqué. Cette démarche concourt à la notion même de l'exercice des droits culturels par la volonté de rendre le citoyen acteur de la culture et responsable.

5. Création : Foyer populaire/Espace d'inventions

Si le CCBW a toujours conçu son action en faveur de la création, l'ouverture en 2011 du Foyer populaire/Espace d'inventions à l'accueil de compagnies en résidence marque un tournant et ce, à plusieurs niveaux.

Pour les compagnies, l'ouverture du lieu en tant que lieu de création répond à une réelle demande des compagnies professionnelles. En effet, leur offrir un espace et du temps est précieux dans leur processus de création. Outre cette mise à disposition du lieu, nous essayons dans la mesure de nos possibilités de répondre à des demandes logistiques (construction de décors, scénographie, etc.), d'apporter des conseils en communication ainsi qu'un soutien financier.

Pour l'équipe du CCBW, qui a la charge de la sélection et de l'accompagnement des compagnies, avoir la présence d'artistes au quotidien enrichit son travail par l'inscription de celui-ci dans un réseau artistique, par une meilleure compréhension des réalités des artistes et des étapes de travail nécessaires à la création mais surtout, cette présence établit un lien privilégié avec les artistes et une meilleure visibilité à l'action du CCBW.

Lors de leur résidence au Foyer populaire, il est demandé aux compagnies de consacrer un peu de temps pour présenter un banc d'essai (étape de présentation de leur travail). Celui-ci

est l'occasion pour les artistes de recevoir l'avis du public en cours de création (habitants de Court-Saint-Etienne, membres de l'équipe et parfois programmeurs) et de partager avec eux la réflexion qui anime les débuts d'un projet. Pour le CCBW, c'est l'occasion de fidéliser un public, de rencontrer des programmeurs, de renforcer sa logique de réseau avec les centres culturels et autres opérateurs du territoire.

La volonté est de continuer à développer cet espace de création en accueillant une plus grande diversité de disciplines, en ouvrant le comité de sélection à d'autres partenaires, en renforçant des partenariats pour la diffusion des créations abouties, en créant des ponts avec d'autres lieux de création en Brabant wallon, comme par exemple le PAMExpo, l'Espace Columban, les centres culturels mais aussi au-delà, tout en accentuant l'aide à la création et l'appui logistique, administratif et en communication.

Le bémol est l'état du bâtiment, de plus en plus préoccupant. La rénovation de la toiture est urgente en vue de maintenir cet espace en ordre de marche.

Cette salle, par les différentes approches de la création qu'elle propose, répond indéniablement à une action permettant l'effectivité des droits culturels. Le plus évident est la liberté de création et d'expression qu'elle permet et qu'elle soutient. S'ajoute à celui-ci l'accès de tous à des œuvres et des pratiques diversifiées et la promotion des patrimoines et des cultures.

6. Spécificité du CCBW, sa Maison de l'urbanisme

L'action du CCBW se caractérise par la présence de la Maison de l'urbanisme en son sein. Cette interactivité avec la Maison de l'urbanisme représente pour le CCBW et la MU une particularité et une force. Réduire ces liens à des raisons exclusivement liées à une économie d'échelle serait faire un grand raccourci. En effet, cette particularité s'affirme sur le terrain, dans les projets et par une logique d'action vers les populations sur l'ensemble du territoire du Brabant wallon (depuis la consultation citoyenne opérée lors des Ateliers du Territoire en passant par les projets en lien avec les saisons thématiques, les visites guidées, l'insert Culture dans le mensuel *Espace-vie*, etc.). Le travail de sensibilisation, d'information et de pédagogie de la MU, tout en réalisant les missions décrétales (Décret MU / Région wallonne), s'inscrit de manière transversale avec les secteurs d'animation du CCBW et dans le réseau des partenaires. Par ce lien avec la MU, notre regard sur le territoire s'affine et s'enrichit d'un axe de développement territorial, à entendre dans la compréhension de l'aménagement du territoire et plus largement du cadre de vie. Ce lien apporte également un échange de pratiques sur la participation citoyenne (Ateliers du Territoire, CCATM, participations règlementaires, etc.). La logique mise en œuvre est de développer les capacités d'expression et d'engagement des citoyens sur les matières liées à l'aménagement du territoire et à la culture au sens large.

7. Culture ouverte : accorder une attention particulière aux groupes défavorisés

L'attention particulière aux groupes défavorisés est portée par l'ensemble de l'équipe et tout particulièrement par la Cellule Article 27 qu'elle abrite en son sein, relais précieux vers les organismes sociaux. Aujourd'hui, les 27 Communes du Brabant wallon en sont partenaires. De plus, par l'intégration du travail d'Article 27 au sein du CCBW, le nombre de partenaires culturels pour Article 27 a sensiblement augmenté.

L'expérience montre que, seule, la démocratisation de l'accès à la diffusion de la culture ne suffit pas. Elle doit s'accompagner d'une offre concertée de moyens et de lieux d'expression. Le projet *Carnets de voyage* développé à l'échelle du territoire en est un bel exemple.

Cette attention a traversé l'ensemble des actions réalisées au cours de ce Contrat-programme, que ce soit lors du festival *En l'Air*, du *Festival de la Marionnette* ou encore lors des différentes actions qui questionnent l'accès au logement portées par la Coordination des acteurs de l'éducation permanente. Ces actions, aux retombées positives, ne nous empêchent pas d'être convaincus que ce processus vers un public défavorisé mérite que nous y consacrons encore plus de temps et d'énergie.

8. Le numérique: utilisation des nouvelles technologies pour rendre la culture accessible par tous et pour tous dans une approche éthique

L'impact des nouvelles technologies sur nos modes de vie, nos relations aux autres et donc sur nos pratiques culturelles est réel. Tout en n'éluant pas les questions éthiques qui y sont liées, il s'avère primordial de saisir les opportunités en faveur des droits culturels que proposent les nouvelles technologies et la numérisation qui y est liée. Internet et les réseaux sociaux permettent de s'organiser et de se fédérer. Ils sont des nouveaux moyens d'expression collective dans le sens positif du terme, par une action envers l'intérêt commun. Ils permettent aussi d'exploiter de nouveaux supports afin de diffuser des contenus artistiques. En 2013, le CCBW a fait le choix d'engager une animatrice multimédia afin d'utiliser les nouvelles technologies comme outil pour la médiation des publics. Les supports et nouvelles formes d'actions développés confirment l'intérêt du domaine pour le développement de l'action culturelle. Le chantier à explorer est encore vaste. Nous pensons, notamment, à l'accès récent à l'impression numérique qui va questionner nos modes de consommer et notre art de vivre.

9. Valorisation et promotion d'un territoire par ses acteurs et manifestations = naissance de Culturebw.be

En ce qui concerne la politique de communication du CCBW et des opérateurs culturels du territoire, la dynamique d'information concertée au niveau régional a abouti au lancement du site www.culturebw.be. Ce portail offre une information complète de l'offre culturelle riche et diversifiée en Brabant wallon. Il permet une lisibilité de l'information et par là facilite la participation de la population aux activités. Par ailleurs, cette concertation au niveau de l'information ouvre des possibilités d'échanges et de coopération entre acteurs du Brabant wallon. Cette plateforme participe à la valorisation des acteurs du territoire et de l'action qui y est menée. Il s'agit maintenant de continuer à saisir les opportunités de partenariats qu'elle ouvre afin d'en faire la meilleure utilisation et promotion possible.

A la lecture de ces constats et évolutions, force est de constater que le CCBW affirme sa place d'acteur de développement culturel territorial à l'échelle du Brabant wallon. Par là, il affirme la plus-value de la mise en lien de la diversité et de la richesse des acteurs du territoire, il propose une action qui rayonne sur l'ensemble du Brabant wallon, il défend la place cruciale de la création artistique. Il est convaincu qu'être à l'écoute et à la rencontre des problématiques et besoins de la population lui assure la cohérence et la pertinence de ses actions et concourt à diminuer les inégalités en termes de droits culturels.

2.1.6 Conclusions de l'autoévaluation

La présente section reprend sous forme de tableau et de manière synthétique les conclusions majeures de l'autoévaluation. Ce tableau est alimenté par les différents niveaux et moments d'évaluation et de réflexion : évaluation annuelle en équipe, évaluation par projets avec les partenaires, évaluation du contrat-programme, débats et échanges avec les instances, les partenaires, l'équipe, etc.

	ARRÊTER	CONTINUER	COMMENCER / CHANGER
Instances		<ul style="list-style-type: none"> - maintenir la forte implication de la Province, de la FWB et de la RW - garder l'implication identique des 27 Communes - maintenir le soutien du CA qui donne de la légitimité à l'action culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - adapter le modèle des instances aux nouvelles exigences décentralisées - créer et dynamiser un Conseil d'orientation - expérimenter de nouvelles formes de pouvoir permettant à chacun de prendre part à la décision
Connaissance du territoire		<ul style="list-style-type: none"> - continuer à mieux comprendre la complexité du monde (quels codes, quels langages, quels liens entre le Brabant wallon et le monde?) - continuer à affiner et à nuancer notre regard sur le territoire compte tenu de sa mutation constante - continuer à travailler à l'identité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - positionner clairement le territoire du Brabant wallon comme acteur culturel vis-à-vis de Bruxelles - réfléchir notre territoire en lien avec les territoires voisins - renforcer le sentiment d'appartenance du citoyen à son territoire et mieux comprendre comment il le vit - mieux comprendre les enjeux de la mixité sociale et de la notion « d'héritage social et culturel »
Pertinence des actions	<ul style="list-style-type: none"> - arrêter certains projets tels que Terre et Pierres, Prix Jean Muno, Semaine sans TV, Festival de Wallonie... en redéfinir des objectifs et une forme plus en lien avec les enjeux du territoire et les réalités des partenaires - préférer les notions de sensibilisation à la démarche contemporaine et la distinguer clairement de la notion de loisirs créatifs - faire évoluer le principe d'artiste associé sur une saison thématique au profit d'artiste associé sur des thématiques et ou projets spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - maintenir le CCBW comme nœud central dans le réseau des acteurs culturels du territoire : - couvrir des 27 communes - continuer à associer et valoriser l'artiste et son travail - réaffirmer la place de la Maison de l'urbanisme comme plus-value culturelle et créer l'intersec-tion entre cadre (et qualité) de vie et culture, entre politiques de l'aménagement du terri-toire et collectivités publiques - continuer la démarche d'éducation permanente en tant que centre culturel - encourager la liberté d'expression citoyenne individuelle et collective - continuer à mener des actions spécifiquement à destination des jeunes en étant particulièrement attentif aux questions d'accès (mobilité...) 	<ul style="list-style-type: none"> - oser des projets artistiquement forts, bousculants et expérimentaux - oser inventer de nouvelles façons d'agir, affirmer nos pouvoirs de citoyens - inscrire nos spécificités dans le réseau des opéra-teurs sectoriels : Art contemporain, Arts de la rue, Cirque, BD, Marionnettes, Musiques actuelles... - accueillir une plus grande diversité de disciplines en résidence au Foyer populaire - renforcer la dimension de participation citoyenne au sein de nos projets - amplifier le travail d'éducation politique et d'ana-lyse critique - saisir les opportunités des nouvelles technologies en faveur de l'effectivité des droits culturels - redéfinir la place des partenaires au sein de certains projets (spectacle d'été...)

		<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre l'utilisation du numérique et du multimédia afin de renforcer la sensibilisation et l'implication des publics jeunes, « plus connectés » - continuer à étayer le référentiel commun - continuer à amplifier le décloisonnement entre les secteurs (projets intersectoriels, inter centres culturels...) - continuer à valoriser le côté convivial de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> - amplifier les projets mobiles (exposition, bus...) - réfléchir systématiquement les projets en terme de mobilité - élargir notre action envers le jeune public à la danse et à la musique hors des courants « mainstream » - militer pour que le programme scolaire fondamental intègre le jeune public - renforcer les liens culturels entre les générations
Médiation	<ul style="list-style-type: none"> - arrêter le « on a toujours fait comme cela » 	<ul style="list-style-type: none"> - approcher la médiation sous l'angle de la participation à la vie culturelle - nourrir le lien entre les publics et la culture - continuer à innover en termes d'outils de médiation 	<ul style="list-style-type: none"> - continuer à considérer un projet dans son ensemble avec un avant, un pendant et un après - renforcer le travail avec la population défavorisée
Coopération	<ul style="list-style-type: none"> - éviter des partenariats forcés et rigides 	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre le développement de la dynamique des plateformes de coordination - poursuivre la dynamique de coopération avec les acteurs de l'Education permanente, Point-Culture, les bibliothèques, la Fédération des Maisons de jeunes, les centres culturels et la Fédération des CEC 	<ul style="list-style-type: none"> - renouveler et consolider le champ des partenaires - favoriser une coopération durable et désirée - amener des fonctionnements plus souples dans les plateformes de coopération - approfondir la connaissance des réalités des opérateurs culturels - intensifier la plateforme d'aide, d'échanges et de mutualisation entre les acteurs culturels
RH et pratiques		<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les synergies entre les centres culturels au niveau des outils de support (administration, logistique) - continuer à encourager l'évolution des pratiques, questionner et réinventer le métier d'animateur culturel - mobiliser l'équipe autour des enjeux culturels et territoriaux dans une logique de transversalité des projets - développer des expertises propres pour renforcer la plus-value du CCBW dans les partenariats (médiation, art contemporain, nouvelles technologies) - cultiver une culture du rêve, de l'utopie, de la justice sociale, de solidarité, d'ouverture 	<ul style="list-style-type: none"> - réaffirmer le rôle des animateurs, en renforçant d'une part l'action sur le terrain et d'autre part la capacité à entreprendre des projets innovants et créatifs - s'équiper d'outils d'animation de réunion participative - repenser l'organigramme afin de poursuivre le processus de transversalité et de participation - aller vers un cadre de travail évolutif, adapté, mobile

	ARRÊTER	CONTINUER	COMMENCER / CHANGER
Administration / Finances	<ul style="list-style-type: none"> - arrêter de multiplier les procédures administratives - éviter les archives papiers 	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les transformations administratives nécessaires au fonctionnement d'un centre culturel en veillant à ce qu'impérativement le volet administratif soit au service de l'action culturelle - maintenir une gestion financière rigoureuse dans un climat incertain 	<ul style="list-style-type: none"> - défendre le secteur culturel dans le contexte de crise des finances des pouvoirs publics - rechercher de nouvelles sources de financement
Communication		<ul style="list-style-type: none"> - continuer à renforcer l'image du CCBW - poursuivre le développement de culturebw.be qui met en évidence la richesse du territoire en termes d'acteurs et de projets 	<ul style="list-style-type: none"> - travailler à la visibilité des centres culturels de manière globale - sensibiliser les partenaires et la population aux droits culturels
Infrastructures		<ul style="list-style-type: none"> - garantir les infrastructures nécessaires aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> - définir la place du CCBW dans le nouveau paysage culturel des infrastructures du Centre du Brabant wallon, notamment avec l'arrivée du hall polyvalent à Wavre mais aussi dans le cadre des investissements au PAMExpo

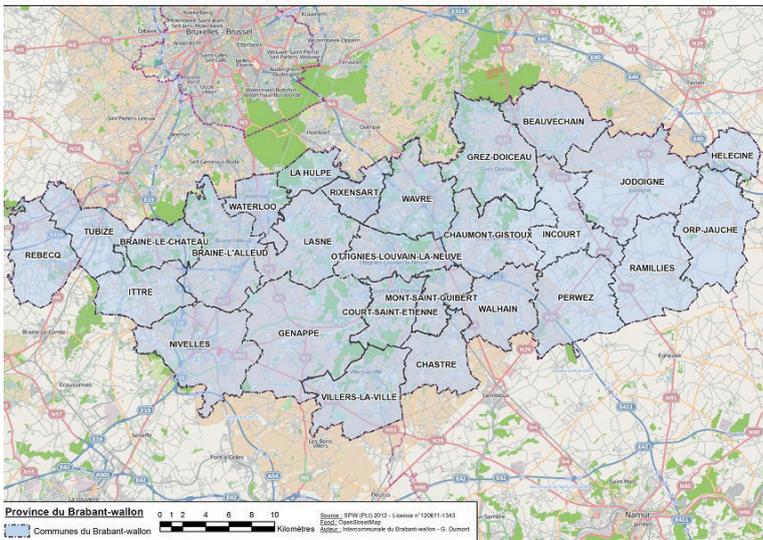


2.2

**RAPPORT DE L'ANALYSE
PARTAGÉE DU TERRITOIRE**

2.2 RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

2.2.1 Le territoire du Brabant wallon : quelques traits¹



Le Brabant wallon est une jeune province qui a vu officiellement le jour le 1^{er} janvier 1995. Placée sous la tutelle de la Région wallonne, la province, située au centre de la Belgique, jouxte la Région flamande et les provinces du Hainaut, de Namur et de Liège. Elle est très fortement polarisée par Bruxelles, capitale européenne, dont elle est l'extension périurbaine.

La province est composée d'un seul arrondissement judiciaire et administratif qui regroupe 27 communes dont Nivelles est le Chef-lieu. La plupart de ses communes sont des entités, formées lors de la fusion des

communes en 1977, regroupant plusieurs communes et villages dont les plus importants sont Wavre, Waterloo, Braine-l'Alleud, Nivelles, Tubize, Rixensart, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Jodoigne.

Son territoire couvre une superficie de 1 091 km² (soit 3,6% du territoire national et 6,5% du territoire wallon) et est traversé par ou à proximité des grands axes ferroviaires et autoroutiers : E411, E40, E19, A8, N25.

Au 1^{er} janvier 2014, sa population était de 390 966 habitants. L'ouest de la province est plus peuplé que l'est. Depuis 20 ans au moins, la population du Brabant wallon n'a cessé de croître à un rythme moyen de 2 932 habitants par an. Un quart seulement de cette croissance est due au solde naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès). La croissance de la population du Brabant wallon dépend donc essentiellement de ses flux migratoires (arrivée ou départ des habitants). En termes relatifs, c'est une croissance de près de 20%, soit bien plus que la Wallonie (8,1%) et même que la Belgique (9,6%) sur la même période. Cette tendance ne semble pas fléchir. Selon les projections, la population dépassera les 400 000 habitants d'ici 2016, et les 420 000 d'ici 2026. Les moins de 30 ans y occupent une part importante, en faisant une province plus jeune que la moyenne régionale, mais celle-ci vieillit et vieillira à un rythme soutenu.

Le PIB par habitant est supérieur à celui de la Belgique et les revenus moyens et médians sont plus élevés que ceux de la Wallonie. Son effectif relatif d'indépendants est plus élevé qu'en Wallonie et son secteur tertiaire occupe relativement plus d'emplois. Bien que le Brabant wallon soit une région privilégiée sur le plan économique, il n'en reste pas moins qu'on y rencontre d'importants problèmes de précarité du fait d'un chômage en hausse essentiellement à Tubize, Nivelles et Ottignies-LLN. En outre, le Brabant wallon est l'une des régions où l'effet de sélection sociale des migrants est le plus marqué (blocage important à l'entrée des groupes sociaux défavorisés et perte de mixité sociale). Le prix de l'immobilier en Brabant wallon étant particulièrement élevé, il limite l'accès à la propriété pour de nombreux jeunes ménages. Il y aura une augmentation importante des isolés et une diminution des « gros » ménages.

Le Brabant wallon connaît des situations de mobilité très variables avec une bonne connectivité Nord-Sud, car les réseaux autoroutier et ferroviaire relient les grandes villes wallonnes à Bruxelles (Bxl–Ottignies–Namur + Bxl–Nivelles–Tubize) mais avec une mauvaise connectivité Est-Ouest (Jodoigne – Tubize). Cer-

1 Sources : Fondation Economique et Sociale du Brabant wallon – IBW, Direction générale Statistique – Statistics Belgium, Thierry Eggerickx, démographe – La démographie du Brabant wallon : situation actuelle et perspective d'avenir, IWEPS, Forem, Etude approfondie des pratiques et consommation culturelles de la population en FWB – OPC – Etudes N°1

taines communes comme Genappe ne possédant pas de gare sont un carrefour de grands axes routiers et sont donc plus dépendantes des 4 roues que d'autres communes de la Province. Selon l'étude réalisée par Espace Mobilité, puisque 75% des déplacements se font actuellement en voiture, la province connaîtra vraisemblablement de gros problèmes de saturation causés par l'augmentation démographique.

La population du Brabant wallon connaît le niveau d'éducation le plus élevé de Belgique. Plus de la moitié des Brabançons wallons (51,2%) sont diplômés de l'enseignement supérieur. En termes de consommation et de pratiques culturelles, les habitants se répartissent en connectés (26%), amateurs classiques (21%), désengagés culturels (19%), amateurs modernes (13%), nostalgiques (11%), voraces culturels (8%) et festifs (1%).

Enfin, soulignons que le Brabant wallon est une terre d'abondance culturelle avec 12 centres culturels, 20 bibliothèques publiques, 12 centres de jeunes, près de 30 musées, 2 théâtres, une vingtaine d'organismes d'éducation permanente, 1 TV communautaire, 1 radio provinciale, plusieurs radios locales, plus de 40 lieux d'enseignement artistique, une multitude d'associations actives localement, de très nombreux artistes...

Ce bref diagnostic met en évidence un territoire en profonde mutation depuis 40 ans. Avec comme défi majeur celui de sa démographie qui, selon toutes les prévisions, va augmenter considérablement dans les prochaines années. Ce changement démographique aura des conséquences sur le cadre de vie en général mais aussi sur la composition sociale et culturelle des Brabançons, la mobilité, l'accès au logement, la cohésion sociale et l'identité de la Province.

Pour plus de détails se rapportant au diagnostic du territoire, nous vous invitons à prendre connaissance en annexe du compte rendu du colloque que le CCBW a organisé le 21 janvier 2014: *Quelles dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon? Analyse territoriale partagée.*²

² Annexe 7.1

2.2.2 Procédure et méthode

2.2.2.1 Sensibilisation aux droits culturels et à la législation relative aux centres culturels

Diverses rencontres, débats et échanges avec Céline Romainville, chargée de recherches du F.N.R.S. en Faculté de droit de l'UCL., ont été organisés par le CCBW, depuis janvier 2013, afin de sensibiliser les animateurs et les membres de l'Assemblée générale à la notion de droit à la culture, sur laquelle se fonde le nouveau Décret des Centres culturels.

Parallèlement, le CCBW a convié l'ensemble des directeurs des centres culturels locaux à deux séances de travail avec Céline Romainville. Ces séances, qui ont porté sur l'analyse de trois projets culturels emblématiques, ont conduit les directeurs à mettre en lien le droit de participer à la vie culturelle et les missions des centres culturels, et à aborder plus spécifiquement comment ce droit pouvait être opérationnalisé (tant au stade de l'élaboration du projet que de sa mise en œuvre et de son évaluation). Ce travail a également permis de mettre en lumière les obstacles auxquels les centres culturels risquent de se trouver confrontés.

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Présentation du Droit à la culture et la législation relative aux centres culturels par Céline Romainville	AG et équipe du CCBW	17 janvier 2013 27 mars 2013 24 juin 2013	<ul style="list-style-type: none">- OPC - Repères N°1- Mai 2012 - Le Droit à la culture et la législation relative aux centres culturels- Les droits culturels : un nouveau référentiel pour les centres culturels? Précision à partir du droit à la culture par Céline Romainville- Déclaration de Fribourg
Analyse de projets fédérateurs à la lumière du droit de participer à la culture avec Céline Romainville. Présentation de l'étude par Céline Romainville sur l'opérationnalisation du droit de participer à la vie culturelle à partir de 3 projets emblématiques en Brabant wallon.	Directeurs des centres culturels du Brabant wallon	15 mars 2013 29 avril 2013 14 juin 2013 7 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none">- L'opérationnalisation du droit de participer à la vie culturelle dans les Centres culturels - Céline Romainville - 7 novembre 2013¹

¹ Annexe 7.2

2.2.2.2 Sensibilisation au Décret du 21 novembre 2013 de reconnaissance des centres culturels

Depuis janvier 2013, le CCBW a accueilli, organisé et participé à divers moments de sensibilisation au cours desquels furent présentées les grandes lignes du Décret du 21 novembre 2013 et plus particulièrement au cours desquels fut expliqué comment le législateur avait repensé les missions confiées aux centres culturels (concrétisation de l'exercice réel du droit à la culture au bénéfice de tout citoyen, modes de subventionnement, méthodes de travail et processus participatifs...). Ces rencontres furent adressées à des publics divers : administrateurs et équipe du CCBW, directeurs et équipes des CCL, l'ensemble des opérateurs culturels de la Province, mandataires politiques...

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Présentation du décret par Sophie Levêque, Ingrid Vandervarent, Luc Carton et Vincent Bertholet Présentation du Cahier 1 : Centres culturels et territoires d'action par Majo Hansotte	Journée professionnelle de l'Astrac à destination de la direction et des animateurs – La Marlagne	22 janvier 2013	- Gestion de la transition vers un nouveau décret – Lignes de force de l'avant-projet et circulaire interprétative - Cahier 1 : Centres culturels et territoire d'action
Information et débat sur les grandes orientations de la réforme envisagée par le service de l'Inspection de la FWB (Luc Carton, Vincent Bertholet) et Sophie Levêque	Matinée de la FWB à l'attention des administrateurs, directeurs, équipes des centres culturels – Waterloo > 40 participants	24 juin 2013	- Gestion de la transition vers un nouveau décret – Lignes de force de l'avant-projet et circulaire interprétative – V4 - PV de la réunion du 24 juin 2013 à Waterloo ¹
Présentation au Collège provincial du décret sur les centres culturels – les enjeux pour le BW	Président du CA et la direction du CCBW avec Collège provincial – Wavre	13 novembre 2013	
Présentation du décret (exposé des motifs, commentaires et texte du Décret de 2013 par Luc Carton, inspecteur FWB) et débats par rapport à la distance qui pourrait se créer entre l'action générale décrite dans le nouveau Décret et l'action actuelle d'un CC (incompréhension, contradiction, complémentarité, tension, stupéfaction...)	Journée au vert du CCBW à l'attention des équipes et directions des 12 centres culturels – Wavre > 50 participants	28 novembre 2013	Gestion de la transition vers un nouveau décret – Lignes de force du décret sur les centres culturels – V6
Présentation du décret par Vincent Bertholet lors du colloque organisé par le CCBW et la Coordination des CCL : <i>Quelles sont les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon ? Une analyse territoriale partagée</i>	Acteurs culturels, politiques, associatifs du Brabant wallon – Court-Saint-Etienne > 200 participants	21 janvier 2014	- Invitation ² - Rappel invitation ³ - Actes de la journée ⁴
Présentation du décret et des résultats de l'analyse partagée Présentation du décret et réflexion sur la participation au sein des instances par Christian Boucq	CA du CCBW et Christian Boucq – Court-Saint-Etienne	12 mars 2014 2 juin 2014	- Extrait du PV du CA du 12/03/2014 ⁵ - PV CA du 2/06/2014 ⁶
Journée d'accompagnement du décret par le service CC de la FWB	Equipe du CCBW – La Marlagne – Namur	2 avril 2014	
Information des collectivités publiques associées sur le Décret par Freddy Cabaraux : présentation générale du nouveau dispositif et modalités de transition	Collèges communaux et provinciaux, services communaux et provinciaux de la culture, animateurs-directeurs des centres culturels – Ottignies	5 mai 2014	
Matinée de rencontre : Regards croisés entre la Bibliothèque centrale et le CCBW en présence de l'inspectrice, Nathalie Henriët	Equipes de la Bibliothèque centrale et du CCBW > 50 personnes	7 octobre 2014	- Bibliothèques et Centres culturels : concepts communs et particularités par Nathalie Henriët ⁷

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Journée de réflexion interne au CCBW : comment le décret va-t-il changer mon métier ?	Equipe CCBW – Court-Saint-Etienne	29 avril 2014	- Dynamique de compréhension et d'appropriation du décret par les travailleurs/euses ⁸
Réunion d'équipe : Positionnement actuel du CCBW Evaluation Contrat-programme Conseil d'orientation	Equipe CCBW – Court-Saint-Etienne	18 septembre 2014	
Matinées de réflexion sur la participation citoyenne avec Thomas Lemaigre, Christian Boucq, Valérie Vanhoutvinck, Julien Charles...	Equipe CCBW – Ottignies et Court-Saint-Etienne	15 janvier 2015 12 février 2015	

1 Annexe 7.3; 2 Annexe 7.4; 3 Annexe 7.5; 4 Annexe 7.1; 5 Annexe 7.6; 6 Annexe 7.7; 7 Annexe 7.8; 8 Annexe 7.9

2.2.2.3 Procédure d'analyse partagée

Introduction

D'avril 2013 à février 2014, le CCBW a mené un processus de concertation et une analyse partagée des dynamiques culturelles et territoriales avec la Coordination des centres culturels du Brabant wallon (composée des centres culturels de Beauvechain, Braine-l'Alleud, Genappe, Ittre, Jodoigne, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Rixensart, Tubize, Waterloo et le Centre culturel du Brabant wallon), en partenariat avec l'Association Braine Culture de Braine-le-Château et GAL Culturalité asbl.

Ce processus a conduit les acteurs culturels à (ré)interroger leur territoire pour mieux en comprendre les dynamiques et les futures évolutions : *Quelles sont les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon ? Quelles sont les caractéristiques du Brabant wallon ? Quels sont les enjeux auxquels il sera confronté dans les années futures ? Quel rôle le développement culturel territorial peut-il jouer ? Comment peut-il y répondre ?*

Les résultats innovants de ce travail décrivant un Brabant wallon en mutation ont été partagés le 21 janvier 2014 lors d'une rencontre qui a convié l'ensemble des acteurs culturels du Brabant wallon dans l'objectif de confronter ces résultats avec leurs perceptions et réalités, et ainsi compléter et poursuivre avec eux la réflexion autour des enjeux communs que devrait porter un plan de coopération culturelle à l'échelle du Brabant wallon.

Parallèlement, deux processus complémentaires d'analyse partagée ont été menés à l'Est (via le GAL Culturalité) et à l'Ouest (via la Zone de Culture Ouest) après avoir lancé un appel large aux acteurs culturels reconnus de la FWB ainsi qu'aux artistes et acteurs d'autres secteurs (éducatif, touristique, social, environnemental, associatif...).

Enfin, signalons que le processus de l'analyse partagée est un processus permanent et évolutif, qui peut sans cesse s'enrichir. C'est pourquoi différentes actions sont toujours en cours (cfr. Micro Mobile) pour interroger les situations et les vécus des gens concernés par le territoire, en tant qu'habitants ou en tant que simplement amenés à le fréquenter.

Sur base de cette analyse, des contenus d'actions culturelles en adéquation avec les enjeux identifiés et avec le contexte ont été proposés > voir ci-dessous : 2.2.3. Enjeux et priorités identifiés par Bassin de vie.

Processus

1. Analyse territoriale et culturelle, encadrée par le professeur Eric Corijn³

Trois groupes de travail, composés de différents acteurs culturels, eux-mêmes répartis selon le découpage territorial des trois bassins de vie (Est, Ouest, Centre du BW), se sont réunis à plusieurs reprises. Ils étaient constitués de :

- Bassin de vie Est: communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies.
- Bassin de vie Ouest: communes de Braine-le-Château, Ittre, Nivelles, Tubize et Rebecq.
- Bassin de vie Centre: communes de Braine-l'Alleud, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rixensart, Villers-la-Ville, Walhain, Waterloo et Wavre.

Certains acteurs à l'intersection entre deux territoires, ont pris part à plusieurs groupes de travail.

Tous trois, bien qu'ayant leur dynamique propre, ont suivi le même processus d'analyse territoriale et culturelle partagée selon le schéma d'analyses objective et subjective, proposé par Eric Corijn (voir ci-dessous).

La Direction, les coordinateurs et certains animateurs du CCBW ont intégré chaque groupe de travail et participé à l'ensemble du processus.

Schéma d'analyse - Vision objective: données concrètes et statistiques

1 Le territoire (de quoi parle-t-on?)

- La position: délimitation par rapport à un environnement plus large (situation par rapport à la métropole bruxelloise, par rapport au Brabant wallon, par rapport à la Région flamande, le Hainaut, etc.): cartes
- La géographie (topographie, vallées, etc.)
- La structure (infrastructure): routes, canal, mobilité, etc.
- Occupation du sol: le construit, espaces verts, etc.
- Centre(s) – périphérie / polarités structurelles (ici on arrive déjà à distinguer la zone (post)industrielle (Tubize) et les zones résidentielles et de services (Nivelles)

2 Le socioéconomique (état des lieux)

- La population:
 - Démographie
 - Générations
- Les grands secteurs d'activité
 - Primaire, secondaire, tertiaire...
 - Les entreprises phares
 - Production, consommation...
- Le marché du travail
 - Emploi, chômage
 - Revenus
 - Navetteurs, etc.
- Le logement
- Les grands enjeux et transformations
- Les réseaux et les acteurs socioéconomiques (les partenaires sociaux, etc.)

³ Eric Corijn: Sociologue et philosophe de la culture, professeur en géographie sociale et culturelle à la VUB. Expert des dynamiques urbaines, il dirige le groupe de recherches urbaines Cosmopolis, City, Culture & Society.

- 3 Le socioculturel (nous et nos partenaires)
- Diversité culturelle (ethnique, religieuse, linguistique, etc.)
 - La consommation culturelle, participation, non-participation
 - La société civile, l'associatif
 - Le secteur éducatif : écoles, formation, bibliothèques, etc.
 - Les opérateurs culturels et artistiques
 - Les grands enjeux et transformations
 - Les réseaux et collaborations

Cette première analyse objective, également confrontée aux données statistiques du SEGEFA présentées lors des Assises du développement territorial de l'Arrondissement de Nivelles en avril 2013, a donné lieu à la réalisation d'une **AFOM** du champ culturel (**A**touts internes au secteur, **F**aiblesses internes au secteur, **O**pportunités venant de l'extérieur, **M**enaces venant de l'extérieur), de laquelle furent tirés quelques éléments de conclusion, des tendances et des enjeux.

Schéma d'analyse – Vision subjective : élaboration de cartes mentales

Pour permettre aux opérateurs culturels de mieux appréhender la manière dont un territoire est vécu par la population et les acteurs qui y prennent place et pour, dès lors, leur permettre la construction d'une représentation, les opérateurs culturels ont réalisé plusieurs « cartes mentales » qui ont tenu compte de :

- L'espace des lieux : le bassin de l'intérieur
 - Les villages et quartiers (les identifications résidentielles)
 - Les centres et les périphéries
 - Les « zones » (postindustrielle, résidentielle, etc.)
 - Les liens et séparations, les enjeux, défis internes
- L'espace des flux
 - Fonctions intérieures pour un public plus large (les usagers)
 - Fonctions extérieures pour « notre » population (les ailleurs)
 - Liens et possibilités (jumelages, collaborations, coproductions, etc.)
- Le « glocal » et les « interfaces » (le local et le global, les branchements, les nœuds, les frontières, les interfaces...)
- Les « coalitions » : possibles partenaires ici et ailleurs

En rassemblant ces **deux visions objectives et subjectives**, les groupes de travail ont ainsi établi les lignes directrices (cadre) pour une programmation culturelle qui désormais tiendrait mieux compte :

- Des besoins du territoire (généraux et groupes cibles)
- Des ressources et forces : traditions et continuités à renforcer
- Des défis et transitions
- Des étapes intermédiaires
- De la gouvernance interne (organisation et mise en réseau)

Le but de cette analyse objective et subjective n'était donc pas de réfléchir en termes d'offre culturelle par rapport à une demande mais plutôt de définir la politique culturelle à mettre en place en tenant compte du champ socioculturel dans lequel les opérateurs culturels travaillent.

Cette démarche leur a permis de :

- Identifier les réalités actuelles et les enjeux futurs pour le territoire
- Définir un référentiel commun à l'action de tous les acteurs culturels afin d'imaginer une politique culturelle territoriale
- Questionner la sous-structure territoriale (Est, Centre, Ouest), questionner les mises en réseaux (existantes et à développer)
- Se forger une opinion sur la forme et le contenu idéal d'un projet de développement culturel territorial en lien avec son contexte : le territoire et la population
- Réunir des arguments pour défendre les politiques culturelles territoriales choisies.

Tableau récapitulatif

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Présentation du processus par Eric Corijn Mise en commun des 3 AFOM	Les 12 directeurs des CCL + Direction et coordinateurs du CCBW – Lieu : Ottignies-LLN et CSE	25 avril 2013 7 mai 2013 7 novembre 2013 9 décembre 2013	- Analyse de terrain, cosmopolis ¹ - Une ville n'est pas un pays, c'est tout un monde ²
Groupe de travail Centre du BW en présence de Eric Corijn et Thierry Eggerickx	Les directeurs des CCL BLA, Rix, Ott, Genappe, Waterloo, Vallée de la Néthen + Direction et coordinateurs du CCBW – Lieu : Braine-l'Alleud	10 juin 2013 26 septembre 2013 24 octobre 2013	- La démographie du Brabant wallon – situation actuelle et perspective d'avenir par Thierry Eggerickx ³ - Schéma pour l'analyse territoriale et la construction d'une présentation par Eric Corijn ⁴
Groupe de travail Est du BW en présence de Eric Corijn	Les directeurs des CCL Jodoigne, Néthen, Perwez, Maison du Conte, Bibliothèque, Gal Culturalité + Direction et coordinateurs du CCBW – Lieu : Jodoigne	11 juin 2013 10 octobre 2013	- Schéma pour l'Analyse territoriale et la construction d'une présentation par Eric Corijn
Groupe de travail Ouest du BW en présence de Eric Corijn	Les directeurs des CCL Tubize, Ittre, Rebecq, ABC, Nivelles, CCBA + Direction et coordinateurs du CCBW – Lieu : Tubize	25 juin 2013 19 septembre 2013	- Schéma pour l'Analyse territoriale et la construction d'une présentation par Eric Corijn
Les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon	Plus de 1.000 invitations adressées aux professionnels de la culture du Brabant wallon : Centres culturels, mandataires politiques, associations culturelles, artistes... > 200 participants – Lieu : Foyer populaire à CSE	21 janvier 2014	Annexes : - Invitation courrier et mail ⁵ - Rappel invitation mail ⁶ - Les actes de la journée ⁷ - Balises pour actions communes en Brabant wallon ⁸ - Carte mentale du Brabant wallon ⁹ - http://www.ccbw.be

1 Annexe 7.10; 2 Annexe 7.11; 3 Annexe 7.12; 4 Annexe 7.13; 5 Annexe 7.4; 6 Annexe 7.5; 7 Annexe 7.1 8 Annexe 7.14; 9 Annexe 7.15

2. Analyse territoriale et culturelle – Processus complémentaires

Trois processus complémentaires d'analyse partagée ont été menés après avoir lancé un appel large aux acteurs culturels reconnus de la FWB ainsi qu'aux artistes et acteurs d'autres secteurs (éducatif, touristique, social, environnemental, associatif...).

Plan d'actions culturelles dans l'Ouest du Brabant wallon

Soutenus logistiquement et financièrement par la Direction du CCBW, les partenaires culturels de l'Ouest, déjà impliqués dans le processus dit « Corijn », ont également été accompagnés par Tr@me scrl, un bureau d'étude spécialisé en développement territorial, afin d'aboutir à la création d'un Plan d'actions culturelles dans l'Ouest du Brabant wallon.⁴

4 Voir 2.3.6.2 Coopération Zone de Culture Ouest

Plan de développement stratégique dans l'Est du Brabant wallon

Le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne (via son groupe de travail « Culture » mis en place dans le cadre de la fiche culture « LEADER ») et le CCBW ont travaillé de concert et mené la préparation du plan de développement stratégique pour le renouvellement de la candidature de GAL Culturalité au programme Leader (2014-2020) et la démarche de réflexion et de diagnostic de territoire que suscite le nouveau décret des centres culturels. Ce processus a abouti sur la volonté de poursuivre une action culturelle en coopération.⁵

Dynamique territoriale dans le Centre du Brabant wallon

Le territoire du Centre est nettement plus vaste que ceux de l'Est et de l'Ouest. Il comprend 16 communes, 75% de la population de l'arrondissement et plusieurs polycentres. Bien qu'il existe de nombreuses coopérations entre acteurs culturels et que l'action culturelle y soit très foisonnante, le territoire du Centre ne possède aucune plateforme « formelle » rassemblant tous les acteurs et opérateurs culturels. Suite au travail d'analyse territoriale mené avec Eric Corijn par les 6 directeurs des centres culturels locaux et à une journée de formation mené avec le CESEP, il a été convenu de poursuivre l'interrogation du territoire en s'adressant à l'ensemble des acteurs culturels des 16 communes du Centre du BW. A cette fin, deux projets d'ateliers (d'écriture avec Geneviève Damas et de photolangage avec le CNAPD) ont été organisés les 27 et 29 janvier mais ont dû être annulés faute de participants.

Tableau récapitulatif

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Plan de développement stratégique du GAL Culturalité	Centres culturels de l'Est du Brabant wallon, GAL Culturalité et différentes associations culturelles et touristiques	17 septembre 2013 AG du GAL mars 2015	- Diagnostic territorial Hesbaye brabançonne ¹ - Fiche coopération culturelle EST ²
Plan d'actions culturelles menées par Tr@me	Centres culturels de l'Ouest, Association Braine Culture, mandataires politiques et associations culturelles	Voir 2.3.6.2	- Tr@me : note prospective ³ - Tr@me : cadre logique ⁴ - Tr@me : synthèse cadre logique ⁵ - Tr@me : noyau porteur ⁶
Journée avec les CCL du Centre et le CESEP	Centres culturels locaux de Rixensart, Braine-l'Alleud, Ottignies-LLN, Genappe, Waterloo, Nivelles et CCBW	6 octobre 2014	PV du 6 octobre 2014 ⁷
Ateliers d'écriture et de photolangage	Centres culturels et associations culturelles du Centre	27 et 29 janvier 2015	Invitations ⁸

1 Annexe 7.16; 2 Annexe 7.17; 3 Annexe 7.18; 4 Annexe 7.19; 5 Annexe 7.20; 6 Annexe 7.21; 7 Annexe 7.22; 8 Annexes 7.23 et 7.24

3. Analyse partagée continuée

Le processus de l'analyse partagée est un processus permanent et évolutif, qui peut sans cesse s'enrichir. Il doit permettre aux centres culturels – mais également à tous les autres acteurs culturels – de se représenter « le territoire vécu ».

⁵ Voir 2.3.6.1 Coopération Culturelle Est / GAL / Culturalité / Leader

C'est pourquoi le CCBW a participé et mis en place des processus qui doivent permettre aux acteurs culturels, mais également aux habitants, de se représenter ce territoire.

7^e Forum des Solidarités – plus ou mieux? Dynamiser le pôle culturel du Brabant wallon

Le CCBW a collaboré activement à la mise en place du 7^{ème} forum des solidarités. Il y a contribué notamment :

- En apportant des éclaircissements et des avis sur la notion de médiation culturelle et artistique sur base de sa pratique ;
- En partageant les résultats de l'analyse partagée réalisée avec le professeur Eric Corijn et plus particulièrement sur l'identification de la zone Wavre- Ottignies- Louvain-la-Neuve comme « polycentre » ;
- En développant la notion de coopération entre acteurs culturels.

La participation de l'équipe du CCBW à ce Forum et aux ateliers de discussions a permis de mieux comprendre l'action des acteurs du pôle ainsi que d'affiner les enjeux qui traversent le territoire. Les actes du Forum mettent en évidence des enjeux culturels que le CCBW se doit de prendre en compte dans le cadre de son action culturelle intensifiée, notamment en terme d'offre culturelle concertée et de rayonnement du pôle.

Micro Mobile

De juin à octobre 2015, la camionnette du Micro Mobile partira à la rencontre des habitants du Brabant wallon. Boîte à questions interactive équipée de caméras et de capteurs sonores, Micro Mobile sillonnera la Province d'Est en Ouest pour en capter les pulsations. Son objectif? Enregistrer 200 témoignages audiovisuels d'habitants de tout âge et de tout bord sur ce qui change dans la vie de leur quartier et leur environnement. Conçu par le Centre culturel du Brabant wallon, Micro Mobile sera accompagné d'une équipe d'animation et de trois artistes qui partageront avec le public un regard sensible sur la vie des brabançons :

- Sahar Saadaoui, plasticienne, établira une cartographie tissée qui symbolisera le lien entre les gens, les paysages et le territoire
- Xavier Pique, artiste vidéaste et réalisateur de documentaires, concevra divers supports avec le matériel audiovisuel récolté: une installation vidéo qui reprendra de très courts extraits des témoignages sous forme de « battle vidéo » et un documentaire autour de certaines personnes croisées lors de la tournée de Micro Mobile
- Amandine Belotte, photographe, associera les témoignages des habitants sur les changements de paysages observés.

Les réalisations artistiques seront présentées, dès juin 2016, sous des formes diverses, lors d'une exposition itinérante qui circulera tant auprès des opérateurs culturels que chez les habitants de la Province.

Tableau récapitulatif

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
7 ^e Forum des Solidarités – plus ou mieux? Dynamiser le pôle culturel du Brabant wallon	En partenariat avec les Centre culturel d'Ottignies–Louvain-la-Neuve	16 janvier 2015	Actes du Forum ¹
Micro Mobile, cartographie interactive et artistique du Brabant wallon	Centres culturels du BW, à destination des Brabançons	juin 2015 > juin 2016	www.ccbw.be

¹ Annexe 7.25

2.2.2.4 Plan de coopération culturelle en Brabant wallon

Le Brabant wallon témoigne déjà de nombreux maillages, mise en réseaux et partenariats.

Néanmoins, au regard du nouveau cadre décentralisé et suite aux Assises du Développement culturel territorial de l'arrondissement de Nivelles (qui se sont déroulées au Foyer populaire de CSE en avril 2013), il a été décidé de créer un groupe de concertation pour analyser les trois niveaux de réflexion suggérés

par la Ministre Fadila Laanan (population, territoire et meilleure gouvernance) et identifier les questions transversales au BW en vue de fonder un plan d'aménagement culturel du territoire sur base des réalités vécues par chacun.

Dans un deuxième temps, les responsables des coordinations des 4 secteurs culturels reconnus par la FWB (la Coordination des mouvements d'Education permanente, la Bibliothèque centrale, la Fédération des Maisons de jeunes et le Centre culturel du Brabant wallon) se sont mobilisés afin de réfléchir à la meilleure manière d'activer de nouvelles logiques de coopération. Que recouvre le concept de coopération culturelle? Quels en sont les enjeux? Quel sens cela a-t-il? Comment la réaliser concrètement? Comment s'ouvrir à des acteurs de secteurs différents? ...

Ces questions furent abordées lors du colloque «Coopération en mouvement – Faire culture avec et pour les Brabançons!», le 21 octobre 2014, qui a rassemblé plus de 150 professionnels et représentants d'associations culturelles, mandataires politiques et artistes. La présence en nombre et de tous secteurs confondus a permis des échanges riches, la confrontation de différents points de vue, le partage d'expériences et la rencontre. De ces échanges ont émergé des valeurs, des idées, des principes, des pratiques et des balises à une coopération culturelle territoriale désirée et durable.

Par la suite, partant d'un désir de travailler ensemble, les acteurs culturels, qui se sont réunis lors de deux groupes de travail, ont établi une charte de coopération. L'ambition de cette charte est de faciliter une dynamique intersectorielle culturelle sur le territoire, d'encourager les acteurs à mieux se connaître et à faire émerger de nouveaux projets en coopération, de toucher de nouveaux publics, de rendre les acteurs plus visibles, plus légitimes, plus efficaces... mais surtout de leur permettre de faire mieux à plusieurs, ce que déjà ils faisaient seuls ou ensemble.

Au fil du processus, le groupe porteur s'est renforcé avec la participation de PointCulture et de la Fédération des CEC.

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Les Assises du Développement culturel territorial de l'Arrondissement de Nivelles: relevés d'informations démographiques, économiques, sociales et culturelles (Etudes et cartographies du Segefa) ainsi que relevés des flux financiers dédiés à la culture (Etudes et cartographies de l'inspecteur)	350 participants	16 avril 2013	- Présentation socio-économique de la province du Brabant wallon - <i>Étude pour le Ministère de la Culture et de l'Audiovisuel par le SEGEFA</i> ¹ - PowerPoint de la FWB ²
Quelles suites apporter aux Assises?	Panel représentatif de 20 professionnels de la culture: Maisons de jeunes, bibliothèques publiques, acteurs de l'éducation permanente, artistes, échevins de la culture, centres culturels, FWB	25 juin 2013 1 octobre 2013	PV du 25 juin 2013 ³ PV du 1 octobre 2013 ⁴

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Colloque: <i>La coopération en mouvement – Faire culture avec et pour les Brabançons</i>	180 opérateurs culturels reconnus et non reconnus	21 octobre 2014 > Wavre	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation⁵ - Lettre spécifique aux mandataires politiques⁶ - Actes du colloque de coopération culturelle⁷ - Capsule de la coopération : https://www.youtube.com/watch?v=OPjR-tuhFi0Q - Enjeux territoriaux, par Eric Corijn : https://www.youtube.com/watch?v=QW1AkNgZ9kl - Enjeux démographiques, par Thierry Eggerickx : https://www.youtube.com/watch?v=arzR90TVKTE - Sens et enjeux de la coopération, par Marc Maesschalck : http://youtu.be/ajarr9Bj-0s?list=PLSLR-vACZR58Zf6z3RZeEwLIMQZG0U-hqIX
Groupe de travail pour la rédaction d'une charte de coopération culturelle		2 décembre 2014 > CSE 10 mars 2015 > Braine-l'Alleud	<ul style="list-style-type: none"> - Reportage de TVcom : http://www.tvcom.be/index.php?option=com_content&view=article&id=15052:-signature-charte-de-cooperation-culturelle&catid=128:news&Itemid=348 - Charte de coopération culturelle en Brabant wallon⁸

1 Annexe 7.26; 2 Annexe 7.27; 3 Annexe 7.28; 4 Annexe 7.29; 5 Annexe 7.30; 6 Annexe 7.31; 7 Annexe 7.32 8 Annexe 7.33

2.2.3 Enjeux et priorités identifiés par Bassins de vie

Suite au processus d'analyse partagée décrit ci-avant, des enjeux territoriaux et culturels ont été dégagés par bassins de vie. Ceux-ci constituent les lignes directrices pour une action culturelle en Brabant wallon.

2.2.3.1 Bassin de vie Ouest

Enjeux territoriaux

- Développement du sentiment d'appartenance
 - Via la rencontre
 - Via la création d'un imaginaire commun
- Enjeux démographiques et cohésion sociale
 - Mixité sociale
 - Intergénérationnel
 - Jeunesse (3 > 25 ans)
- Mobilité
 - Favoriser les actions décentralisées
 - Promouvoir et privilégier une nouvelle mobilité
- Fil rouge
 - Jeunesse (12 > 18 ans)
 - Valorisation de la dimension locale (artistes locaux, producteurs locaux)
- Valorisation des spécificités du territoire post-industriel
 - Rôle de la culture dans le développement économique de ce territoire de l'ouest

Enjeux culturels

- Renforcement de la coopération
 - Mutualisation des moyens et de la communication (zone culture Ouest)
 - Travail sur les frontières (territoriales + disciplines)

2.2.3.2 Bassin de vie Centre

Enjeux territoriaux

- Développement de la périurbanisation
 - Sentiment d'appartenance au territoire
 - Via la rencontre
 - Via la création d'un imaginaire commun
 - Via la relation entre les nouveaux et les anciens habitants
- Enjeux démographiques
 - Diminution de la mixité sociale
 - Intergénérationnel
 - Jeunesse
 - Non public
- Mobilité
 - Infrastructures
 - Psychologique
 - Idées
- Fil rouge
 - Public fragilisé
 - 18 > 45 ans
 - Jeunesse

Enjeux culturels

- Renforcement de la coopération
 - Mutualisation des moyens et de la communication
 - Ouverture vers les champs économique, éducatif, social
- Développement du virtuel qui engendre une transformation des pratiques culturelles

2.2.3.3 Bassin de vie Est

Enjeux territoriaux

- Enjeux démographiques
 - Mixité sociale
 - Public fragilisé
 - Jeunesse
 - Personnes âgées
- Développement du sentiment d'appartenance
 - Via la rencontre et la convivialité
 - Via des pratiques innovantes
- Mobilité
 - Création de connexions
 - Faciliter la mobilité des publics
- Valorisation de la spécificité rurale du territoire
 - Via les ressources naturelles, patrimoniales et culturelles

Enjeux culturels

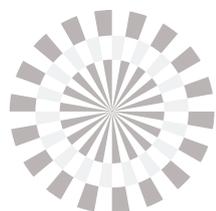
- Renforcement de la coopération
 - Au niveau supracommunal, mutualisation de la médiation et de la communication

2.2.4 Présentation des enjeux retenus

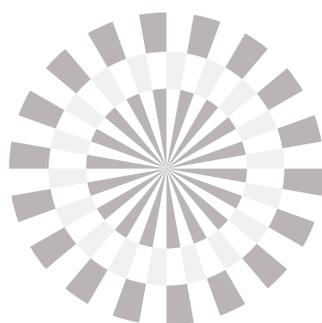
Voir dans le projet d'action culturelle le tableau synthétique (2.3.1)



2.3



PROJET D'ACTION CULTURELLE



2.3 PROJET D'ACTION CULTURELLE

2.3.1 Tableau synthétique : projet d'action culturelle – contrat-programme 2017-2021

Priorités du CCBW	Développer le sentiment d'appartenance au territoire
	Favoriser la mixité sociale
5 objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen 2. Accroître la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable 3. Solliciter et encourager la participation de la population 4. Offrir des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat 5. Valoriser les spécificités du territoire (patrimoine matériel et immatériel (artistes, ressources naturelles et culturelles))
Territoire	27 Communes / Province du BW / 3 niveaux d'échelles de projets: communal, supracommunal et extraterritorial / lien renforcé avec les Communes et le cas échéant leur centre culturel
Outils	Coopération
	Médiation
Public	Les actions s'adressent à tous mais en particulier aux Brabançons, c'est-à-dire toute personne ayant un lien direct ou indirect avec le territoire du Brabant wallon (habitants, travailleurs, visiteurs...)
Publics privilégiés	Jeunesse (0-25 ans)
	Population défavorisée
	Personnes âgées
Fiches d'orientation	<p>FICHE 1 : Accès aux œuvres (diffusion et médiation)</p> <p>FICHE 2 : La Création (soutien à la production) > demande de reconnaissance en action culturelle spécialisée en résidences artistiques</p> <p>FICHE 3 : Participation culturelle</p> <p>FICHE 4 : Cadre de vie</p> <p>FICHE 5 : Plateformes de coopération territoriale :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 : Plateforme de coopération culturelle en BW 2 : Coopération Art contemporain > fiche de coopération 3 : Coopération culture Est/Gal Culturalité asbl > fiche de coopération 4 : Coopération zone de culture Ouest > fiche de coopération 5 : Renforcement de l'axe Vallée de la Dyle

2.3.2 Détails du tableau synthétique

2.3.2.1 Enjeux prioritaires

Le processus de périurbanisation, à savoir le déplacement durable de population quittant les zones urbaines pour aller s'implanter dans les zones rurales⁶, affecte l'ensemble du Brabant wallon depuis les années 70. Ce processus a connu des vitesses de croissance différentes selon les zones du territoire. Il s'est accéléré ces dernières années⁷ et impacte l'ensemble du Brabant wallon avec des conséquences variables selon les spécificités des communes. Le résultat de l'analyse partagée met en évidence que ces changements apportent des tensions au niveau du sentiment d'appropriation du territoire par le citoyen et au niveau des relations sociales, notamment entre les anciens ruraux et les urbains, mais aussi qu'ils modifient la composition sociale et culturelle de la population par des mécanismes d'exclusion en termes d'accès au logement et de mobilité. Sur base de ce constat, le CCBW a décidé de regarder vers l'avenir et souhaite préserver la qualité de vie actuelle du Brabant wallon en s'emparant des **priorités** suivantes :

- 1. Développer le sentiment d'appartenance du citoyen au Brabant wallon**
- 2. Favoriser la mixité sociale**

2.3.2.2 Objectifs

Ces deux priorités se traduisent par les cinq objectifs culturels suivants :

- 1. Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen**
- 2. Accroître la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de le rendre acteur et responsable**
- 3. Solliciter et encourager la participation de la population**
- 4. Offrir des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat**
- 5. Valoriser les spécificités du territoire (patrimoine matériel et immatériel : artistes, ressources naturelles et culturelles)**

2.3.2.3 Outils stratégiques : coopération et médiation

L'analyse partagée, l'autoévaluation ainsi que la méthode de travail prescrite par le décret nous incitent à continuer d'approfondir nos deux outils de travail que sont la médiation et la coopération afin de répondre à nos objectifs. Il s'avère important d'en donner des définitions accessibles à tous pour que chacun se les approprie et puisse les mettre en pratique.

COOPERATION : consolidation et diversification des partenariats

L'analyse partagée du territoire et les enjeux qui en ressortent nous invitent à travailler en réseau, à le renforcer et à le développer. Suivant les caractéristiques du territoire, à savoir un territoire sans pôle urbain unique avec une abondance d'acteurs culturels, économiques, touristiques, sociaux et éducatifs, ce sont les liens entre les acteurs qui permettent de faire exister le territoire, de développer un sentiment d'appartenance des citoyens au territoire du Brabant wallon.

Aussi, le CCBW se positionne comme partenaire de multiples structures et projets culturels en Brabant wallon. Il se veut un nœud central dans le réseau des acteurs du territoire (culturels, sociaux, éducatifs, urbanistiques...).

Par coopération, il faut entendre le fait de s'enrichir l'un l'autre par la mise en commun de ressources, de compétences, de savoirs, de spécificités, d'idées, de points de vue, de lectures. C'est bien par ce moment de rencontre entre acteurs que nous pouvons créer plus de sens et de pertinence à nos actions et des projets fédérateurs à l'échelle du territoire.

⁶ Définition de Wikipédia

⁷ T. Eggerickx, démographe à l'UCL

Ces coopérations recouvrent diverses formes: partenariats structurels ou ponctuels, collaborations, accompagnement, aides services, soutien à la création... Au niveau de la forme, il est important de trouver le juste milieu entre un format structuré pour permettre un travail à long terme et une souplesse d'action pour répondre aux évolutions et attentes du terrain.

La mise en pratique de cette coopération se basera sur les coopérations structurelles suivantes :

- Coordination des centres culturels
- Coordination des organismes d'éducation permanente
- Réseau brabançon pour le Droit au logement
- Conseil d'orientation de la Maison de l'urbanisme
- Réseau des bibliothèques publiques, travail avec le CLÉA et la Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon
- Travail avec les Maisons de jeunes : Fédération des Maisons de jeunes et Collectif des Maisons de jeunes du BW
- Plateforme des acteurs culturels du Brabant wallon dont le groupe porteur est composé de la Coordination des acteurs de l'éducation permanente, de la Bibliothèque centrale, de la Fédération des Maisons de jeunes, de la Fédération des CEC et de PointCulture
- Réseau des acteurs des Arts de la rue
- Réseau du Théâtre à l'école
- Réseau des festivals de musiques non classiques (Nationale 5 - Welcome in BW - Collectif F+)
- Lien renforcé avec les acteurs du pôle culturel du Brabant wallon
- Soutien et appui aux acteurs culturels stéphanois

Au sein de ces plateformes, outre le fait d'échanger, les acteurs mettent en œuvre des actions communes et fédératrices répondant à des enjeux sociétaux. Cette liste est loin d'être définitive, d'autres partenariats se développeront au cours du prochain Contrat-programme. Il importe en ce sens d'ouvrir les frontières aux niveaux des champs administratif, linguistique, sectoriel (associatif, éducatif, touristique, économique...).

MEDIATION⁸

La médiation se construit au même rythme et en lien étroit avec la construction de l'action culturelle et des projets. De cette manière, le(s) public(s) est (sont) au centre dès le départ de la réflexion. L'objectif est de créer de réelles phases d'appropriation de l'objet culturel par chacun ou, dit plus simplement, que la rencontre entre l'œuvre et le public puisse se faire. Nous empruntons pour cela certains outils méthodologiques liés à la participation, d'autres à l'éducation permanente, d'autres encore à l'animation de dynamiques partenariales. Nous distinguons médiation artistique et médiation culturelle dans un souci de lisibilité et de pragmatisme :

La médiation artistique se penche donc sur la création d'espace de dialogue entre un public, une personne, un citoyen et une production artistique.

La médiation culturelle se penche sur la création d'espace de dialogue entre un public, une personne, un citoyen et un objet culturel.

Cela nous permet de souligner que la culture ne se limite pas aux pratiques artistiques, mais concerne également les patrimoines, les langages, les sciences, les manières de vivre etc.⁹

De cette manière, nous pouvons mieux identifier les leviers à actionner, les stratégies à mettre en place et les outils adéquats dans un contexte et un temps donné.

⁸ Voir définition de la médiation culturelle du décret de reconnaissance des centres culturels du 21 novembre 2013, chapitre premier, section première, article premier 13°

⁹ Voir définition de la culture du décret de reconnaissance des centres culturels du 21 novembre 2013, chapitre premier, section première, article premier 5°

2.3.2.4 Publics privilégiés

Les actions du CCBW s'adressent à tous mais en particulier aux Brabançons, c'est-à-dire toute personne ayant un lien direct ou indirect avec le territoire du Brabant wallon (habitants, travailleurs, visiteurs...). Cependant, à la lecture des résultats de l'analyse partagée et de l'autoévaluation, il semble pertinent de définir un public privilégié qui participe moins à l'action culturelle. Nous faisons référence à un public qui a des attentes et des besoins spécifiques. Afin de ne pas l'exclure des dynamiques culturelles, il s'agit de le prendre en compte dans notre logique d'action en développant sur chaque projet et activités les conditions nécessaires à sa participation.

De manière générale, il importe, pour ces publics dits privilégiés (jeunesse, population défavorisée, personnes âgées), de réfléchir et d'adapter nos projets :

- En termes de démocratisation de la culture : tarifs, accès physique, mobilité des publics (mise en place d'une proposition de transport adaptée à chaque type de public), horaires...
- En termes de participation : proposer des dispositifs adaptés et attractifs qui répondent à leurs aspirations et besoins

De manière spécifique, les objectifs suivants sont définis par type de public.

PUBLICS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Jeunesse	<ol style="list-style-type: none">1. Eveil des plus jeunes à la musique / à la lecture / à l'écriture / au cirque / aux arts plastiques / à la danse / au théâtre2. Valoriser la créativité, le talent et les connaissances de la jeunesse3. Mise en avant de la jeune création dans des disciplines alternatives liées à leurs expressions (graff, tag, vidéo, slam, hip hop, etc.)
Population défavorisée	<ol style="list-style-type: none">1. Valoriser, accompagner et encourager leur parole à travers les disciplines artistiques2. Répondre par des dispositifs artistiques spécifiques à leurs besoins d'émancipation particuliers3. Offrir des lieux de rencontre et d'expression pour éviter l'isolement
Personnes âgées	<ol style="list-style-type: none">1. Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées (éviter l'amplification d'une fracture sociale, numérique, de mobilité...), les impliquer dans la vie culturelle en leur offrant des espaces de rencontre et de création artistiques2. Valorisation de leurs acquis au service des plus jeunes

2.3.2.5 Fiches d'orientation

Les fiches d'orientation traduisent encore de manière plus concrète les priorités que le CCBW s'est fixées. Elles sont le cadre dans lequel prennent place les actions du CCBW. Elles sont des outils de pilotage qui permettent une évaluation plus facile et une mise en évidence des fonctions culturelles. Il semble important de rappeler que la démarche de transversalité qu'applique le CCBW a pour conséquences qu'elles sont toutes liées les unes aux autres et ne peuvent être prises séparément : les démarches artistiques, l'échange, le débat, la découverte, le plaisir, la convivialité se retrouvent dans toutes les fiches. Cela explique aussi pourquoi une même action peut se retrouver dans différentes fiches. L'échelonnement de ces actions varie de 1 à 5 ans en fonction de l'intensification des opérations culturelles.

Fiche d'orientation 1 : Accès aux œuvres (diffusion, médiation)

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien et mise en avant des artistes professionnels et plus spécifiquement ceux du territoire et/ou ceux ayant une démarche contemporaine 2. Soutien aux pratiques artistiques comme outil d'émancipation 3. Encourager l'expression du citoyen au travers de sa participation à des procédés artistiques
Impact visé sur l'exercice du droit à la culture	<ul style="list-style-type: none"> - liberté artistique - la promotion et conservation des patrimoines - l'accès aux biens et services culturels - la liberté de choix en matière culturelle
Partenariats	<p>La Coordination des centres culturels qui inclut l'asbl GAL Culturalité, l'Association Braine Culture et le Centre culturel de Nivelles</p> <p>Arts de la scène : les compagnies de théâtre et de danse professionnelles du Brabant wallon, les enseignants, l'asbl Columban, l'Atelier Jean Vilar, le CDWEJ (point de chute)</p> <p>Musique : les artistes musiciens brabançons, la Ferme du Biéreau, PointCulture, les festivals de musique du Brabant wallon, Corps et Logis, Court-Circuit, Nationale 5, UCL Culture, Columban - Espace de Cultures, disquaire Taille 33, etc.</p> <p>Littérature : les auteurs brabançons, le Réseau des bibliothèques publiques, CLÉA, Maison du Conte et de la Littérature, CLA (Centre du Livre d'artiste), etc.</p> <p>Cirque : les circassiens brabançons, les Ecoles de cirque (du Brabant wallon, P'tit Cirq'en Palc, Grez-Doiceau, Jodoigne), l'ESAC, participation à la réflexion au niveau du secteur : l'asbl FAR (Fédération des Artistes de rue) réfléchit actuellement à son avenir, ses objectifs, sa composition, son nom, etc. Sont autour de cette table de réflexion, des artistes, des écoles de cirque ainsi que des lieux de résidence</p> <p>Arts plastiques : les artistes plasticiens, les académies, les CEC, les Ateliers d'art de la Baraque, les artisans, etc.</p>
Territoire	Brabant wallon (action supra-communale et extraterritoriale)
Opération culturelle	<p>Arts de la scène (danse, musique, théâtre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmation Jeune public en Arts de la scène : Programmation et organisation de séances scolaires en Brabant wallon dans différents lieux prévus à cet effet ou non, en veillant à permettre l'accès au plus grand nombre (œuvrer aux problèmes de mobilité des publics) - Projet phare et rassembleur « type Ottokar » à l'échelle de la Province (tous les 3 ans) : mettre à l'honneur le théâtre Jeune public et tous ceux qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent, l'enseignent, l'encadrent, le relaient ou en composent le public en Brabant wallon - Partenaire du Festival Kidzik : susciter l'intérêt des enfants à la musique sous toutes ses formes (concerts, ateliers, animations...) - Scènes à 2.3 / Ateliers-théâtre dans les classes : sensibiliser les jeunes en leur donnant l'occasion de se produire sur de vraies planches de théâtre, d'assister à un spectacle professionnel, de rencontrer d'autres jeunes passionnés et de travailler avec des professionnels - Mise en place de projets de médiation des Arts de la scène Jeune public à destination notamment des écoles et des enseignants - Spécialisation Marionnette en collaboration avec le CC de Tubize, le Tof Théâtre et le Centre culturel de Genappe - Soutien à la création des compagnies Jeune public de théâtre, de danse et de musique

	<p>Musique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opération Grand Tremplin : accompagnement et valorisation de jeunes groupes de musiciens du Brabant wallon auprès du public et des programmeurs - Festival La Ferme !!! et Collectif F+ : sensibilisation aux musiques alternatives avec la mise sur pied du festival La Ferme !!! et du Collectif F+ qui s'attèle à faire découvrir d'autres musiques et de la musique autrement - Participation au comité de programmation de la Ferme du Biéreau : propositions de groupes pour la programmation de la Ferme du Biéreau - Comité de jeunes auditeurs : sensibiliser les jeunes à la musique par la découverte des coulisses de concerts et de festivals, des rencontres avec les musiciens professionnels en Brabant wallon et au-delà <p>Littérature et BD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Livre tout proche : valorisation des auteurs brabançons (professionnels et amateurs) et incitation à la découverte du monde du livre afin d'initier les jeunes à la lecture en collaboration étroite avec la Province - Ateliers littéraires, rencontre d'auteurs (partenaire des Nuits d'encre) - Lecture de l'image : mettre en place des outils qui aident à traiter l'information visuelle avec la Bibliothèque centrale et la Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon <p>Arts plastiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expositions itinérantes sur l'ensemble du territoire construites sur la base de résultats d'ateliers de création et d'œuvres d'artistes professionnels en lien avec un enjeu sociétal. Ces expositions sont accompagnées d'outils de médiation. Elles sont réalisées en collaboration notamment avec les centres culturels locaux et CEC (type de projet : Vivre la Ville et Up!Design) - Mise en avant des artisans brabançons en collaboration avec la Province <p>Arts de la rue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Festival En l'air (une année sur trois au PAM) : valorisation et diffusion des créations circassiennes contemporaines, en lien avec le Foyer populaire/Espace d'inventions, au Parc à Mitrailles - Festival des Arts de la rue commun à l'échelle de plusieurs communes - Projet circassien en lien avec une école de cirque haïtienne (sous réserve de l'acceptation du projet par WBI) : regard croisé sur la discipline (accompagnement, création, diffusion) <p>Axe transversal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Festival de créations artistiques au Parc à Mitrailles mettant la jeune création (création en Brabant wallon) en valeur. Cela permet aussi de susciter la rencontre et de mettre en valeur l'originalité patrimoniale et historique du PAM
--	---

Fiche d'orientation 2 : Création (soutien à la production) / demande de spécialisation en résidences artistiques

Le Foyer populaire/Espace d'inventions est un lieu de rencontres multiples. Il est destiné à la création.

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien et mise en valeur de la création artistique professionnelle 2. Permettre la rencontre et l'échange entre artistes et citoyens 3. Inscription du Foyer populaire/Espace d'inventions dans un réseau large : réseaux de lieux de résidence, réseaux de disciplines artistiques (cirque, théâtre, arts plastiques, musique, danse...) et réseaux de diffusion (centres culturels et autres acteurs de diffusion du territoire)
Impact visé sur l'exercice du droit à la culture	<ul style="list-style-type: none"> - la liberté artistique - la promotion et conservation des patrimoines - l'accès aux biens et services culturels - la liberté de choix en matière culturelle
Partenariats	Centres culturels, Ferme du Biéreau (musique), les Ateliers de la Baraque (arts plastiques / transdisciplinaire), lelac.be (danse), Parc à Mitrailles, IAD, Columban - Espace de Cultures
Territoire	Brabant wallon
Opération culturelle	<p>Principes de fonctionnement de l'accueil en résidence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Foyer populaire/Espace d'inventions est ouvert à tous les créateurs qui en font la demande, artistes locaux ou internationaux, et de toutes disciplines confondues. Il offre des ressources importantes à la création : de l'espace, du temps et du soutien. Le lieu est mis à disposition des compagnies pour une période continue allant de 1 à 4 semaines de résidence - Durant les résidences et en réponse à la demande des compagnies, l'équipe peut leur apporter un soutien en construction de décor, en conseils techniques, en communication et/ou en administration - A la fin de la résidence, le CCBW se propose d'organiser un banc d'essai qui consiste en un moment de présentation singulier du travail de création à un public choisi par la compagnie elle-même, sur base de l'état d'avancement de sa création (écoles, équipe, partenaires, programmeurs, public local). Ces moments sont de réels espaces de rencontres, d'échanges autour du travail de création - Un comité de sélection composé de l'équipe du CCBW se réunit 4 fois par an pour sélectionner les compagnies sur base d'un dossier de présentation succinct de leur projet et du lien entre leur projet et les enjeux identifiés par le contrat-programme en cours. L'objectif est d'ouvrir ce comité à des partenaires programmeurs pour renforcer le lien entre la création et la diffusion - Dans une logique d'offre concertée d'espaces de résidence en Brabant wallon, il s'avère nécessaire de réunir les partenaires pour garantir la meilleure diversité de lieux de création mais aussi pour évaluer la possibilité de mettre en avant les créations et de proposer un moment de rencontre avec le public <p>Ouverture du lieu au public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des bancs d'essai qui sont une présentation de la création en cours au public (programmeurs, citoyens, partenaires) suivi d'un moment d'échange et de rencontre avec les artistes - Organisation d'une Soirée cabaret / d'un bal populaire des créations contemporaines : dans l'objectif de valoriser la valeur historique du lieu (ancienne salle de délabement et de fête pour les ouvriers de l'usine Henricot) et de mettre la création contemporaine à l'honneur (théâtre, danse, musique...) - Mise à disposition du lieu pour des événements culturels du tissu associatif stéphanois nécessitant un lieu de diffusion de proximité (parcours d'artistes, exposition de peinture, concerts, etc.)

Fiche d'orientation 3 : Participation culturelle

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la participation du citoyen à la vie culturelle en vue de le faire acteur de changement et de soutenir la citoyenneté 2. Favoriser l'expression culturelle et artistique du citoyen et son implication dans la société; favoriser ses capacités d'analyse, de débat, d'imagination et d'action 3. Saisir les opportunités qu'offre le virtuel pour le développement de l'action culturelle en termes d'accompagnement des publics
Impact visé sur l'exercice du droit à la culture	<ul style="list-style-type: none"> - la liberté artistique - l'accès aux biens et services culturels - la participation à la culture - la participation à la mise en œuvre des projets culturels
Partenariats	Les centres culturels, les acteurs sociaux, les AMO, les maisons de jeunes, les acteurs de l'éducation permanente, Article 27, les écoles techniques, écoles de devoirs, les acteurs du numérique (Espace public numérique de Wallonie (EPN), MAKILAB (premier FabLab du Brabant wallon)), etc.
Territoire	Brabant wallon
Opération culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche socioartistique: analyse partagée continue, regard sur le territoire par, pour et avec les Brabançons : accompagner les citoyens dans leur propre réflexion, dans leurs désirs, en mettant en place des dispositifs socioartistiques participatifs qui associent citoyen et artiste. L'artiste associé accompagne l'équipe et le citoyen afin d'encourager l'expression du citoyen sous un format artistique en théâtre, musique, littérature, danse, cirque, arts plastiques, photographie, vidéo, etc. - Outils et actions pour la démocratie: sensibiliser à l'importance de voter et aux enjeux qui en découlent en valorisant la création artistique qui met en exergue cet enjeu - Projets socioartistiques ART 23¹: mise en place d'ateliers artistiques avec des groupes fragilisés et les conduire à s'exprimer sur un sujet choisi et dans une discipline artistique (type projet avec l'AMO La Chaloupe) - Participation au projet « MJ verte » qui vise à la fois une reconnaissance en termes de label et des projets concrets et rassembleurs tels que l'Amour en Vers (festival de musique) - Favoriser les médias alternatifs qui offrent la possibilité d'expression de voix différentes de celles qu'on a l'habitude d'entendre dans l'espace public, dans une logique de contribution au système démocratique². - Comité de jeunes spectateurs et comité de jeunes auditeurs: découverte et sensibilisation par plusieurs jeunes de MJ et d'AMO de spectacles vivants et de concerts éclectiques et alternatifs, rencontre avec les artistes et développement de l'esprit critique via des moments d'échange - Poursuite du soutien à l'initiative coordonnée par la cellule Article 27 Brabant wallon <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de projets qui contribuent à renforcer l'accès de tous à la culture et en particulier des populations défavorisées ▪ Travail transversal avec le CCBW sur la question de la participation citoyenne et mise en place de projets de ce type avec les CPAS - Consolider le Réseau brabançon pour le Droit au logement (RBDL): plateforme Logement en Brabant wallon portée par des acteurs de l'éducation permanente <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser à la difficulté d'accès au logement ▪ Initier des actions visant à améliorer la situation existante ▪ Ouverture du réseau à des associations qui ne sont pas d'éducation permanente ▪ Participation au Rassemblement wallon pour le Droit à l'habitat (RWDH) - Encourager l'utilisation des nouvelles technologies comme outils artistiques et de médiation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler avec des artistes qui utilisent l'impression 3D comme moyen de création ▪ Développer des outils de médiation et de sensibilisation sur base des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies (impression 3D...)

1 Article de la Constitution belge qui garantit le droit à mener une vie conforme à la dignité humaine et notamment le droit à l'épanouissement culturel et social

2 Julien Charles, Chargé de recherche et de formation au CESEP et collaborateur scientifique au CrIDIS-UCL, Critique de l'engagement participatif, intervention au CCBW le 12 février 2015

Fiche d'orientation 4 : Cadre de vie, la Maison de l'urbanisme

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Impliquer le public le plus large et le sensibiliser aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Brabant wallon 2. Encourager le public à participer à la définition de son cadre de vie 3. Informer le public, organiser le dialogue, le débat et la communication 4. Plateforme d'échanges et de communication entre tous les acteurs de l'aménagement du territoire : les citoyens (jeunes et moins jeunes), les pouvoirs publics, la vie associative, les experts, les administrations communales, provinciale et régionale... 5. Développer les thématiques suivantes : logement, mobilité, urbanisme, environnement, architecture, patrimoine
Impact visé sur l'exercice du droit à la culture	<ul style="list-style-type: none"> - la liberté artistique - la promotion et conservation des patrimoines - l'accès aux biens et services culturels - la liberté de choix en matière culturelle
Partenariats	Membres des CCATM, associations professionnelles et associations supra-communales du Brabant wallon dont l'objet touche au cadre de vie et à l'environnement, réseau des Maisons de l'urbanisme, etc.
Territoire	Brabant wallon
Opération culturelle	<p>Au sein de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon, ces missions de sensibilisation, d'information, de formation, de dialogue, de débat et de communication se déclinent sous la forme de diverses activités. Celles-ci sont organisées et pensées en fonction des réalités et enjeux de la province du Brabant wallon, identifiés notamment par l'analyse partagée menée conjointement avec les acteurs culturels et dans une logique de transversalité des secteurs du CCBW</p> <p>Sensibilisation et information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférences/débats: Midis de l'urbanisme, colloques - Visites guidées, voyages d'étude - Journées de sensibilisation à l'aménagement du territoire auprès du jeune public - Journées de sensibilisation à l'architecture auprès du jeune public - Journée de l'Architecture Wallonie-Bruxelles (bisannuelle) - Edition des tomes « Architectures » - Publication du mensuel Espace-vie - Expositions <p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'intention des conseillers en aménagement du territoire, des mandataires communaux - A l'intention des membres des CCATM - A l'intention des enseignants (outil de sensibilisation à l'aménagement du territoire) <p>Dialogue et débat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférences - Tables rondes - Rôle d'aide-conseil - Réflexion menée autour des questions et enjeux liés au cadre de vie, à l'aménagement du territoire avec différents acteurs

	<p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none">- Site internet www.ccbw.be / mubw.be / archibw.be- Mise à disposition du public d'ouvrages et publications- Publications de la Maison de l'urbanisme (Espace-vie, syllabus « visite guidée », actes de colloques, etc.)
--	--

Fiche d'orientation 5 : Plateformes de coopération territoriale

1. Coopération culturelle en Brabant wallon

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager une dynamique culturelle intersectorielle 2. Mener conjointement le processus d'analyse partagée du territoire du Brabant wallon avec les centres culturels et les autres opérateurs culturels du territoire 3. Poursuivre le développement des synergies entre acteurs culturels en termes d'outils logistiques, méthodologique, administratif, de gestion et en communication 4. Développement de projets fédérateurs à l'échelle du territoire dans une logique de démocratie approfondie des droits culturels
Partenariats	<p>Groupe porteur : la Bibliothèque centrale, la Coordination des acteurs de l'éducation permanente, la Fédération des CEC, PointCulture, la Fédération des maisons de jeunes, le Centre culturel du Brabant wallon</p> <p>Partenaires : l'ensemble des acteurs culturels de la province du Brabant wallon (artistes professionnels, centres culturels, académies, bibliothèques, maisons de jeunes, AMO, acteurs de l'EP, CEC, mandataires publics, etc., mais aussi le secteur éducatif, le secteur touristique, l'accueil temps-libre, les CPAS, PCS et autres associations présentes sur le territoire...)</p>
Territoire	Brabant wallon
Opération culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Mise sur pied d'une plateforme d'opérateurs culturels du territoire du Brabant wallon qui s'associe pour concevoir et conduire des projets d'action culturelle de moyen et long termes dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels - Rédaction d'une charte dont l'ambition est de faciliter une dynamique intersectorielle culturelle sur le territoire, pour que les acteurs se connaissent mieux, que de nouveaux projets en coopération émergent, que nous puissions toucher de nouveaux publics, que nous soyons plus visibles, plus légitimes, plus efficaces mais surtout que nous puissions faire mieux à plusieurs ce que nous faisons déjà seul ou ensemble - Mise en œuvre de la charte dont pourrait voir émerger une bourse à projet, un site internet, des outils d'animation de réunions, une plateforme d'échange et de réflexion sur des questionnements partagés par le secteur culturel, un développement d'outils communs pour mener à bien des projets de développement territorial et des projets fédérateurs à l'échelle de la province - Mise en place d'une méthode pour réaliser une analyse partagée du territoire qui puisse nourrir les différents projets d'actions des opérateurs culturels du territoire - Valorisation des acteurs culturels du Brabant wallon lors de l'événement triennal de mise en évidence de l'administration provinciale en vue de favoriser une identité provinciale forte - Poursuivre le développement de synergies entre acteurs culturels : Trois types de soutien aux associations du territoire existent. Ils doivent continuer à se renforcer et se développer, plus spécifiquement dans le secteur des centres culturels et avec les acteurs culturels majeurs des communes sans centre culturel : <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Soutien logistique</i> <ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la plateforme d'échange et d'aide entre les secteurs logistiques des différents centres culturels - Inventaire du matériel technique des différentes structures et planification d'achats communs - Renfort et aide entre acteurs culturels (appui technique et prêt de matériel) 2. <i>Soutien en communication</i> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien, développement et promotion de l'agenda culturel en Brabant wallon : culturebw.be. Parallèlement, le CCBW assure une présence sur les réseaux sociaux de cet agenda (Facebook, Twitter, etc.). Sur base de ce portail, il s'agira d'étudier son évolution en termes d'application web - Développement de partenariats médias avec les opérateurs du territoire (TV Com et Antipode) et au-delà

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la mise en place de l'émission culturelle de TV Com par « la minute du CCBW », vidéo de médiation culturelle faisant de manière décalée la promotion de la richesse culturelle du Brabant wallon - Insert Culture dans le mensuel Espace-vie comprenant : un agenda culturel du BW, des focus sur des événements à venir, des interviews d'artistes brabanzons etc. - Création de capsules vidéo pour le web mettant en valeur des artistes, des créations artistiques, des processus participatifs, des projets, etc. - Développement d'outils de communication concertée avec les centres culturels - Aide graphique <p>3. Soutien administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un volet administratif et d'outils au service de l'action culturelle territoriale - Plateforme d'échanges de pratiques et d'expertises. Ces échanges concernent des outils administratifs, financiers et RH développés par le CCBW et les centres culturels pour répondre à des besoins spécifiques du secteur des centres culturels. Cette plateforme s'inscrit dans le réseau plus large de l'Association des centres culturels
--	--

2. Coopération Art contemporain

En mettant l'artiste contemporain au centre du projet, la volonté des partenaires est d'aborder des enjeux de société et d'accompagner les Brabanzons dans leur découverte des créations contemporaines et de la mise en valeur du patrimoine du territoire par des installations contemporaines : développement d'outils de médiation liés à l'art contemporain (type Caravane, mallette art contemporain...), lien avec la Biennale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, résidence d'artistes plasticiens contemporains au Foyer populaire/Espace d'inventions, création d'un comité de personnes ressources en art contemporain, échange des pratiques et des outils développés, communication commune... A ce stade, les enjeux, objectifs et projets fédérateurs communs doivent être affinés.

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Questionner le territoire via des actions liées à l'art contemporain <ul style="list-style-type: none"> ▪ en sensibilisant au langage plastique via des actions de médiation destinées à différents publics ▪ en créant un espace d'innovation, développement de projets audacieux ▪ en favorisant la diversité des formes ▪ en développant des projets via la valorisation et la coopération avec la scène artistique 2. Mise en place de rencontres et échanges d'expériences, de pratiques entre les membres et partenaires de la plateforme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en créant un lieu de ressources, de réflexion, d'échanges ▪ en développant de la réflexion via un accompagnement régulier de la plateforme ▪ en créant un système d'échanges de ressources matérielle et humaine (aide au montage, etc.) ▪ en garantissant le plaisir via une collaboration et des échanges de qualité
Partenariats	<p>Porteur de la fiche : Centre culturel du Brabant wallon</p> <p>Groupe porteur : Centre culturel de Braine-l'Alleud, Centre culturel de Genappe, Centre culturel d'Ilhère, Centre culturel de Jodoigne, Centre culturel de Nivelles, Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Centre culturel de Perwez, Centre culturel de Rixensart, Centre culturel de Tubize, Centre culturel de la Vallée de la Néthen, Centre culturel de Waterloo, GAL Culturalité</p>

	<p>Partenaires: Galerie K1L, Le Crabe, L'Usine électrique, CEC Perwez, Les Amis de Tourinnes, UCL Culture, CEC Les Ateliers de la Baraque, Zinzolin - Ateliers Noon, École des arts de BLA, École des arts de Wavre, CEC Les Ateliers du Léz'Arts</p>
Territoire	Brabant wallon
Opération culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - la médiation : développement d'outils, formation ambassadeurs, etc. - co-productions qui favorisent la circulation des projets à travers la province ou création d'un même événement qui se déploie dans différents lieux - les voyages culturels avec différentes formules : thématiques, familiales, autour d'une exposition phare, à la découverte d'une ville et de ses musées - les résidences d'artistes - le développement d'expositions communes - les interventions en espaces publics/espaces privés - la valorisation du patrimoine via des artistes contemporains, comme le développement des Sentes qui existent aujourd'hui dans l'Est du Brabant wallon - la réalisation d'une publication bisannuelle communiquant sur tous les événements art contemporain en Brabant wallon : présentation des projets en lien avec les enjeux territoriaux, interviews d'artistes intervenants, d'artistes locaux

3. Coopération culturelle Est / GAL Culturalité / Leader

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la coopération culturelle supra-communale, notamment dans les logiques de médiation et de communication 2. Valoriser, à travers les dynamiques culturelles, la spécificité rurale du territoire (ressources naturelles, patrimoniales et culturelles) 3. Soutenir le sentiment d'appartenance et le nécessaire besoin de convivialité et de rencontre entre populations 4. Professionnaliser la communication au sein du territoire, vecteur de l'identité locale : une communication ciblant une mixité des publics <p>Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis démographiques et de mobilité dans les dynamiques culturelles, avec une attention particulière portée vers les jeunes, les seniors et les publics fragilisés</p>
Partenariats	<p>Centre culturel porteur de la fiche: Centre culturel du Brabant wallon</p> <p>Groupe porteur: le GAL Culturalité asbl, le Centre culturel de Jodoigne, le Centre culturel de la Vallée de la Nethen, le Centre culturel de Perwez, le Centre culturel du Brabant wallon</p>
Territoire	<p>Partenaires: Maison du Conte, Maison du Tourisme, bibliothèques, compagnies théâtrales, artistes et associations locales</p> <p>7 communes : Beauvechain, Hélicine, Incourt, Jodoigne, Perwez, Orp-Jauche et Ramillies</p>
Opération culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Tournée culturelle itinérante sur les places, dans les églises, granges, salles de villages avec un événement d'envergure tourné sur la thématique de la lumière, valorisant un lieu de patrimoine jugé remarquable et suscitant la participation active des citoyens. Le spectacle d'été pourrait y trouver une place spécifique en coopération avec les acteurs locaux - Création d'outils de médiation artistique et d'interprétation en coopération avec les centres culturels locaux et les parcours d'art existants et le développement des sentiers d'art : Sentes - Conception d'une promotion culturelle globale via un PASS Culture Hesbaye brabançonne

4. Coopération Zone de culture Ouest

Priorités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les coopérations et mises en réseau territoriales dans des logiques de communication et de mutualisation de moyens : développement d'un Pôle Ouest (Zone de culture Ouest) 2. Développer des projets supra-communaux répondant aux enjeux suivants (classés par priorité) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'appartenance de chaque citoyen au territoire et son implication dans les réseaux sociaux (de relations sociales, d'éducation, de culture, de travail...) en favorisant la rencontre entre citoyens et en travaillant à la création d'un nouvel imaginaire commun ▪ Répondre aux enjeux démographiques et de cohésion sociale du territoire, avec une attention particulière à la mixité des publics, au développement de projets intergénérationnels et à la jeunesse (3-25 ans) ▪ Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis de la mobilité et sensibiliser au défi climatique ▪ Valoriser la spécificité du territoire, en tant que zone post-industrielle, dans une perspective d'avenir. Comment le culturel peut-il être un levier de créativité en lien avec le développement économique, et vice versa? 3. Travailler la notion des frontières et inscrire la coopération dans un réseau plus large, hors Brabant wallon, pour faciliter les échanges, notamment avec la Flandre et le Hainaut 4. Les opérateurs culturels pointent 2 axes forts qui devraient traverser tous leurs projets <ul style="list-style-type: none"> ▪ La jeunesse (12-18 ans) : comment mieux comprendre ce qu'attendent les jeunes, comment développer des activités avec et pour eux? ▪ La dimension locale : comment mieux valoriser et promouvoir celle-ci?
Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer une identité culturelle commune / développer la mutualisation de moyens / travailler le réseautage 2. Investir et développer de nouveaux espaces et de nouveaux lieux publics / favoriser l'appropriation par le citoyen d'une histoire commune 3. Favoriser la circulation des publics 4. Favoriser les actions décentralisées 5. Prendre en compte l'héritage historique de la culture ouvrière / travailler la sphère du public dans sa globalité : lieu de travail >< lieu de loisirs 6. Inscrire le développement de disciplines spécifiques dans un réseau plus large (notamment la marionnette)
Partenariats	<p>Centre culturel porteur de la fiche : Centre culturel du Brabant wallon</p> <p>Groupe porteur : le Centre culturel de Tubize, le Centre culturel d'Ittre, le Centre culturel de Rebecq, l'Association Braine Culture, le Centre culturel du Brabant wallon</p>
Territoire	4 communes : Braine-le-Château, Ittre, Rebecq, Tubize
Synergie entre acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Communication Création d'un pack Culture pour les nouveaux habitants Promotion commune des événements culturels : création d'un logo, un label commun, une charte graphique - Mutualisation de moyens Matériel : listing du matériel existant et achats concertés Jeune public : Noël au Théâtre (concertation sur la programmation et communication commune) Cinéma : promotion commune Agenda Google commun : partage des dates de programmation des événements - Réseautage Contacts et rencontres avec les acteurs des secteurs de la jeunesse, les producteurs locaux, l'éducation permanente, les acteurs de la mobilité Création de lieux d'échange avec les acteurs culturels, socioculturels, scolaires, politiques, économiques

Opération culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Festival de la Marionnette Programmation scolaire et Tout public (marionnettes contemporaines) Ateliers de création et manipulation de marionnettes avec des artistes professionnels, et mise en commun avec un point d'orgue type « Ker-messe » Entre deux festivals : organisation de spectacles, ateliers, formations, etc. - Week-end découverte: A la découverte de son voisin Valoriser la dimension locale (patrimoine (fermes, entreprises...) / produits du terroir) sur un ou plusieurs quartiers en mettant notamment à l'honneur l'ensemble du tissu associatif et économique de ces quartiers Itinérance du week-end d'année en année Dédier des moments spécifiquement à la jeunesse (Re)valoriser des sentiers via la création d'une balade avec des œuvres d'art dans l'espace public (cfr Sentes) Faire précéder ce week-end par des activités visant à la création de liens entre les habitants, au sein du quartier mais également entre quartiers, afin de développer une meilleure connaissance et compréhension de « l'autre » (découverte de son voisin, du voisin plus lointain, etc.) et particulièrement les différentes communautés qui composent le territoire Développer un projet permettant de porter un autre regard sur son territoire : celui des habitants et celui d'artistes professionnels par le biais de la photographie. Des ateliers photographiques seraient organisés avec les habitants des différentes communes. Le résultat pourrait être exposé dans l'espace public (via des panneaux ou des bâches) et repris sous forme d'un carnet qui serait distribué à tous les nouveaux habitants. Des interviews pourraient être envisagées - Projet Prison & Art Sensibilisation de la population au milieu carcéral, par le biais de spectacles Susciter le questionnement sur les diverses réalités - Evènements culturels à domicile Organisation de spectacles, concerts, rendez-vous conte chez l'habitant
----------------------	--

5. Renforcement de l'axe Vallée de la Dyle Court-Saint-Etienne/Ottignies-Louvain-la-Neuve/Wavre

Le partenariat privilégié et accentué avec le Centre culturel d'Ottignies-LLN est à la fois lié à l'histoire des deux institutions (le CCBW a fait naître le CCO-LLN) et à la fonction de pôle culturel en Brabant wallon qu'occupe la Ville d'Ottignies-LLN. S'il importe de continuer à renforcer les axes existants, la question centrale aujourd'hui est celle des liens avec la Ville de Wavre. En effet, Wavre a fait le choix de s'inscrire dans le paysage culturel en développant une infrastructure nouvelle d'envergure et en redynamisant ses actions culturelles ces dernières années.

Par ailleurs, les résultats du processus d'analyse partagée mené avec le professeur Eric Corijn mettent en avant que « le Brabant wallon prend place dans les dynamiques de la métropole bruxelloise. D'une part, comme périphérie bruxelloise mais également par un positionnement de polycentre¹⁰. L'axe Wavre-Ottignies-LLN représente une nouvelle centralité avec une nouvelle autonomie par rapport à Bruxelles. Elle fonctionne en interaction avec la capitale en offrant des services variés et de qualité qui attirent les usagers. Il n'est pas uniquement un pôle résidentiel de Bruxelles mais peut devenir un pôle de la

¹⁰ Polycentre : Forte densité de population, urbanisation rapide, mixité de populations, développement d'activités économiques, développement d'activités éducatives (université, pôle de recherche), développement de services aux usagers (culturels, sociaux, sportifs) variés et de qualité.

métropole bruxelloise, en interaction avec elle, comme Malines, Leuven »¹¹. Le renforcement de l'action du Pôle culturel doit donc s'envisager moyennant un lien fort avec les acteurs culturels de la Ville de Wavre.

Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fortification des axes existants avec les acteurs du Pôle culturel en y intégrant les acteurs culturels de Wavre 2. Réinvestir le Parc à Mitrailles afin de préserver sa destination de lieu culturel, forte de l'identité de la zone et d'un Brabant wallon comme territoire dynamique et riche d'une création artistique contemporaine
Partenariats	<p>Court-Saint-Etienne: le tissu associatif culturel de Court-Saint-Etienne, le PAMEXpo, les écoles, l'Académie intercommunale de musique, de danse et des arts de la parole de Court-Saint-Etienne/Ottignies-Louvain-la-Neuve</p> <p>Ottignies-Louvain-la-Neuve: Le Centre culturel d'Ottignies-LLN, La Ferme du Biéreau, UCL Culture, PointCulture, les écoles, les Ateliers d'art de la Baraque, l'AMO La Chaloupe, les maisons de jeunes Chez Zelle et Centre Nerveux, l'Atelier théâtre Jean Vilard, l'IAD</p> <p>Wavre: la maison de jeunes Vitamine Z, la Bibliothèque, l'Académie, l'École des Beaux-arts, les écoles, Columban - Espace de Cultures, Lelac.be, le hall polyvalent</p>
Territoire	Court-Saint-Etienne, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wavre et communes avoisinantes
Opération culturelle	<p>Dans cette logique, le CCBW poursuit plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec l'appui du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, il développe le volet Jeune public: théâtre scolaire, spectacles familiaux, projet phare, actions de médiation. Cette offre Jeune public vise les trois communes de l'axe ainsi que les communes limitrophes (non couvertes par un centre culturel) telles que Villers-la-Ville, Mont-Saint-Guibert, Chastre, Lasne, Walhain et Chaumont-Gistoux. Un lien fort avec le monde de l'enseignement y est développé - Volet musique: développement d'une programmation musicale variée et concertée ainsi que des outils de médiation (voir FICHE 1 Accès aux oeuvres) - Le CCBW vient en appui et en renfort du développement de la communication (La Boussole et outils complémentaires) du pôle en lien avec les outils construits à l'échelle du territoire - Le CCBW participe activement à la réflexion et au travail de coordination menés par le CCO-LLN autour de la mise en place d'une offre concertée en arts de la scène. Dans ce cadre, il met en place ou soutient des programmations exceptionnelles qui réunissent plusieurs partenaires de l'axe (type: cirque Trottoir, les Baladins du Miroir...) - Le CCBW vient en appui aux Ateliers d'art de la Baraque asbl dans une logique de soutien à la création contemporaine de jeunes artistes (création pluridisciplinaire) et ce, en complémentarité avec les compagnies accueillies au Foyer populaire/Espace d'inventions - Le CCBW vient en appui à la Biennale d'Art contemporain en lien avec la plateforme de coopération Art contemporain dans une logique de rayonnement de la biennale sur l'ensemble du territoire - Le CCBW participe au développement culturel de Court-Saint-Etienne par un appui aux actions des associations culturelles stéphanoises (Fête des associations, Parcours d'artistes plasticiens et parcours musical, etc.) et par la mise en lien de leurs actions avec les axes et enjeux portés par le CCBW

11 Une analyse territoriale partagée: présentation des résultats et confrontations, journée de réflexion du 21 janvier 2014.

2.3.3 Opportunité de l'action culturelle générale intensifiée sur les 27 communes du Brabant wallon

Ce point présente de manière synthétique les arguments qui poussent le CCBW à solliciter une action culturelle générale intensifiée sur base de l'autoévaluation du contrat-programme 2009-2014 et de l'analyse partagée du territoire.

1. L'ampleur de son action culturelle développée sur l'ensemble du territoire

Pertinence du projet d'action culturelle :

- Les résultats de l'analyse partagée affirment des enjeux communs au territoire du Brabant wallon auxquels il convient de répondre par un projet d'action culturelle cohérent, concerté et ascendant.
- Une action intensifiée qui, par la coopération tant au niveau supra-communal que sur l'ensemble du territoire, met en avant l'abondance et la qualité des opérateurs et des actions culturelles en Brabant wallon, permet de renforcer le sentiment d'appartenance. En effet, partager une même réalité, des mêmes valeurs ou des objectifs communs crée un terrain favorable au vivre ensemble.
- L'action de développement culturel territorial de la Province est d'autant mieux menée si elle est coordonnée par un seul interlocuteur culturel afin de garantir l'efficacité, la cohérence des actions, une réactivité plus grande, une centralisation concertée et enfin une économie de temps et d'énergie.

Un territoire vaste et diversifié, composé de 27 communes :

- Le rayonnement de l'action du CCBW est affirmé sur 27 communes.
- Le modèle proposé offre l'avantage d'une implication identique des communes: reconnaissance d'un schéma de développement culturel territorial et non d'actions culturelles spécifiques sur telle ou telle commune. Le CCBW développe son action sur des communes avec et sans centre culturel de manière égalitaire. Ces 27 communes sont donc des « collectivités associées ».
- Il est établi qu'une commune peut être « collectivité associée » dans plusieurs centres culturels reconnus en vertu du nouveau décret; les actions culturelles générales exercées sur le même territoire d'implantation se complètent et se coordonnent.
- Le territoire est atypique dans le sens où l'analyse partagée confirme l'absence d'un pôle urbain central mais un territoire qui existe grâce à la force des liens entre la multitude d'acteurs présents sur ce dernier. Ceci nous pousse à renforcer la coopération et la mutualisation des moyens entre acteurs tels que le prévoit le décret.
- Le CCBW est un modèle atypique, comme l'est son territoire. Le territoire d'implantation et le territoire de projet sont identiques. Ce modèle est éprouvé, efficace et a été construit empiriquement. Sur base de l'analyse partagée, le CCBW doit se positionner comme acteur supra-communal et extraterritorial. Il travaille sur différentes échelles.
- Les outils de médiation et de coopération choisis pour développer l'action sont garants d'une action culturelle en vue de permettre l'émancipation citoyenne. De plus, ils sont cohérents par rapport à son territoire.

2. L'approfondissement de la participation des populations

- Le CCBW développe des outils de médiation innovants. Chaque animateur inscrit ces outils au cœur de sa pratique professionnelle. Ces outils sont mis à disposition des partenaires du CCBW.
- Le CCBW vise la réflexion et le développement de projets encourageant spécifiquement la participation des citoyens à l'action culturelle.
- Le travail en lien étroit et concerté avec l'asbl Article 27 favorise le travail avec des publics défavorisés. Le CCBW héberge l'antenne Brabant wallon d'Article 27.
- La mise en commun des complémentarités des opérateurs du territoire permet d'affiner et d'innover les formes de projets participatifs, d'élargir les publics et de mettre en place des projets pilotes innovants.
- La présence d'une Maison de l'urbanisme qui, par les différents mécanismes de consultation populaire et par les thématiques abordées, pose immanquablement la question du lien entre le citoyen et son

territoire par son action. Le travail et les méthodes d'action de la Maison de l'urbanisme apportent un regard différent et complémentaire sur les enjeux du Brabant wallon. L'action de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon s'inscrit également dans une logique d'action de développement culturel territorial.

- Le CCBW souhaite saisir les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies pour encourager la participation citoyenne.
- Par le renforcement de la coopération intersectorielle, le CCBW souhaite élargir les publics et renforcer les démarches d'une citoyenneté renforcée et critique. Il vise aussi à mutualiser les moyens des opérateurs du territoire en vue de renforcer l'efficacité de l'action de ces derniers.

3. La diversification et la consolidation des partenariats avec les opérateurs culturels

- Le CCBW encourage par son action la structuration des réseaux d'acteurs autour de programmes thématiques et/ou d'enjeux territoriaux.
- Par son expérience empirique du travail en partenariat, le travail du CCBW permet une meilleure connaissance des réalités et des enjeux des partenaires du territoire.
- Par son action, le CCBW veut poursuivre le développement de la dynamique des plateformes de coopération permettant de répondre aux enjeux culturels et territoriaux issus de l'analyse partagée (sous l'angle territoire – société – participation). Le CCBW y amène une plus-value par son rôle d'initiateur et de coordinateur de ces plateformes. Par ailleurs, ces plateformes sont inscrites de manière transversale dans le fonctionnement du CCBW. Elles bénéficient donc de l'apport et du travail de l'ensemble des secteurs du CCBW.
- Le CCBW, par la plateforme transversale de développement culturel territorial avec les bibliothèques, les acteurs de l'éducation permanente, les maisons de jeunes, les CEC, PointCulture et les centres culturels à l'échelle du territoire, cherche à encourager les synergies entre acteurs culturels en vue de permettre l'effectivité des droits culturels, enjeu porté par l'ensemble des acteurs. A cette fin, une charte de coopération culturelle a été rédigée.
- Le CCBW veut consolider ses partenariats existants et les ouvrir à d'autres secteurs (associatifs, économiques, éducatifs, touristiques...).
- Le travail en partenariat se fait sur base de différentes échelles comme celles mises en évidence par l'analyse du territoire menée avec le professeur Eric Corijn. cf. Balises Corijn
 - Micro local : notion de proximité – rue, quartier, village > permet de travailler la convivialité, permet un contact direct avec la population, le citoyen, de le rendre acteur et moteur de l'action culturelle
 - Communal et supra-communal : notion d'hinterland > développer des projets à l'échelle de plusieurs communes
 - Extraterritorial : la notion de pôle, de rayonnement et d'évènementiel > penser le territoire en termes de flux et y construire nos projets en fonction de la place qu'on veut qu'ils prennent, possibilité de les faire rayonner au-delà du territoire provincial, de le mettre en lien avec d'autres centralités/pôles.

2.3.4 Opportunité de l'action culturelle générale spécialisée en résidences artistiques

La fonction du Foyer populaire/Espace d'inventions comme lieu de création artistique est une spécialisation à l'action culturelle générale intensifiée du CCBW qui amène une plus-value au développement culturel territorial à plusieurs niveaux :

- Le Foyer populaire/Espace d'inventions répond au manque de lieu de ce type sur le territoire. Il est dédié à la création artistique pluridisciplinaire. La réponse à ce manque se confirme par le vif succès rencontré par le lieu et l'accueil de plus de 100 compagnies depuis son ouverture (16/12/2011).
- Le Foyer populaire/Espace d'inventions s'inscrit dans la dynamique associative locale par son ouverture occasionnelle à des événements à destination des Stéphanois et son ouverture au public lors des bancs d'essai. Ces moments sont des rencontres singulières et conviviales entre les artistes et la population. Le citoyen, dans une logique de médiation artistique, est amené à prendre part à la réflexion qui anime la création.
- Les artistes venus en résidence bénéficient du réseau du CCBW pour la diffusion de leur création sur le territoire du Brabant wallon (centres culturels et autres partenaires de diffusion). Leurs créations sont également mises en évidence lors de moments d'ouverture au public dans une logique de diffusion et promotion de la jeune création artistique.
- La sélection des artistes en résidence se fait sur base du lien entre leur projet artistique et nos priorités territoriales et/ou thématiques. Le Foyer populaire/Espace d'inventions se développe au centre de notre action. Il est un projet porté par l'ensemble de l'équipe au service des artistes et des opérateurs du territoire.
- Le Foyer populaire/Espace d'inventions s'inscrit dans un réseau de lieux de résidence et se veut complémentaire à ceux-ci. Dans la logique de travail en coopération, le CCBW recherche les liens et la complémentarité avec les autres lieux de résidence du territoire (Ateliers d'art de la Baraque, Ferme du Biéreau, Centres culturels, Académies, Salle Columban, écoles de cirque...).
- Sa nouvelle fonction respecte sa fonction première, à savoir une salle des fêtes et de délasserment pour les ouvriers des Usines Henricot. Cette fonction permet de conserver et promouvoir un lieu de patrimoine emblématique et classé.
- Le Foyer populaire permet l'accès à des œuvres de qualité et diversifiées.

Le Foyer populaire/Espace d'inventions est donc un projet phare au service de l'action culturelle du CCBW et du rayonnement artistique du territoire.

2.3.5 Méthode et critères d'autoévaluation CP 2017/2021

Pourquoi évaluer ?

Evaluer l'action c'est décider de :

- générer un effet mobilisateur entre acteurs pour voir autrement sa pratique afin de dresser des conclusions et modifier les perspectives de nos actions. L'évaluation est source d'apprentissage et de renforcement
- se donner les moyens de mesurer les effets d'une action
 - choisir des actions précises à évaluer de manière plus spécifique chaque année. Ces choix pourront être expliqués. Ils devront permettre en fin de contrat-programme d'être représentatifs du programme d'action mené
 - renoncer à l'objectivité scientifique et à l'exhaustivité: nous ne pouvons pas tout évaluer, il faut prendre des décisions et faire des choix (choix de critères / choix de projets à évaluer / expliquer les choix)
- se donner les moyens de communiquer avec d'autres institutions
- ce n'est pas une évaluation du personnel/du porteur de projet mais des actions menées. Il est donc nécessaire de se rendre capable d'une prise de distance entre l'évaluation d'une action et les parties prenantes

Deux temps d'évaluation

Temps 1 : Evaluation des actions menées par les parties prenantes (avant-pendant-après). Les parties prenantes sont à comprendre comme l'équipe du CCBW, les partenaires du projet, les participants au projet.

Temps 2 : L'évaluation d'une année d'action a pour objectif prioritaire de mesurer le lien entre les intentions du CP et les actions menées sur le terrain. Elle se mesure sur base de critères et s'articule autour du triptique OBJECTIF-REALISATION-RÉSULTAT. Cette évaluation annuelle permet de réorienter l'action au niveau stratégique du plan d'action culturelle en cours de contrat-programme. Elle alimentera l'évaluation finale du contrat-programme.

Le rapport annuel comportera les éléments de structure suivants :

- Le recensement des actions, sous la forme de tableaux synthétiques (mesure des réalisations)
- Sur base d'un choix argumenté et qui devra être représentatif de l'action menée au cours des 5 ans du Contrat-programme, deux ou trois actions seront évaluées sur base des critères d'évaluation. Le choix des actions choisies sera argumenté.
- Partage et débat de l'évaluation avec le Conseil d'orientation. Fixation des réorientations éventuelles à mettre en œuvre.

Lors de ces temps d'évaluation, trois éléments doivent être distingués :

LE SENS: Pourquoi faisons-nous ce que nous faisons (finalités)? Pourquoi le faisons-nous (motivation personnelles / valeurs)?

LES RÉSULTATS: Le quoi?

LES METHODES: Le comment?

Afin d'évaluer une action, il est important de réfléchir à l'évaluation de l'action avant, pendant et après.

Evaluation ex-ante :

- définir des objectifs de l'action évaluables
- se poser la question du sens de l'action (critère de pertinence)
- choisir et expliquer les critères recherchés (maximum 4 en plus de celui de la pertinence de l'action) en fonction des objectifs

Evaluation en cours : gardons-nous le cap au regard des objectifs fixés ?

Evaluation ex-post : avons-nous atteint les objectifs fixés et les critères recherchés ?

Les critères d'évaluation

Ces critères seront appliqués pour évaluer les projets ainsi qu'en vue de mesurer l'atteinte des priorités et des objectifs.

Dans la liste des critères ci-dessous les porteurs de projets devront choisir en fonction des objectifs du projet au maximum 5 critères (dont celui de la pertinence) afin d'évaluer l'action après sa réalisation.

2.3.5.1 LE SENS : Pourquoi faisons-nous ce que nous faisons (finalités) ?

CRITÈRES	PROPOSITIONS DE QUESTIONS
Pertinence = relation entre les objectifs et les besoins	Le projet a-t-il apporté une plus-value par rapport aux questions soulevées, aux priorités définies ? Le projet nous a-t-il permis d'affiner l'analyse des enjeux de territoire (connaissance du territoire, de la population et des acteurs) ? Le projet s'est-il trompé de cible ? D'arguments de support ? D'objectifs ? Avons-nous toujours pris les décisions en fonction des finalités du projet ? Le projet était-il bien en lien avec les enjeux de territoire ? Les changements sociétaux et culturels attendus étaient-ils partagés et connus de tous ? Comment avons-nous pris en compte la notion de l'héritage culturel (spécificités de la population en termes de métiers, origines, des goûts, des besoins, etc.) dans les actions culturelles ? Quelle place avons-nous réservé aux artistes ? Avons-nous observé des résultats non attendus ?
Rêve, idéal, utopie	Le projet portait-t-il un idéal que nous souhaitions défendre ? Vers quelle société voulions-nous tendre en encourageant la pratique de et/ou l'accès à la culture ? Des valeurs défendues par le projet ont-elles été contestées ? Au nom de quoi ? Voulions-nous faire émerger un imaginaire commun ?

2.3.5.2 LES RÉSULTATS : Le quoi ? L'efficacité : les résultats obtenus au regard des objectifs visés

CRITÈRES	PROPOSITIONS DE QUESTIONS
Participation culturelle	Avons-nous réfléchi et mis en place les meilleures conditions à la participation (contraintes qui entravent la participation / éléments essentiels à la participation) ? Quel a été le degré de participation de la population concernée à la construction du projet (indicateurs possibles : nombre de personnes / régularité de participation / comportement des participants / taux de présence) ? Avons-nous mis en place des procédés afin de dépasser les obstacles (matériels, symboliques, culturels et sociaux) à la participation culturelle ? Quelle place avons-nous accordée aux artistes dans le processus participatif ? Avons-nous apporté une dimension nouvelle aux procédés de participation ? Que retenons-nous pour les futurs projets en termes de participation ?
Public	Comment avons-nous pris en compte les spécificités de chaque groupe socioéconomique et communauté dans les opérations culturelles ? Qu'avons-nous mis en place en termes d'accès aux projets culturels, aux œuvres ? Avons-nous adapté notre manière de nous adresser à des publics spécifiques, moins habituels, à un autre type de public ? Les personnes visées par le projet sont-elles celles qui en bénéficient ? Avons-nous diversifié les acteurs, les publics et les intervenants (intergénérationnel, interculturel...) ? Avons-nous travaillé avec les personnes-relais adéquates (enseignants, acteurs sociaux etc.) ?
Expression citoyenne / Esprit critique	Avons-nous constaté une progression dans les capacités à s'exprimer et à décider de manière individuelle et/ou collective ? Les capacités langagières et/ou artistiques ont-elles été augmentées ? Avons-nous donné de l'importance au processus ? Le processus a-t-il généré du sens ? Le projet a-t-il favorisé/encouragé les pratiques artistiques ? Avons-nous pris en compte et valorisé la créativité de la population dans le procédé artistique mis en place ? Avons-nous impliqué des artistes professionnels dans l'accompagnement des populations ? Avons-nous valorisé ce travail artistique ? Le projet a-t-il touché plusieurs disciplines artistiques ?

Liberté d'expression	Qu'avons-nous mis en œuvre pour garantir la liberté d'expression? Avons-nous encouragé/laissé la place à la diversité des points de vue? Avons-nous permis de sortir des clichés? Avons-nous respecté la liberté artistique? Comment avons-nous valorisé cette diversité de points de vue de manière artistique/culturelle? Avons-nous relayé cette expression individuelle/collective au niveau de la presse, d'autres acteurs associatifs/artistiques, du politique?
Convivialité	Avons-nous augmenté les échanges, les rencontres entre les participants/la population? Les rencontres ont-elles permis de mieux connaître la culture de l'autre? L'action a-t-elle généré du plaisir auprès des participants? De quoi les acteurs et les publics sont-ils satisfaits et pourquoi? Insatisfaits et pourquoi? Le public touché souhaite-t-il revenir, participer à d'autres actions? Le public, les participants, etc. ont-ils bénéficié d'un soin particulier dans l'accueil lors des animations/spectacles/lectures etc.? Cet accueil/recherche de convivialité a-t-il eu un impact positif sur le projet lui-même? La convivialité est-elle un plus ou au centre du projet mené?
Identité territoriale	Avons-nous valorisé les ressources du territoire (matérielles et immatérielles)? Le citoyen a-t-il une meilleure connaissance des ressources de son lieu de vie (patrimoines et cultures)? Mesure-t-il sa place sur son territoire et les liens qui existent avec les autres territoires? Y prend-il part? Est-il plus conscient de l'importance de son expression et son implication citoyenne?
Innovant	Quelle est la dimension nouvelle, originale, créative que le projet a apportée? Au-delà des formats habituels d'animation culturelle déjà connus, quelles formes, réflexion, débats, participation, etc. le projet a-t-il fait émerger?

2.3.5.3 LES METHODES: Le comment ?

CRITÈRES	PROPOSITIONS DE QUESTIONS
Diversification et intensification du partenariat	Avons-nous constitué les partenariats (ASBL, acteurs culturels, artistes, etc.) de manière adéquate? Constatons-nous une augmentation du nombre? De la qualité des partenaires? Y avait-il des valeurs communes partagées? Les partenaires étaient-ils signataires de la charte de coopération en BW? Si oui, cela a-t-il aidé au bon déroulement du projet? Si non, le sont-ils après le projet? Était-ce une difficulté? Le partenariat continue-t-il après le projet? Y a-t-il une meilleure connaissance des réalités des partenaires (qu'avons-nous appris les uns des autres)? Y a-t-il eu un partage et une mutualisation des ressources? Les différents partenaires étaient-ils impliqués? L'action était-elle cohérente avec les missions des partenaires impliqués? Observons-nous des changements dans les pratiques, les comportements, les capacités des partenaires, de l'équipe du CCBW? Les enjeux des partenaires étaient-ils clairs et compréhensibles? Comment avons-nous communiqué et travaillé ensemble? Avons-nous eu du plaisir à mettre en place l'action ensemble?
Efficiences	Les ressources (humaines, financières, temporelles..) ont-elles bien été utilisées? Étaient-elles appropriées? Les résultats ont-ils été atteints avec les moyens attendus, avec des moyens plus élevés ou moins élevés? Les ressources ont-elles bien été distribuées entre les partenaires? Nos méthodes de travail et de coordination étaient-elles appropriées?
Planifiant	Le projet a-t-il permis une prise de conscience des porteurs de l'utilité de programmer, anticiper à moyen/long terme? La planification recherchée a-t-elle facilité/embrumé la mise en œuvre du projet? L'anticipation est-elle une évidence pour toutes les personnes reliées au projet?

2.3.6 Intentions de coopération

2.3.6.1 Coopération culturelle Est / GAL Culturalité / Leader

Centre culturel porteur: Centre culturel du Brabant wallon

Groupe porteur: GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl – Centre culturel de Jodoigne asbl – Centre culturel de Perwez asbl – Centre culturel de la Vallée de la Néthen asbl – Centre culturel du Brabant wallon asbl

Partenaires: Maison du Conte et de la Littérature, Maison du Tourisme, bibliothèques, compagnies théâtrales, artistes et associations locales

Territoire de projet: Beauvechain – Hélécinne – Incourt – Jodoigne – Orp-Jauche – Perwez – Ramillies

A. Contexte territorial

Coordonnée par le Centre culturel du Brabant wallon, une Coordination des centres culturels de l'Est Brabant wallon est initiée sur le grand Est du Brabant wallon (10 communes) depuis le début des années 2000. De cette coopération naît, entre autres, un événement de mise en valeur des ressources naturelles et patrimoniales de la région: le Festival « Terre et Pierres ».

En 2003, le projet européen de développement rural LEADER vient identifier une plateforme de coopération culturelle sur les 6 communes du canton de Jodoigne à travers un soutien ciblé aux événements culturels « d'intérêt régional ». Ainsi se sont initiées les collaborations avec les Fêtes de la Saint Martin, l'Inc'Rock BW festival, le repas-spectacle d'été coproduit avec La Maison Ephémère, Cie théâtrale et les initiatives culturelles nombreuses des centres culturels locaux...

Depuis 2008, cette plateforme de coopération culturelle s'est renforcée à l'est du Brabant wallon sur les communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies mais également Perwez. Soutenus par le Centre culturel du Brabant wallon et confortés par le projet LEADER coordonné par le Gal Culturalité en Hesbaye brabançonne, les partenariats entre centres culturels locaux et acteurs culturels de la région n'ont eu de cesse de s'intensifier en déclinant des projets ancrés dans la réalité du territoire, dans une perspective de mise en valeur de la région et regroupés autour de plusieurs objectifs :

- Récolter et diffuser l'offre culturelle
- Mettre en valeur la région par des actions culturelles innovantes stimulant une implication de la population locale
- Faire émerger et/ou renforcer des nouveaux partenariats entre opérateurs à l'échelle du territoire
- Susciter des moments de convivialité dans les villages dans le but de rassembler et de favoriser la rencontre entre les habitants
- Mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti et festif
- Impliquer les jeunes

B. Bilan et évaluation des actions menées jusqu'en 2014

C'est ainsi que plusieurs projets ont pu être coordonnés et soutenus entre 2008 et 2014 :

- Soutenant la participation citoyenne et la mise en valeur des patrimoines locaux :
 - Le repas-spectacle d'été joué en plein air, mêlant comédiens et musiciens amateurs et professionnels et repas du terroir. Après *La Noce du Fils* en 2005 et *Folles Funérailles* en 2008, les spectacles *Des Cailloux et des Pommes* en 2011 et *Moi, je rumine des pensées sauvages* en 2014.
 - Le festival Terre et Pierres en 2010 et 2012 : une manifestation festive, originale et conviviale entre spectateurs, artistes et lieux de patrimoine dans le but de faire découvrir les richesses du canton.
- Ciblant la découverte et la médiation autour de l'art contemporain :
 - SENTES – sentier d'art en milieu rural : un parcours ponctué de 5 à 6 œuvres d'art demeurant au sein de l'espace public et réalisées par des artistes en résidence suite à une sélection opérée par des habitants et des professionnels de l'art actuel. Une Sente naît à Ramillies en 2012, à Incourt en 2013, à Hélécinne en 2014.

- Collaboration entre parcours d'artistes à Tourinnes-la-Grosse – Les Fêtes de la Saint Martin et à Jodoigne – Fenêtre sur Mur: partenariat dans la médiation, résidences d'artistes, création de workshops, sensibilisation des jeunes et du tout public à l'art contemporain.
- Soutenant la participation des jeunes aux dynamiques culturelles et artistiques locales:
 - Inc'Rock BW festival: festival rock créé en 2004. Collaboration plus précise sur le rassemblement des bénévoles et leur coordination lors de l'évènement.
 - Concerts Rock@Brassages: programmation locale de groupes rock par et pour les jeunes dans un espace convivial.
 - Ateliers d'initiation au théâtre forain par les Baladins du Miroir en 2011 et 2012.
- Ciblant la convivialité et la rencontre entre citoyens du monde rural:
 - La tournée de cinéma en plein air: 6 ou 7 séances de cinéma font escale depuis 2012 sur les places de nos villages, invitent les habitants à se rassembler et à vivre un moment de divertissement collectif.

Transversalement, les objectifs se rejoignent sur chacun de ces projets, qui ont été mis en exergue via une promotion globale initiée par l'agenda toute-boîte quadrimestriel de la Hesbaye brabançonne (de 2004 à 2012) puis via un encart culturel dans un journal local et, depuis 2014, sur le site internet culturebw.be. Globalement, dans un cadre d'évaluation, ces actions ont mutualisé plusieurs effets:

- de mobilisation, de convivialité et de participation citoyenne
- de structuration des relations entre partenaires dans une approche territoriale
- d'innovation et de diversité dans les disciplines et les partenaires ciblés

Ces projets ont eu comme point commun de rassembler l'ensemble des forces vives, structures et partenaires culturels, associatifs, touristiques du canton et d'y associer les communes et les habitants du territoire.

Au fil des années, un véritable réseau d'acteurs (publics et privés) Est Brabant wallon s'est donc constitué. Par ce réseau de partenaires et les projets qui en ont découlé, l'ensemble du territoire (chaque commune renfermant ou non un centre culturel local) a été couvert par des actions culturelles ascendantes et cohérentes.

C. Diagnostic partagé du territoire et enjeux émergents

En 2013 et 2014, le CCBW et GAL Culturalité ont conjointement entrepris un travail de diagnostic territorial. Le CCBW afin d'entamer le processus d'analyse partagée tel que prescrit dans le nouveau décret des Centres culturels et le GAL Culturalité dans l'optique de construction de nouveaux projets pour la prochaine programmation Leader 2014-2020 qui inclut cette fois 7 communes, Perwez en plus.

Un Groupe de Travail Culture (GT Culture)¹², comprenant les centres culturels du territoire, le CCBW, le Gal Culturalité a été constitué et s'est attelé à une analyse partagée encadrée également par le professeur Eric Corijn¹³, sociologue à la VUB. Ainsi deux niveaux d'analyse ont été explorés et ont permis un premier partage du diagnostic territorial sur base:

- d'éléments objectifs (savoir froid: analyse sociale, économique, socioculturelle, etc.)
- d'une projection mentale (savoir chaud): création de cartes mentales qui permettent de mieux appréhender la manière dont un territoire est vécu par la population et les acteurs qui y prennent place. Comment le territoire est-il vécu?

La complémentarité de ces deux analyses a permis aux acteurs locaux rassemblés d'appréhender différemment leur territoire d'action, d'en dégager les enjeux majeurs dans lesquels s'inscriront les choix de programmation culturelle, en cohérence avec les caractéristiques du territoire et de la population qui y vit.

¹² Annexe 8.1

¹³ **Eric Corijn**: Sociologue et philosophe de la culture, professeur en géographie sociale et culturelle à la VUB. Expert des dynamiques urbaines, il dirige le groupe de recherches urbaines Cosmopolis, City, Culture & Society. Il collabore avec le KVS sur le festival Tok Toc Knock dans différents quartiers de Bruxelles.

Pour poursuivre ce processus, les partenaires culturels de l'ensemble du territoire (centres culturels, échevins de la culture, Maison du Conte et de la Littérature, Maison du Tourisme, bibliothèques, compagnies théâtrales, artistes et associations locales) se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont été invités à participer activement à cette analyse territoriale, à échanger et à se prononcer sur les enjeux émergents. Ils ont également analysé les actions culturelles menées jusqu'à présent et esquissé les projets d'avenir porteurs en matière de coopération culturelle.

Les enjeux identifiés globalement :

- Renforcer la coopération culturelle supracommunale, notamment dans les logiques de médiation et de communication.
- Valoriser, à travers les dynamiques culturelles, la spécificité rurale du territoire (ressources naturelles, patrimoniales et culturelles).
- Soutenir le sentiment d'appartenance et le nécessaire besoin de convivialité et de rencontre entre populations.
- Professionnaliser la communication au sein du territoire, vecteur de l'identité locale : une communication ciblant une mixité de publics.
- Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis démographique et de mobilité dans les dynamiques culturelles, avec une attention particulière portée vers les jeunes, les seniors et les publics fragilisés.

D. Actions culturelles et argumentaires d'opportunités / approfondissement du droit à la culture

Rejoignant ces enjeux multiples, des projets voués à une coopération culturelle coordonnée sont sur la table des partenaires :

1. Création d'une tournée culturelle itinérante mêlant découverte et création artistique, participation citoyenne et mise en valeur innovante du patrimoine local.

Volet 1 : Concevoir un programme culturel annuel et itinérant sur les 7 communes, qui cible la mise en valeur des lieux patrimoniaux et espaces publics de la région et le renforcement de convivialité et de rencontres entre habitants.

Plusieurs éléments structurent le projet :

- L'accueil de manifestations et créations artistiques (spectacles, concerts, danse, expos...) au sein de lieux de patrimoine existants et parfois insoupçonnés : naturels ou bâtis, petits ou grands, remarquables ou insoupçonnés, classiques ou festifs, privés ou publics, religieux ou désacralisés... afin de poser un regard neuf sur le patrimoine local. Le projet pourrait être conçu via un appel lancé aux propriétaires de ces lieux pour identifier les collaborations possibles.
- La mise en place d'actions destinées à favoriser la mobilité des publics par des initiatives notamment inédites : système de covoiturage intégré, de « bus culture » à imaginer...
- Asseoir une visibilité au projet par une promotion et une communication pensées collectivement et notamment via le PASS Culture et un nom attractif pour ce concept.
- Dans ce cadre se retrouve le soutien (aide à la conception du projet et à la définition du contenu, promotion, logistique, etc.) qui pourra être accordé aux initiatives culturelles naissantes sur les communes non couvertes par un centre culturel local et qui seront jugées pertinentes par la plateforme coopération dans ses objectifs et enjeux déclinés plus haut.

Volet 2 : Au cœur de cette itinérance culturelle, et de manière bi ou tri-annuelle, une manifestation d'envergure et fédératrice d'idées et de participation sera co-construite et créée avec les centres culturels locaux, les associations artistiques locales et les citoyens.

Prenant comme fil conducteur « la lumière », cet événement sera l'occasion de mêler de multiples disciplines artistiques locales : chant, danse, cirque, musique... à la valorisation d'un lieu de patrimoine jugé remarquable.

Dans ce concept, le spectacle d'été initié depuis 2005 pourrait trouver une place spécifique en coopération avec les acteurs locaux.

Opportunités:

- Inciter à une plus grande mobilité des habitants et des publics sur l'ensemble du territoire;
- Favoriser l'accès à la culture, dans l'esprit des droits culturels, en allant à la rencontre des citoyens sur leur lieu de vie;
- Approfondir l'implication citoyenne en mettant l'habitant au cœur du projet et en le développant avec lui;
- Mobiliser des forces artistiques et créatives en travaillant avec des artistes professionnels au niveau des ateliers participatifs dans un souci de développer la créativité et l'esprit critique du citoyen et dans l'idée de lui donner accès aux codes qui vont lui permettre de s'exprimer de manière critique et créative;
- Impacter chacune des communes dans un esprit festif;
- Générer plus de convivialité et de rencontres afin de renforcer la cohésion sociale;
- Mettre des lieux de patrimoine en valeur par le biais d'interventions artistiques professionnelles.

Cette démarche peut se développer en complémentarité avec les événements existants, tout en réalisant le travail de médiation spécifique autour des lieux de patrimoine et en envisageant les dimensions artistiques qui peuvent être développées.

La **tournée itinérante de cinéma en plein air** s'inscrit dans cette optique et renforce les possibilités de développement de la tournée culturelle.

2. Un outil ludique et participatif de médiation à l'art contemporain

Cette intention de projet émane d'un souhait spécifique des centres culturels locaux et s'inscrit en lien avec le terreau dense de dynamiques de parcours d'artistes existantes dans la région: les Fêtes de la Saint Martin (Beauvechain), Fenêtre sur Mur (Jodoigne), Les Arts d'Orbais (Perwez), parcours à Malèves Sainte-Marie, parcours d'artistes à Orp-Jauche et ponctuellement à Ramillies.

La coordination et la promotion autour des événements est aiguïlée et prise en charge par des associations, centres culturels, collectifs d'artistes... Le domaine de la médiation et de la transmission pédagogique autour de cette discipline de l'art contemporain souvent plus complexe à appréhender par un large public, demeure un défi pour les opérateurs culturels locaux.

En analysant, s'inspirant de dispositifs de médiation existants, les centres culturels ont la volonté de définir de nouveaux outils de médiation, touchant au ludique, à l'insolite, à la formation–information des citoyens et capable de s'adapter aux nombreuses manifestations et à leur spécificité. Pour ce faire, l'idée serait de mettre en place un « laboratoire » de réflexion, une plateforme réunissant des experts du domaine (animateurs socioculturels, artistes, historiens de l'art...) qui réfléchiraient ensemble à un outil pertinent à concevoir. Ils pourraient, de manière complémentaire, faire des propositions d'occupation de lieux bien précis du patrimoine par le biais d'interventions artistiques.

Opportunités:

- Renforcer une coopération pertinente entre centres culturels locaux, ce qui conforte par ce biais leur rôle de médiateur ciblant un public le plus large possible (scolaire, extra-scolaire, familles, public défavorisé, etc.);
- Former des personnes relais dans l'optique de mettre en place des ambassadeurs/médiateurs;
- Favoriser la mobilité des publics en travaillant la médiation entre parcours d'artistes;
- Amener l'art contemporain dans les lieux de vie des habitants, à côté de chez eux;
- Mettre en valeur le patrimoine avec des outils de médiation adaptés;
- Développer un projet innovant par la place qu'il accorde à l'art contemporain et à la médiation en milieu rural, dans une logique d'ouverture culturelle.

Cette plateforme s'inscrit dans une optique plus large de coopération tournée autour de l'art contemporain qui se mettra en place à l'échelle du Brabant wallon en rassemblant plusieurs centres culturels de la province.

3. Le projet de sentier d'art en milieu rural SENTES, ce projet s'inscrit dans cette logique de découverte insolite de l'art contemporain. Suite aux sentiers déjà implantés, des SENTES coordonnées avec les acteurs locaux et centres culturels devraient venir étayer les expositions de ces parcours d'artistes existants.

Opportunités :

- Inscrit en plein air et porté par une participation citoyenne, cet « outil » Sentes crée un lien inédit entre paysages, environnement et art contemporain et valorise ainsi une sensibilisation mixte à ces diverses dynamiques pour une mise en valeur culturelle et durable du territoire rural.

4. Une promotion envisagée collectivement : un PASS CULTURE

Dans l'idée de rassembler nos forces pour mieux identifier le territoire culturel de la Hesbaye brabançonne est né un projet d'**abonnement – Pass culture** qui, à la carte ou selon une ou plusieurs formules préétablies, invitera le public, habitant d'une commune, à franchir ses « frontières » communales pour se mêler à la diversité culturelle de la Hesbaye brabançonne. Ce PASS CULTURE vise à renforcer les offres culturelles de chaque commune en les mutualisant.

Opportunités :

- Rendre visibles les initiatives culturelles multiples au sein d'une démarche collective de promotion et de diffusion inédites pour un territoire rural ;
- Développer la complémentarité entre différents types de programmation ;
- Renforcer la mobilité des publics au sein de la région.

5. Renforcement du maillage territorial sur les communes sans centre culturel

Dans cette idée se conforte également le soutien (aide à la conception du projet et à la définition du contenu, promotion, logistique, etc.) qui pourra être accordé aux initiatives culturelles naissantes sur les communes non couvertes par un centre culturel local et qui seront jugées pertinentes par la plateforme coopération dans ses objectifs et enjeux déclinés plus haut.

E. Indices d'évaluation

1. Deux temps d'évaluation

Temps 1 : Evaluation des actions menées par les parties prenantes après le projet. Les parties prenantes sont à comprendre comme les porteurs du projet, les partenaires du projet, les participants au projet.

Temps 2 : Evaluation d'une année d'actions ayant pour objectif prioritaire de mesurer le lien entre les priorités de la fiche de coopération et les actions menées sur le terrain. Elle se mesure sur base de critères et s'articule autour du triptyque OBJECTIF – REALISATION – RÉSULTAT. Cette évaluation annuelle permet de réorienter l'action au niveau stratégique du plan d'action culturelle en cours de fiche de coopération. Elle alimentera l'évaluation finale de la fiche de coopération. Afin que cette évaluation annuelle soit pertinente, il semble important de se donner les moyens, c'est-à-dire :

- choisir une action à évaluer de manière plus spécifique chaque année. Ce choix sera argumenté et expliqué. L'ensemble de ces choix devra permettre en fin de fiche de coopération d'être représentatifs du programme d'action mené
- évaluer chaque année la manière dont le partenariat et la mutualisation de moyens fonctionnent (efficacité de l'action en partenariat)

Lors de ces temps d'évaluation, trois éléments doivent être distingués :

- LE SENS : Pourquoi faisons-nous ce que nous faisons (finalités) ?
- LES RÉSULTATS : le quoi ?
- LES METHODES : le comment ? Evaluation du partenariat

2. Les questions et critères d'évaluation

En vue d'évaluer le sens de nos actions et d'en mesurer les résultats nous nous référerons aux questions posées pour des actions communes en Brabant wallon¹⁴, fruits du travail d'analyse partagée. Cette évaluation permettra de mesurer l'écart entre les actions menées et la cohérence de celles-ci par rapport au territoire.

Les méthodes (manière dont le partenariat est mené) seront évaluées sur base des critères suivants et des propositions de questions pour y répondre. Voir 2.3.5.3

F. Moyens à mettre en œuvre et financement

Frais de personnel: l'engagement et maintien de l'emploi de l'animatrice à 4/5^e temps engagée par le CCBW asbl et dont les missions sont dédiées à la coordination du projet Leader de coopération culturelle.

Frais de fonctionnement: frais liés au fonctionnement du personnel: déplacements, assurances, informatique...

Frais d'actions: dépenses directement liées à la mise en place des événements projetés: tournée culturelle, événement participatif et outil de médiation.

Frais de promotion et communication: dépenses liées à la conception et diffusion d'un Pass Culture, conception et impression d'outils de communication dédiés aux événements...

Montant annuel demandé fiche de coopération Est: 60 000 euros à partir de 2018. Ce montant couvrira aussi la part FWB dans le cadre de la fiche culture du GAL Culturalité.

G. Description de la contribution spécifique de chaque centre culturel et convention déterminant les engagements des parties

A ce stade de l'élaboration de la fiche, il est convenu d'une part, qu'un organigramme fonctionnel soit mis en place afin d'assurer la meilleure répartition des tâches et missions entre les centres culturels et le GAL Culturalité et d'autre part, qu'une convention déterminant les engagements des parties soit signée. Néanmoins, compte tenu de la décision de la Fédération Wallonie-Bruxelles de geler provisoirement les financements du nouveau Décret des Centres culturels en 2016, voire en 2017, et du risque que la reconnaissance d'une coopération dans l'est du Brabant wallon ne serait dès lors pas acceptée, il semblerait peu probable que les conseils d'administration des centres culturels s'engagent à réaliser les actions prévues faute de moyens financiers suffisants ou garantis. Il n'en demeure pas moins que les centres culturels désirent tout mettre en œuvre pour obtenir cette reconnaissance et qu'ils continueront dès lors, en fonction de leurs moyens, à mettre sur pied des projets en coopération. L'ensemble des CA des porteurs de la présente fiche de coopération l'ont validée¹⁵.

¹⁴ Annexe 7.14

¹⁵ Annexe 8.2

2.3.6.2 Coopération Zone de Culture Ouest

Centre culturel porteur : Centre culturel du Brabant wallon

Centres culturels établissant entre eux le projet de coopération :

- Centre culturel de Ittre
- Centre culturel de Rebecq
- Centre culturel de Tubize
- Centre culturel du Brabant wallon

Partenaire s'associant à cette coopération : Association Braine Culture Asbl

A. Contexte territorial et historique de la coopération

Volet citoyenneté de la reconversion de l'Ouest

En 1997, un Plan de reconversion de l'ouest du Brabant wallon a été mis en place suite à la fermeture des Forges de Clabecq et à leur reprise par Duferco. Dans un premier temps, des outils économiques (Niveinvest et la Société de développement de l'Ouest) ont été mis sur pied pour relancer cette région sinistrée. Souhaitant que cette relance ne se fasse pas qu'au seul moyen de l'économie mais également par la culture, les centres culturels, soutenus par les mouvements d'éducation permanente, ont entrepris une démarche pour créer un « Volet citoyenneté de la reconversion de l'Ouest ». Il s'agissait d'une structure soutenue par le Contrat culture de la Communauté française, mise en place et coordonnée par le Centre culturel du Brabant wallon et réunissant plusieurs acteurs culturels oeuvrant dans l'Ouest du Brabant (bibliothèques, associations socioculturelles, centres culturels...). Ce volet visait à favoriser l'émergence d'une identité propre à l'ouest de la province, à informer et à discuter des enjeux de la reconversion et à servir de trait d'union entre le monde économique, politique et les citoyens. L'enjeu majeur du Volet citoyenneté était de favoriser la participation citoyenne avec, comme fil conducteur, un projet culturel. Plus spécifiquement, les centres culturels ont coordonné un magazine d'information citoyenne *Avant Senne*, un site internet, la réalisation de vidéos d'information et divers projets citoyens détaillés ci-dessous. En décembre 2005, la subvention accordée par le Contrat culture de la CFWB est arrivée à son terme ; ce qui a contribué à la dissolution du Volet citoyenneté.

Conventions de partenariat

Depuis 1999, les centres culturels d'Ittre, de Rebecq et de Tubize ont établi des conventions de partenariat considérant d'une part, qu'une alliance plus systématique de leurs actions permettrait de renforcer les énergies et les compétences pour intéresser davantage de population et mettre sur pied des projets de plus grande envergure. D'autre part, les centres culturels étaient convaincus que leurs pratiques et leurs spécificités propres favorisaient des complémentarités plutôt que des concurrences. En 2008, ce partenariat s'est élargi à l'Association Braine Culture, au Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château et au Centre culturel du Brabant wallon.

Les centres culturels ont mené conjointement différentes activités de moyenne et plus large envergure telles que rencontres inter-bureaux CCOBW, expositions, le « Printemps des centres culturels », des visites guidées, « Ouest en fête », conférences.

Contrats-programmes 2009-2012 des CC Tubize, CC Ittre, CC Rebecq et CCBW, prolongés jusqu'en 2016

Toutes les actions citées ci-dessus ont forgé une base solide à la coopération. Celle-ci s'est trouvée dès lors inscrite dans les contrats-programmes 2009-2012 des différents centres culturels qui ont déterminé une thématique commune « *Voisins, Voisines* », laquelle est apparue également dans la convention de partenariat 2008-2012. Cette thématique concernait la sensibilisation aux liens interrelationnels entre les habitants, au dialogue convivial, ouvert et solidaire avec l'Autre, qu'il soit voisin ou qu'il vienne de loin.

Une Zone de culture à l'Ouest : Tubize, Ittre, Braine-le-Château et Rebecq

En 2011, après 15 ans de collaboration culturelle sur le territoire, est apparue la volonté de renforcer le

partenariat et la concertation avec les échevins de la culture, les conseils d'administration des différents centres culturels et associations des 4 communes de l'Ouest et le Centre culturel du Brabant wallon. Ce fut le début d'une nouvelle réflexion sur le développement culturel régional. En affirmant la notion de « Zone de culture », les partenaires ont souhaité développer et renforcer leurs collaborations en identifiant les sujets et projets concrets pour lesquels les communes avaient un intérêt commun.

Une méthodologie a été mise sur pied afin d'optimiser les rencontres¹⁶. Les partenaires ont créé un comité d'accompagnement, un comité de coordination et un comité de travail.¹⁷

- Le Comité d'accompagnement est composé des membres des conseils d'administration, des échevins de la culture et des directeurs d'institutions. Il se réunit une fois par an.
- Le Comité de coordination est composé des échevins de la culture, des présidents des CA (ou de leur représentant) ainsi que des directeurs des centres culturels. Il se réunit tous les trois mois, sous la présidence d'un des échevins.
- Le Comité de travail est composé des directeurs, coordinateurs des associations et des animateurs pour la mise en place concrète des projets. Il se réunit toutes les 6 semaines.

Ces rencontres ont été animées et coordonnées par le Centre culturel du Brabant wallon.

Une des premières décisions a été de mener une étude sur les besoins communs en communication et leur faisabilité. Celle-ci fut réalisée et prise en charge par le CCBW. Pour l'avenir, les partenaires souhaitent continuer de travailler cet axe de visibilité.

Nouveau décret sur les Centres culturels (Novembre 2013)

Le CCBW et les centres culturels locaux ont informé les comités d'accompagnement et de coordination de la Zone de culture de l'opportunité et de l'encouragement qu'offrirait le nouveau décret relatif aux centres culturels en matière de coopérations supracommunales.

Fin 2011, le Comité de coordination a décidé de lancer un diagnostic du territoire réalisé sur base d'un processus participatif coordonné par le bureau d'études Tr@me. Parallèlement, les centres culturels ont participé à l'analyse territoriale menée avec le sociologue Eric Corijn. L'ensemble de ce travail a débouché sur une vision partagée par les opérateurs culturels de la Zone ouest du Brabant wallon et de ses enjeux et a permis de dégager des pistes concrètes pour les futurs projets communs.

B. Bilan et évaluation des actions menées à l'Ouest jusqu'en 2014

Dans le cadre des conventions conclues entre 1999 et 2008, les centres culturels ont mené conjointement différentes activités de moyenne et plus large envergure :

- Rencontres inter-bureaux CCOBW pour réfléchir aux principes de mutualisation et aux axes d'une politique culturelle commune
- Expositions (« Ouest en Art » en 2004, « Pierre, métal et papier » en 2006, « Parcours d'artistes à Virginal » en 2007)
- Le Printemps des centres culturels (en 2004, 2005)
- Des visites guidées (découverte du patrimoine funéraire local et découverte de différents lieux révélateurs de l'évolution du paysage régional)
- « Ouest en fête », une semaine de manifestation culturelle et artistique qui s'est concrétisée 3 fois (à Tubize en 1999, à Rebecq en 2002 et à Ittre en 2004)
- Un partenariat dans le cadre du Festival international de la Marionnette
- L'organisation d'un cycle de conférences (« L'évolution du paysage régional dans tous ses états » en mars 2007 (en partenariat avec le CCBW et la Maison de l'urbanisme) et « Quelle spiritualité pour les athées ? » en novembre 2007 (en partenariat avec ABC, le Syndicat d'Initiative de BLC, le CCBW et la Maison de la Laïcité de Tubize).

Toutes ces actions ont forgé une base solide à la coopération. Celle-ci se trouve dès lors inscrite dans les contrats-programmes 2009-2013 des différentes structures et s'ouvre à Braine-le-Château. Des projets

¹⁶ Annexe 7.19 Eléments d'un cadre logique pour l'élaboration d'un plan d'action culturelle dans l'Ouest du Brabant wallon, par Tr@me sclr.

¹⁷ Annexe 8.3: Schéma de la collaboration: page 7 du PV du Comité de coordination Ouest du 25 juin 2014

de plus grande envergure apparaissent dans l'objectif de « **sensibiliser aux liens interrelationnels entre les habitants, au dialogue convivial ouvert et solidaire avec l'autre** ».

La semaine sans TV (2009, 2010, 2011)

La thématique « Voisins, Voisines » a trouvé un ancrage dans la mise sur pied en 2009, 2010 et 2011 de l'événement « Semaine sans TV », initiative ittoise qui s'est élargie aux communes de l'Ouest et qui a développé un socle participatif. Il s'agissait d'activités réflexives sur notre consommation de la télévision, d'activités ludiques et alternatives à la télévision (soirées jeux de société, balades, cinéma, conférences, spectacles...), d'une clôture conviviale mettant en avant le patrimoine et les artistes locaux (Zap'Ouest), d'un travail d'éducation aux médias avec les écoles de la région. Après 3 éditions, le projet n'a plus correspondu aux attentes des associations qui ont décidé de le stopper même s'il a été jugé mobilisateur, convivial et pertinent se devant d'être ancré de manière plus participative dans le territoire. La mobilité des publics devant également être travaillée.

Le Festival de la Marionnette – ouverture régionale (2011, 2014)

En 2011 et 2014, les partenaires se sont fédérés autour du projet « Festival de la Marionnette », initiative du Centre culturel de Tubize qui a souhaité l'élargir aux autres communes de l'ouest du BW, à Nivelles et à Ottignies. Ce festival comportait un volet « diffusion » de spectacles contemporains, de compagnies belges (séances scolaires et Tout public) et une importante démarche participative par le biais d'ateliers de création et de manipulation de marionnettes avec le collectif Boite à Clous (7 ateliers en 2011 et 19 ateliers et 300 participants en 2014) suivis d'une présentation commune lors d'une « Kermesse de la marionnette » en clôture du festival. A l'avenir, les partenaires souhaitent oeuvrer à une meilleure connaissance du théâtre de marionnette, notamment vers le public adulte, créer des événements entre deux éditions du festival et créer un réseau avec d'autres opérateurs et créateurs en lien avec la marionnette et le théâtre d'objet.

Création d'une « Zone de culture Ouest » et diagnostic de territoire

Mise sur pied d'une plateforme réunissant les directeurs, échevins et président de chaque commune en vue de créer une « Zone de culture Ouest » et diagnostic du territoire réalisé sur base d'un processus participatif coordonné par le bureau d'études Tr@me + Participation à l'analyse territoriale partagée menée avec le sociologue Eric Corijn. L'ensemble de ce travail a débouché sur une vision partagée par les opérateurs culturels de la zone Ouest du Brabant wallon et de ses enjeux et a permis de dégager des pistes concrètes pour les futurs projets communs.

Communication commune

Réflexion sur une communication commune et réalisation par le CCBW d'une étude sur les besoins communs en communication et sur leur faisabilité. Les opérateurs souhaitent continuer à travailler cet axe de visibilité.

C. Diagnostic partagé du territoire et enjeux émergents

De 2012 à 2014, les institutions et associations culturelles de l'ouest du Brabant wallon ont entrepris un travail de diagnostic territorial d'analyse partagée tel que prescrit dans le nouveau décret des Centres culturels. Deux processus d'analyse partagée ont été suivis :

C.1. Processus de réflexion participatif encadré par Tr@me scrl avec le Comité de coordination de la Zone de culture pour l'Ouest du Brabant wallon

Fin 2011, le Comité de coordination a décidé de lancer une analyse territoriale partagée. Pour ce faire, il a fait appel à Tr@me scrl (bureau d'étude qui a mené les Ateliers urbains pour Duferco dans le cadre du Masterplan pour la reconversion du site des Forges de Clabecq) afin de l'accompagner dans sa démarche réflexive tout en y apportant une dimension participative. Dès mars 2012, des groupes de réflexion ont été mis sur pied dans chaque commune. Des représentants des associations culturelles, sociales et éducatives actives sur le territoire ont été sollicités lors de ces réunions afin d'enrichir le débat et de couvrir tout

le champ d'action culturelle. Une réunion régionale a été organisée avec des représentants des quatre communes afin d'établir un diagnostic plus large.

Objectifs du processus participatif

- Identifier les attentes et les besoins en matière culturelle sur les quatre communes et sur la région
- Déterminer les modalités et les thèmes de la collaboration future
- Rédiger les contrats-programmes des centres culturels en se basant sur des éléments objectifs
- Aboutir à un programme co-construit d'actions culturelles dans l'ouest du Brabant wallon

Etapas du processus participatif

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Elaboration d'une grille d'analyse des réalités culturelles locales	Comité de travail	Juin 2012	
Soirée de travail commune organisée par Tr@me autour de la définition des enjeux du territoire pour les cinq prochaines années selon trois axes: Adaptation aux nouvelles dispositions décrétales et à l'inscription des droits culturels dans les politiques culturelles Impacts des défis/questions sociétales à relever dans les années à venir pour l'Ouest du Brabant wallon – définition des enjeux Coopérations et mise en réseau territoriales.	Comité de travail	29 août 2012	
Rédaction d'un guide d'entretien et définition de la méthodologie à appliquer lors des Focus Groupes	Comité de travail	Décembre 2012	
Organisation de 4 Focus Groupes afin d'identifier et de valider les éléments de contexte à prendre en compte pour la définition d'une politique culturelle au niveau de l'ouest du Brabant wallon sur base du premier diagnostic réalisé ensemble. Objectif principal: Consolider et affiner le diagnostic établi avec les CCL dans les phases précédentes > constats et enjeux afin d'avoir le panorama le plus complet possible.	4 Focus Groupes (15 personnes par commune) centres culturels (directeurs, animateurs, présidents),	Ittre: 22 janvier 2013 Rebecq: 23 janvier 2013 Braine-le-Château: 4 janvier 2013	lettre d'invitation type ¹
Objectif secondaire: Ouverture à de nouvelles propositions qui répondent aux enjeux identifiés. Les discussions ont regroupé 4 thèmes: défis climatiques (énergie, mobilité), capital social et société de la connaissance, démographie et cohésion sociale, défis économiques. Animation: L'animation des séances a été réalisée par Tr@me et les animateurs du CCBW. Elle se basait sur une réflexion et un échange en petits groupes à partir des constats présentés. Un débat élargi clôturait chaque rencontre.	échevins associations culturelles, sociales et éducatives actives sur le territoire.	Tubize: 4 février 2013	
Focus Groupe régional: Présentation d'une synthèse des résultats émanant des 4 Focus Groupes et réflexion à l'échelle supracommunale.		14 mars 2013	Invitation ²

<p>« Créons ensemble les projets culturels de demain ! » : Présentation des conclusions émanant des Focus Groupes par Tr@me scrl: grandes lignes d'un programme d'actions culturelles et pistes de réflexions. Mise en place d'ateliers pour discussions, échanges et propositions des futurs projets à développer à l'Ouest sur base de ces conclusions. La rencontre a réuni une trentaine de personnes équitablement réparties entre les 4 communes. Cette rencontre a permis de mettre en évidence une vingtaine d'axes de projets à développer prioritairement.</p>	<p>Invitation large au monde associatif, éducatif et social.</p>	<p>26 octobre 2013</p>	<p>lettre d'invitation type³</p>
<p>Synthèse des avis par Tr@me et rédaction d'une note de référence commune: « Eléments d'un cadre logique pour l'élaboration d'un plan d'actions culturelles dans l'ouest du Brabant wallon »</p>		<p>Novembre 2013</p>	<p>Eléments d'un cadre logique pour l'élaboration d'un plan d'action culturelle dans l'Ouest du Brabant wallon, par Tr@me scrl.⁴</p>

1 Annexe 8.4 2 Annexe 8.5 3 Annexe 8.6 4 Annexe 7.19

Les avis remis lors de ces séances et synthétisés dans la note de Tr@me¹⁸ serviront de base de travail à la rédaction des prochains contrats-programmes et détermineront les activités communes futures.

C.2. Analyse partagée à l'échelle du Brabant wallon, encadrée par le professeur Eric Corijn

D'avril 2013 à février 2014, l'ensemble des centres culturels de la province du Brabant wallon, ont procédé à une analyse territoriale partagée.

Ces travaux, encadrés par le professeur Eric Corijn¹⁹, sociologue à la VUB, les ont conduits à réinterroger leur territoire pour mieux en comprendre les dynamiques et les évolutions à venir. Cette analyse partagée a été menée selon les bassins de vie définis lors du précédent Contrat-programme (Est, Ouest, Centre). A l'Ouest, les partenaires impliqués sont les CC Tubize, CC Ittre, l'Association Braine Culture, le CCBW et le Centre culturel de Nivelles qui a également activement pris part au processus de réflexion Ouest.

Deux niveaux d'analyse ont été explorés pour établir un premier diagnostic territorial sur base :

- D'éléments objectifs (savoir froid) : analyse sociale, économique, éducative, socioculturelle, etc.
- D'une projection mentale (savoir chaud) : création de cartes de géographie subjective qui permettent de mieux appréhender la manière dont un territoire est vécu par la population et les acteurs qui y vivent.²⁰

Objectifs poursuivis :

- Réinterroger les **dynamiques territoriales**
- Identifier les **réalités actuelles** et les **enjeux futurs** pour le territoire
- Définir un **référentiel commun** à l'action de tous les acteurs culturels afin d'imaginer une politique culturelle territoriale
- **Questionner** la sous-structure territoriale (Est, Centre, Ouest), questionner les mises en réseaux (existantes et à développer)
- Se forger une opinion sur la forme et le contenu idéal d'un **projet de développement culturel territorial en lien avec son contexte** : le territoire et la population
- Réunir des **arguments** pour défendre les politiques culturelles territoriales choisies

¹⁸ Annexe 7.18

¹⁹ Eric Corijn : Sociologue et philosophe de la culture, professeur en géographie sociale et culturelle à la VUB. Expert des dynamiques urbaines, il dirige le groupe de recherches urbaines Cosmopolis, City, Culture & Society. Il collabore avec le KVS sur le festival Tok Toc Knock dans différents quartiers de Bruxelles.

²⁰ Annexe 8.7

L'enjeu n'est donc pas de réfléchir en termes d'offre culturelle par rapport à une demande mais de définir la politique culturelle à mettre en place en tenant compte du champ socioculturel dans lequel on travaille. La complémentarité de ces deux analyses a permis aux acteurs locaux rassemblés d'appréhender différemment leur territoire d'action, d'en dégager les enjeux majeurs dans lesquels s'inscriront les choix d'actions culturelles, en cohérence avec les caractéristiques du territoire et de la population qui y vit. Il en résulte deux documents: « Balises pour des actions communes en Brabant wallon » et Dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon²¹. L'analyse menée avec Tr@me scrl et celle menée avec Eric Corijn se complètent et se renforcent.

D. Défis, enjeux territoriaux et objectifs culturels spécifiques 2015-2022

Défis

Suites aux deux analyses territoriales partagées, les centres culturels et associations culturelles de l'ouest du Brabant wallon ont identifié 5 défis pour les 10 prochaines années :

1. l'augmentation démographique attendue sur la zone et le défi de la cohésion sociale
2. l'évolution des réseaux sociaux et leurs impacts sur le capital social
3. le changement climatique et la raréfaction des ressources naturelles
4. l'évolution socio-économique du territoire
5. la gouvernance et la citoyenneté

Enjeux territoriaux

Les opérateurs culturels de l'ouest du Brabant wallon ont souhaité renforcer leur coopération afin d'apporter, avec les citoyens, une réponse culturelle aux défis identifiés. Trois priorités seront poursuivies :

1. Renforcer les coopérations et mises en réseau territoriales dans des logiques de communication et de mutualisation de moyens : développement d'un Pôle Ouest (Zone de culture Ouest)
2. Développer des projets supracommunaux répondant aux enjeux suivants (classés par priorité) :
 - Faciliter l'appartenance de chaque citoyen au territoire et son implication dans les réseaux sociaux (de relations sociales, d'éducation, de culture, de travail...) en favorisant la rencontre entre citoyens et en travaillant à la création d'un nouvel imaginaire commun.
 - Répondre aux enjeux démographiques et de cohésion sociale du territoire, avec une attention particulière à la mixité des publics, au développement de projets intergénérationnels et à la jeunesse (3-25 ans).
 - Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis de la mobilité et sensibiliser au défi climatique.
 - Valoriser la spécificité du territoire en tant que zone post-industrielle, dans une perspective d'avenir. Comment le culturel peut-il être un levier de créativité en lien avec le développement économique, et vice versa.
3. Travailler la notion des frontières et inscrire la coopération dans un réseau plus large, hors Brabant wallon, pour faciliter les échanges, notamment avec la Flandre et le Hainaut.

Les opérateurs culturels pointent 2 axes forts qui devraient traverser tous leurs projets

- La jeunesse (12-18 ans) : comment mieux comprendre ce qu'attendent les jeunes, comment développer des activités avec et pour eux ?
- La dimension locale : comment mieux valoriser et promouvoir celle-ci ?

21 Annexes: 7.14 et 7.14 bis - Dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon, une analyse territoriale partagée, Avril 2013 – Février 2014, et Balises pour des actions communes en Brabant wallon. Une analyse partagée menée par la Coordination des centres culturels du Brabant wallon – Les centres culturels de Beauvechain, Braine-l'Alleud, Genappe, Ittre, Jodoigne, Nivelles, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Tubize, Waterloo et le Centre culturel du Brabant wallon. En partenariat avec l'Association Braine Culture de Braine-le-Château et GAL Culturalité asbl.

Objectifs culturels spécifiques

ENJEU TERRITORIAL	OBJECTIFS CULTURELS SPÉCIFIQUES	BALISES POUR DES ACTIONS COMMUNES
<p>1. Renforcer les coopérations et mises en réseau territoriales dans des logiques de communication et de mutualisation de moyens : développement d'un « pôle Ouest ».</p>	<p>Développer une identité culturelle commune sur le territoire Ouest BW par une communication commune</p> <p>Développer la mutualisation des moyens (par exemple : graphisme, jeune public, matériel, etc.)</p> <p>Travailler le réseautage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les contacts et les liens avec des associations qui travaillent des thématiques spécifiques dans lesquelles les centres culturels souhaitent mieux s'investir <ul style="list-style-type: none"> • Jeunesse: MJ, mouvements de jeunesse, • Producteurs locaux : artisans, etc. • Bibliothèques • Education permanente et ses nouvelles formes telles que : association de parents, SEL, coopérative d'achat, etc. • Acteurs de la mobilité douce • Politique • Autres ▪ Création de lieux d'échanges avec des acteurs culturels, socioculturels, scolaires, politiques, économiques pour envisager ensemble les enjeux sociétaux et la réalisation de projets communs 	<p>Développement intersectoriel</p> <p>Développement intersectoriel</p>
<p>2. Répondre aux enjeux démographique et de cohésion sociale du territoire, avec une attention particulière:</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la mixité des publics - Au développement de projets intergénérationnels, - A la jeunesse (3-25 ans) 	<p>Valoriser la diversité des référentiels culturels et le patrimoine du territoire</p> <p>Renforcer les fonctions culturelles (création, expression, communication, information et documentation, mise en valeur des œuvres du patrimoine culturel, services aux personnes et associations) qui permettent la rencontre, l'appropriation et la compréhension des codes multiples qui se côtoient sur le territoire</p> <p>Participer à la réduction des inégalités culturelles et mettre en œuvre une politique culturelle solidaire à travers un travail de médiation et de démocratisation culturelle</p> <p>Valoriser la diversité des référentiels et le patrimoine du territoire</p>	<p>Prise en compte des spécificités des populations</p>
<p>3. Faciliter l'appartenance de chaque citoyen au territoire et à ses réseaux sociaux (de relations sociales, d'éducation, de</p>	<p>Investir et développer de nouveaux espaces et de nouveaux lieux publics pour des rencontres et confrontations : réaliser des activités et partenariats hors les murs en exploitant tous les lieux possibles (écoles, salles paroissiales, salle omnisport, espaces publics, chez l'habitant, etc.) et veiller à la circulation des publics.</p>	<p>Couche postindustrielle</p> <p>Développement d'actions à une échelle micro locale : notion de proximité – rue, quartier, village avec perspective d'élargissement à une échelle supracommunale</p>

ENJEU TERRITORIAL	OBJECTIFS CULTURELS SPÉCIFIQUES	BALISES POUR DES ACTIONS COMMUNES
<p>culture, de travail...) en favorisant la rencontre et en travaillant à la création d'un nouvel imaginaire commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre de personnes et des différents groupes sociaux en réinventant les approches, aller à la rencontre de nouveaux publics, aborder les autres cultures. - Favoriser l'appropriation par le citoyen d'une histoire commune et lutter contre le repli communautaire : passer de la multiculturalité vers l'interculturalité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des spécificités des populations - Construction d'un imaginaire commun
<p>4. Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis de la mobilité et climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les actions décentralisées (cf. 3.1) - Promouvoir et privilégier une nouvelle mobilité (mobilité douce, covoiturage, etc.) - Mener une réflexion sur la manière dont les centres culturels peuvent s'emparer des défis climatiques pour développer des pistes à long terme 	
<p>5. Valoriser la spécificité du territoire, en tant que zone post-industrielle, dans une perspective d'avenir. Comment le culturel peut-il être un levier de créativité en lien avec le développement économique, et vice versa.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte l'héritage historique de la culture ouvrière - Prendre en compte les nouveaux arrivants qui habitent en Brabant wallon mais travaillent hors de la province (nombreux néerlandophones) - Injecter la culture comme levier créatif en lien avec le monde économique et le passé post-industriel de la zone - Valoriser le passé industriel dans une perspective d'avenir en lien avec l'évolution culturelle du monde du travail - Travailler la sphère du public dans sa globalité : lieu de travail > < lieu de loisirs 	<p>Couche post-industrielle</p>
<p>6. Travailler la notion des frontières et s'inscrire dans un réseau plus large, hors Brabant wallon, pour faciliter les échanges, notamment avec la Flandre et le Hainaut</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des contacts et des échanges avec des opérateurs d'autres territoires dans la perspective d'échanges et de projets communs - Inscrire le développement de disciplines spécifiques dans un réseau plus large (notamment la marionnette) 	<p>Développer des actions à une échelle extraterritoriale : notion de pôles, de rayonnement et d'événementiel</p>

E. Projet d'actions culturelles 2015-2021

Les centres culturels et associations culturelles de l'ouest du Brabant wallon ont décidé de renforcer leur mise en réseau et leur coopération avec les citoyens en axant leurs actions culturelles sur trois priorités :

1 RENFORCER LES COOPÉRATIONS ET MISES EN RÉSEAU TERRITORIALES	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un logo, un label commun, une charte graphique - Site Culturebw.be - Rédaction d'articles par les jeunes des autres entités (écoles) dans les journaux locaux - Création d'un pack culture pour les nouveaux habitants - Promotion commune des événements culturels - Etc.
Mutualisation de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel: listing du matériel existant et achats concertés - Graphisme - Jeune public: Noël au Théâtre (concertation sur la programmation et communication commune) - Cinéma: promotion commune - Agenda Google commun: partage des dates de programmation des événements - Etc.
Réseautage	<ul style="list-style-type: none"> - Contacts et rencontre avec acteurs secteur jeunesse, producteurs locaux, éducation permanente, acteurs de la mobilité - Création de lieux d'échange avec les acteurs culturels, socioculturels, scolaires, politiques, économiques.
2 DÉVELOPPER DES PROJETS SUPRACOMMUNAUX	
Festival de la Marionnette (tous les 3 ans)	<p>Programmation scolaire et tout public (marionnettes contemporaines)</p> <p>Ateliers de création et manipulation de marionnettes, avec des artistes professionnels, et mise en commun de type « Kermesse » (voir projet 2011 et 2014 avec Boite à Clous)</p> <p>Entre 2 festivals: organisation de spectacles, ateliers, formations, etc.</p> <p>En parallèle, le Centre culturel de Tubize et le CCBW souhaitent renforcer leur travail autour de la marionnette, notamment en élargissant et renforçant les partenariats avec des structures existantes et en diversifiant les approches de la marionnette proposées. Des contacts sont pris avec le Tof Théâtre et le Centre culturel de Genappe¹. Des contacts sont également établis avec d'autres opérateurs liés à la marionnette et au théâtre d'objets (Le Centre de la Marionnette, centres culturels, le festival de Charleville-Mézières, etc.)</p>
WE découverte multi-approches, avec événements préalables et actions découvertes des populations: <i>A la découverte de son voisin</i>	<p>Organisation d'un week-end de découverte annuel, en tournante dans un ou plusieurs quartiers limitrophes, si possible sur plusieurs communes: grande fête mettant à l'honneur l'ensemble du tissu de ces quartiers: associatif, artistique, culturel, producteurs locaux, etc. Des moments pourraient être dédiés à différents publics: un moment « quartier », un moment jeunes, etc. Le projet viserait aussi la (re)valorisation des sentiers via la création d'une balade avec des œuvres d'art dans l'espace public.</p> <p>Ce week-end serait précédé de toute une série d'activités visant à la création de liens entre les habitants, au sein du quartier mais également entre quartiers, afin de développer une meilleure connaissance et compréhension de « l'autre » (découverte de son voisin, du voisin plus lointain, etc.) et qui permettrait de mieux connaître les différentes communautés qui composent le territoire.</p> <p>Une des pistes est de développer un projet permettant de porter un autre regard sur son territoire: celui des habitants et celui d'artistes professionnels par le biais de la photographie. Le résultat pourrait être exposé dans l'espace public et repris sous forme d'un carnet qui serait distribué à tous les nouveaux habitants. Des interviews pourraient être envisagées.</p>

Fenêtre ouverte sur la prison	<p>Actions touchant le milieu carcéral (spectacles, films, conférences, exposition, projet participatif, etc.), visant à : Sensibiliser la population à la réalité du milieu carcéral ; travail sur l'image que la population développe du monde carcéral et réflexion pour en donner un aperçu plus juste</p> <p>Susciter le questionnement sur ces diverses réalités (conditions de détention, réinsertion, notion de droits et de dignité humains, etc.) et l'impact que cela peut avoir dans notre société</p> <p>Travailler avec l'IPPJ de Braine-le-Château</p>
Evénements culturels à domicile : conte / musique / théâtre	Organisation de spectacle, concerts, rendez-vous conte... chez l'habitant.
3 DÉVELOPPEMENT HORS FRONTIÈRES	
Ouverture dans la frontière linguistique	<ul style="list-style-type: none"> - Contacts et création de coopérations et de projets avec les centres culturels flamands de Beersel et Hal - Création d'un événement festif et culturel, envisagé au Bois de Hal, en vue de la rencontre entre les deux communautés linguistiques : parcours artistique dans le bois de Hal autour de diverses disciplines (arts plastiques, arts circassiens, théâtre, musique, etc.) avec barbecue et goûter. <p>En partenariat avec les centres culturels flamands (notamment le CC de Meent à Beersel et le CC de Hal).</p>
Coopération dans le monde des créateurs et des diffuseurs de la marionnette	Contacts et création de coopérations et de projets avec opérateurs marionnette (diffuseurs et créateurs).

F. Argumentaires d'opportunités de la coopération / approfondissement du droit à la culture

- La présente fiche de coopération s'inscrit dans la continuité des projets menés en commun depuis 1997. La reconnaissance de ce travail au travers d'une fiche de coopération permettra de donner un coup d'accélérateur à l'action commune en allant plus loin dans le travail de développement culturel territorial avec la population et avec les artistes.
- Ce travail en coopération offre la possibilité de travailler à plusieurs niveaux depuis l'échelle du quartier à un niveau de l'extraterritorialité. Ce dernier niveau permet de faire rayonner la Zone de culture Ouest au-delà du territoire tout en valorisation le tissu associatif et citoyen existant dans les quartiers (valorisation du local). Le citoyen s'approprié son quartier mais aussi s'identifie à une zone plus large. C'est donc l'opportunité de créer de nouvelles relations entre habitants d'un quartier, entre quartiers, entre communes et de construire l'identité de la zone. Ce travail de lien favorise aussi la mobilité des publics et incite à une plus grande mobilité des habitants sur le territoire.
- La mise en place d'une plateforme de coopération culturelle qui inclut la commune de Braine-le-Château – qui ne possède pas un centre culturel reconnu – permet à cette commune d'intégrer une dynamique de politique culturelle dans l'esprit du nouveau décret et plus particulièrement dans l'esprit de l'effectivité des droits culturels.
- Par cette coopération les partenariats se diversifient et s'intensifient. Nous prendrons comme exemple l'ouverture vers nos partenaires néerlandophones et la mise en place d'un projet commun d'envergure dès le printemps 2016. Le territoire couvert, appelé territoire de projet est donc plus étendu que le territoire d'implantation des structures porteuses. Ce point s'illustre également par le « Festival de la Marionnette » qui implique également Ottignies-LLN et Nivelles. Le territoire devrait encore s'étendre lors de la prochaine édition.
- Ce travail en commun permet aussi la mutualisation de moyens humains et techniques (matériel partagé, promotion commune de certaines actions, agenda commun en vue d'offrir une programmation partagée...).
- Grâce à cette coopération, nous allons oser plus et pouvons nous permettre de mettre en place des projets de plus grande envergure afin : d'approfondir l'implication citoyenne en mettant l'habitant au cœur des projets, de multiplier les rencontres avec et entre les populations, de travailler l'accès à la culture, de valoriser le territoire et le patrimoine de la zone, d'impliquer des artistes professionnels pour accompagner le citoyen sur la manière dont il perçoit son territoire, de développer la créativité et l'esprit critique du citoyen.
- Enfin, ce travail en commun participe à l'identité des centres culturels et permet une meilleure visibilité de leurs actions.

G. Indices d'évaluation

1. Deux temps d'évaluation

Temps 1 : Evaluation des actions menées par les parties prenantes après le projet. Les parties prenantes sont à comprendre comme les porteurs du projet, les partenaires du projet, les participants au projet sur base de critères (2 à 3 fixés préalablement à l'action).

Temps 2 : Evaluation d'une année d'actions ayant pour objectif prioritaire de mesurer le lien entre les priorités de la fiche de coopération et les actions menées sur le terrain. Elle se mesure sur base de critères et s'articule autour du triptique OBJECTIF – REALISATION – RÉSULTAT. Cette évaluation annuelle permet de réorienter l'action au niveau stratégique du plan d'action culturelle en cours de fiche de coopération. Elle alimentera l'évaluation finale de la fiche de coopération. Afin que cette évaluation annuelle soit pertinente, il semble important de se donner les moyens, c'est-à-dire :

- Choisir une action à évaluer de manière plus spécifique chaque année. Ce choix sera argumenté et expliqué. L'ensemble de ces choix devra permettre en fin de fiche de coopération d'être représentatifs du programme d'action mené.
- Evaluer chaque année la manière dont le partenariat et la mutualisation de moyens fonctionnent (efficacité de l'action en partenariat).

Lors de ces temps d'évaluation, trois éléments doivent être distingués :

- LE SENS : Pourquoi faisons-nous ce que nous faisons (finalités) ?
- LES RÉSULTATS : le quoi ?
- LES METHODES : le comment ? Evaluation du partenariat

2. Les critères d'évaluation

Ces critères seront appliqués pour évaluer les projets, ainsi qu'en vue de mesurer l'atteinte des priorités et des objectifs définis dans la fiche de coopération. Voir 2.3.5 Méthode et critères d'autoévaluation

H. Description de la contribution spécifique de chaque centre culturel et convention déterminant les engagements des parties

Il est convenu d'une part, qu'un organigramme fonctionnel soit mis en place afin d'assurer la meilleure répartition des tâches et missions entre les centres culturels et ABC Culture et d'autre part, qu'une convention déterminant les engagements des parties soit signée. Néanmoins, compte tenu de la décision de la Fédération Wallonie-Bruxelles de geler provisoirement les financements du nouveau Décret des Centres culturels en 2016, voire en 2017, et du risque que la reconnaissance d'une coopération dans l'ouest du Brabant wallon ne serait dès lors pas acceptée, il semblerait peu probable que les conseils d'administration des centres culturels s'engagent à réaliser les actions prévues, faute de moyens financiers suffisants ou garantis. Il n'en demeure pas moins que les centres culturels désirent tout mettre en œuvre pour obtenir cette reconnaissance et qu'ils continueront dès lors, en fonction de leurs moyens, à mettre sur pied des projets en coopération. L'ensemble des CA des porteurs de la présente fiche de coopération l'ont validée²².

I. Répartition des subventions

Les centres culturels de la coopération sollicitent une intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un montant annuel de 75.000 euros. Cette subvention couvrira partiellement les frais inhérents aux actions menées en commun et plus spécifiquement le cachet d'artistes professionnels et des frais liés à l'organisation de projets. La subvention ne couvrira pas les frais de personnel. En effet, chaque partenaire de la coopération s'engage à investir du temps et à désigner au sein de son équipe des animateurs en charge de tel ou tel projet.

	MONTANT ANNUEL DEMANDÉ
Centre culturel de Rebecq	15.000 €
Centre culturel de Tubize	15.000 €
Centre culturel de Ittre	15.000 €
Centre culturel du Brabant wallon	15.000 €
Montant annuel forfaitaire	15.000 €
TOTAL	75.000 €

²² Annexe 8.9

2.3.4.3 Copération Art contemporain

Centre culturel porteur: Centre culturel du Brabant wallon

Centres culturels établissant entre eux le projet de coopération :

- Centre culturel de Jodoigne
- Centre culturel de la Vallée de la Néthen
- Centre culturel de Perwez
- Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
- Centre culturel de Rixensart
- Centre culturel de Waterloo
- Centre culturel de Braine-l'Alleud
- Centre culturel de Nivelles
- Centre culturel de Genappe
- Centre culturel de Ittre
- Centre culturel de Tubize
- Centre culturel du Brabant wallon

Partenaire s'associant à cette coopération: GAL Culturalité

Partenaires secondaires: Galerie K1L, le Crabe, l'Usine électrique, CEC Perwez, Les Amis de Tourinnes, UCL Culture, CEC Les Ateliers de la Baraque, Zinzolin - Ateliers Noon, Ecole des arts de Braine-l'Alleud, Ecole des arts de Wavre, CEC Les Ateliers du Léz'Arts...

A. Contexte territorial, analyse partagée et définition des enjeux

En 2013 et 2014, le CCBW a mené une analyse partagée des dynamiques culturelles et territoriales avec la Coordination des centres culturels du Brabant wallon (composée des centres culturels de la Vallée de la Néthen, Braine-l'Alleud, Genappe, Ittre, Jodoigne, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Rixensart, Tubize, Waterloo et le Centre culturel du Brabant wallon), en partenariat avec l'Association Braine Culture de Braine-le-Château et GAL Culturalité asbl.

Cette analyse a décrit un Brabant wallon en mutation, conséquence du processus de périurbanisation, à savoir le déplacement durable de populations quittant les zones urbaines pour aller s'implanter dans les zones rurales, qui affecte l'ensemble du Brabant depuis les années 70. Ce processus a connu des vitesses de croissance différentes selon les zones du territoire. Il s'est accéléré ces dernières années et impacte l'ensemble du Brabant wallon avec des conséquences variables selon les spécificités des communes.

Le résultat de l'analyse partagée a mis également en évidence le fait que ces changements ont apporté des tensions au niveau du sentiment d'appropriation du territoire par le citoyen et au niveau des relations sociales, notamment entre les anciens ruraux et les rurbains, mais aussi qu'ils ont modifié la composition sociale et culturelle de la population par des mécanismes d'exclusion en termes d'accès au logement et de mobilité.

Sur base de ce constat, les partenaires réunis au sein de la plateforme de coopération « art contemporain » souhaitent développer des actions culturelles sur l'ensemble du Brabant wallon en s'emparant des enjeux suivants :

- Développement du sentiment d'appartenance
 - via la création d'un imaginaire commun
 - via la relation entre les nouveaux et les anciens habitants
 - via des pratiques innovantes
 - via la rencontre et la convivialité

- Enjeux démographiques et cohésion sociale
 - intergénérationnel
 - jeunesse (3 > 25 ans)
 - personnes âgées
 - mixité sociale
- Mobilité
 - favoriser les actions décentralisées
 - promouvoir et privilégier une nouvelle mobilité
 - mobilité des publics
 - mobilité des idées et des projets

B. Argumentaire: Pourquoi l'art contemporain?

Comme le souligne Elisabeth Couturier dans son guide de l'art contemporain: «L'appellation «art contemporain» est suffisamment vague pour regrouper des œuvres qui n'affichent aucune unité de style, de forme ou de savoir-faire. Métissages des genres, télescopage des formes et multiplication des formules, multiplication des procédures, diversité des interventions donnent à l'art contemporain des allures de chantier jamais clos». On y trouve la peinture, la sculpture, mais aussi la vidéo, les performances, les installations qui parfois reprennent tous ces médiums à la fois. Cela suppose une grande liberté d'intervention qui permet aux centres culturels d'interagir dans des lieux d'exception à travers des dispositifs extrêmement variés alliant les notions d'intimité prompte à se rapprocher des habitants et de leur lieu de vie et, à contrario, d'espace public qui permet une rencontre directe avec un large public.

Pour Barbara Geraci, «il y a autant de démarches possibles que d'expressions, faire partie d'un mouvement n'a plus aucun sens. Ce qui compte pour les artistes aujourd'hui c'est de trouver son propre mouvement individuel. C'est pourquoi c'est si souvent déconcertant pour le spectateur. Si ce n'est pas son monde ou si ça ne correspond pas à ses attentes, alors il le rejette».

Bien que passionnantes, ces démarches restent obscures pour un large public et nécessitent qu'on cultive son regard pour qu'elles se livrent totalement. «L'art contemporain est déboussolant car son but est justement de remettre en cause les codes». Pour Elisabeth Couturier «l'artiste contemporain redéfinit les évidences, répond à des attentes inexprimées, perturbe les conventions, déplace les points de vue, nous tend un miroir, sonde nos désirs, capte les non-dits».

En effet, si l'art contemporain s'attache à sa propre introspection en tant qu'art et s'ancre fortement dans l'histoire de l'art en utilisant et/ou détournant ses références, il investigate et scrute notre société. Il agit comme un révélateur portant un éclairage symbolique et poétique sur ce que nous vivons, mettant en exergue ce qui en fait l'étrangeté, la sensibilité. Il invite le spectateur à l'introspection, le pousse vers un autre niveau de réflexion agissant tour à tour sur les registres émotionnel et intellectuel.

C. Pourquoi une plateforme de coopération?

La plateforme de coopération d'art contemporain entend également explorer une dimension plus politique. En effet, son objectif n'est pas uniquement de sensibiliser les habitants du Brabant wallon sur le bien-fondé de l'expression artistique contemporaine. Il s'agit d'en faire un levier pour exprimer et questionner avec eux le territoire sur des enjeux qui les concernent tels que le développement du sentiment d'appartenance, les enjeux démographiques et la cohésion sociale ou encore la mobilité.

Grâce à la création de ce nouvel espace de réflexion et d'action, les partenaires saisissent l'opportunité d'aller plus loin ensemble pour appréhender ces formes d'expression et produire ou diffuser celles qui synthétisent au mieux les questionnements que soulève leur territoire.

La compréhension, la coopération et la valorisation de la scène artistique locale, nationale et internationale sont également au centre des préoccupations de la plateforme.

Enfin, elle entend fonctionner comme un laboratoire permanent de recherches sur les questions de médiation artistique et souhaite alimenter cette réflexion avec d'autres partenaires intéressés, des artistes, des professeurs, des intellectuels.

D. Bilan et évaluation des actions menées jusqu'en 2014 par les partenaires en art contemporain

Les partenaires rassemblés au sein de la plateforme de coopération Art contemporain ont constaté qu'une culture de l'art contemporain s'instaure en Brabant wallon grâce à un panel d'actions toujours plus élaborées, à savoir :

Clair Obscur

Actif depuis 2005, le programme de sensibilisation à l'art contemporain « Clair Obscur » a été porté par les centres culturels de Rixensart, Genappe et Braine-l'Alleud, sous la coordination du Centre culturel du Brabant wallon. « Clair Obscur » a développé de nombreux projets dans le but de sensibiliser les habitants aux différents langages plastiques rassemblés sous la terminologie art contemporain.

Projets à destination des écoles :

- Diffusion du spectacle Une installation vagabonde : Une caravane ordinaire devenue œuvre d'art... extraordinaire, accompagnée d'un spectacle de rue pertinent et amusant pour confronter les enfants avec l'art contemporain de façon inattendue et originale.
- Elaboration et diffusion de la mallette pédagogique Oser l'art contemporain et du Sonic Quizz développé en lien avec l'exposition sur les arts sonores Résonances.
- Elaboration d'animations scolaires pour introduire les expositions Colorific, Fragment 3, Biennale8 : Une exposition universelle (section documentaire) – Pavillon de la nouvelle mobilité, Fenêtre sur mur, MUMO. Ces animations étaient principalement destinées aux sections primaires et secondaires.
- Résidences scolaires : Au cours de cette expérience unique, les enfants s'associent à un artiste pour une création originale. Cette résidence prend la forme d'ateliers où le plasticien, le chorégraphe, le peintre... imaginera avec les enfants le projet dont ils rêvent. « Un artiste dans l'école » investit l'établissement et ses classes avec un projet global : Danse contemporaine à Lillois et Ways, transformation de la cour de l'Ecole Sainte-Marie à Bousval, à l'Ecole Christian Merveille de Folx-les-Caves (visites de Colorific + Sol Lewitt + ateliers), 4 classes du BW dialoguent avec les œuvres du M-Museum Leuven Face-à-Face.

Actions destinées à un public élargi :

- Diffusion du spectacle Une installation vagabonde.
- Visites guidées et rencontres avec les artistes ou les commissaires : L'Art végétal (Bob Verschueren) + atelier, Tumultes (Bob Verschueren et Pierre Debatty), visite pour les maternelles au Mac's (Domenico Pievani) + atelier, Colorific, Fragment 3, IFAA, Une Exposition universelle (Section documentaire), Résonances – Les arts sonores en Brabant wallon
- Voyages Découvertes : Tri postal à Lille (FR), Musée Kröller Muller à Otterlo (NL), Insel Hombroich à Neuss (DE), Mukha à Anvers, SMAK + Musée des Beaux-Arts à Gand, Mudam + Casino à Luxembourg (LU), LaM + La Piscine – Nord-Pas-de-Calais (FR), Fantastic à Lille (FR) + Bill Viola + Monumenta + Palais de Tokyo à Paris (FR).
- Voyages thématiques : Art et Architecture Boijmans Van Beuningen + Visite de Rotterdam, Blind Trip – questionner le statut de visiteur, PBA Charleroi + BPS 22 + Musée de la Photographie, Voyage autour du marché de l'art, Conférence Christophe Veys + Collection Vanhaerenst + Art Brussels.
- Voyages publics scolaires : Grand Hornu + Festival des tout-petits à Charleroi.
- Focus Art contemporain : Au sein des parcours d'artistes « classiques », présence d'œuvres contemporaines afin de créer la rencontre avec un public non averti – médiation organisée dans le cadre des visites guidées : Arts à Glabais, Festival Les Arts dans la rue à Braine-l'Alleud, Habiter Genappe, Move pendant la Randonnée d'artistes de Rixensart.
- Conférences : Toma Muteba Luntumbue, Bob Verschueren, Christophe Veys, Sébastien Biset, Todor Todoroff, Bobvan, Colin Ponthot, Philippe Franck.

- Soirée thématique : Des pois à toutes les sauces? repas thématique autour de l'artiste Yayoi Kusama.
- Formations pour les équipes des centres culturels + conférences : Travailler avec l'art contemporain. Comment le décoder? Comment l'intégrer à un projet culturel? en partenariat avec le service formation de la FWB. La question de l'art contemporain en questions (et en réponses)? avec Marie-Emilie Ricker.
- Accueil et développement de projets artistiques et participatifs avec la Région Nord-Pas-de-Calais, le C'Paje, la Scop Le Pavé.
- Projets globaux : Rassemblement de plusieurs partenaires pour l'élaboration et la diffusion à plus large échelle de la création contemporaine aussi complexe soit-elle. Ces projets se sont articulés autour de la danse, des arts plastiques, des installations, de la vidéo, des arts sonores. L'objectif était d'organiser la rencontre d'œuvres à priori peu accessibles et un public le plus large et le plus diversifié possible : 10^e anniversaire de la résidence de la Cie Matteo Moles ; Pavillon de la nouvelle mobilité No Vacances ; Résonances - Les arts sonores en Brabant wallon.
- Projets participatifs : Habiter Genappe, Quartier en Fête à Jodoigne-Souveraine, Carré Blanc autour de l'ancienne sucrerie de Genappe.

Les actions de « Clair Obscur » peuvent globalement être évaluées de la manière suivante :

- Liberté artistique : dans le cadre des projets participatifs ainsi que dans le cadre des ateliers pour les élèves ou avec les artistes amateurs, les participants sont parvenus à s'exprimer librement sur leur environnement, sur leur sensibilité ou sur un sujet de société à travers différents médiums artistiques : photographie, installations, peinture, sculpture, écriture.
- Accès à la culture : le travail a été essentiellement fait au niveau des scolaires favorisant un accès aux œuvres pour tous sans discrimination sociale ni culturelle. Dans le cadre des projets participatifs comme Habiter Genappe, un réel effort a été fait pour offrir des espaces d'expression à des habitants qui ont peu accès aux productions culturelles du fait de leur vie marginale (habitants du camping La Cala) ou parce qu'ils n'ont pas les moyens culturels ou financiers de profiter de l'offre sur leur commune.
- Participation à la culture : les participants aux activités ont produit eux-mêmes des résultats artistiques et gagné des éléments d'analyse pour poursuivre l'aventure artistique de leur côté.

A la suite d'un processus d'évaluation de quelques mois mené en collaboration avec Ariane Hanin, animatrice médiation au CCBW, il a été décidé d'un commun accord que le fonctionnement de Clair Obscur était caduc. En effet, si les projets menés ont marqué l'intérêt des partenaires et le souhait de les poursuivre, les centres culturels de Genappe, de Braine-l'Alleud et de Rixensart ne se retrouvaient plus dans cette conjoncture les obligeant à collaborer uniquement entre eux avec le CCBW. A travers les initiatives menées, il est apparu que travailler autour du médium art contemporain restait pertinent mais qu'il était nécessaire d'élargir le partenariat à d'autres centres culturels intéressés dans un premier temps. Cette volonté est née à la suite de dissensions sur la manière d'aborder les arts contemporains et sur le type de projets à mettre en place en fonction des spécificités des territoires partenaires. Le souhait était de mettre en place des coopérations à géométrie variable basées sur le désir de créer ensemble, sur des thématiques partagées et non soumises à une injonction de coopérer. Cette prise de conscience des partenaires de Clair Obscur a permis la création d'une dynamique dont ils sont porteurs, en vue de créer la plateforme de coopération travaillant sur les arts contemporains en lien avec les enjeux de territoire.

Biennale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Dans le cadre de sa mission de soutien au pôle culturel, le CCBW, en collaboration avec les partenaires de « Clair Obscur », a développé un partenariat privilégié avec la Biennale8 *Une exposition universelle (section documentaire)*, proposition originale de Michel François et Guillaume Desanges qui a rassemblé près de 7 500 visiteurs de septembre à novembre 2013. Son succès a dépassé largement les frontières de la province. Plus spécifiquement, cette collaboration s'est concrétisée autour de la mise en oeuvre du *Pavillon de la nouvelle mobilité*. L'objectif de ce Pavillon, dont le contenu a été sélectionné et agencé selon des objectifs de médiation et de sensibilisation à l'art contemporain, était d'inviter les spectateurs à une réflexion et

de susciter discussions et débats sur la question des frontières en lien avec la circulation des individus. Ce pavillon a, d'une part, circulé à 13 reprises dans le cadre d'événements culturels se déroulant dans l'espace public à l'échelle de toute la province et, d'autre part, dans les écoles primaires et secondaires; ce qui a permis de toucher des publics qui ne se déplacent pas dans les musées. Les écoles ont, en outre, bénéficié d'animations pédagogiques et artistiques sur les notions de « Mur des frontières » et « Ingéniosité sans frontière ».

Valorisation du patrimoine naturel de l'Est du BW par les acteurs culturels de l'Est, le GAL Culturalité et le CCBW

Les différentes actions culturelles menées à l'Est, ont toutes permis la découverte et la médiation autour de l'art contemporain, à savoir :

- Sentes – sentier d'art en milieu rural. Il s'agit d'un parcours ponctué de 5 à 6 œuvres d'art contemporain ou actuel demeurant au sein de l'espace public et réalisées par des artistes en résidence suite à une sélection opérée par des habitants et des professionnels de l'art actuel. Les communes de Ramillies en 2012, d'Incourt en 2013 et d'Hélécine en 2014 ont toutes trois accueilli une « Sente ». Le projet se veut intentionnellement participatif, les habitants sont invités à y prendre part de manière active tant dans les choix de programmation artistique et d'implantation sur le terrain que dans l'organisation et la mise en place concrète. La base du projet est de créer un groupe « Sentes » qui regroupe les associations locales ou habitants marquant un intérêt pour la valorisation de leur cadre de vie ou un intérêt artistique. Outre l'intérêt artistique et paysager, tout l'attrait de ce projet se trouve dans son désir d'implication et d'appropriation de la population et des associations locales.
- Collaboration entre parcours d'artistes à Tourinnes-la-Grosse - Les Fêtes de la Saint-Martin et à Jodoigne - Fenêtre sur mur: partenariat dans la médiation, résidence d'artistes, création de workshops, sensibilisation des jeunes, des écoles artistiques et du tout public à l'art contemporain.

Expositions estivales monumentales à Ittre dans l'espace public

Chloé Coomans, Roland Lavianne, Carmen Hoyos, Johan Baudart... ont exposé leurs installations plastiques au Petit contournement, dans le Parc et dans les salles de l'Espace Bauthier. Il s'agit d'un réel atout culturel pour la commune d'Ittre et une merveilleuse occasion d'ouvrir les enfants à l'art, hors des enceintes de musée.

Interventions dans l'espace public à Tubize

Depuis 1986, le Centre culturel de Tubize a tenu à participer à la valorisation de sa commune par des œuvres dans l'espace public. Son but était d'embellir les quartiers mais aussi de rendre les œuvres d'art contemporain accessibles à tous. La perspective du Centre culturel de Tubize est de poursuivre cette démarche qui participe à un changement d'image de la ville et va dans le sens d'une reconversion réussie.

On pourrait citer des réalisations comme « **Un coin de match** », sculpture monumentale de Roberto Ollivero, artiste italo-belge, inaugurée le 3 juin 2014. Cette œuvre faisait partie de l'exposition d'ensemble Art Foot réalisée en 1986 et rénovée en 2014. Elle se situe au Stade Edmond Leburton. La sculpture naïve de Roberto Ollivero rendant hommage à Michel Platini dans sa vareuse de la Juventus de Turin a changé de couleurs et de numéro. Le maillot est aujourd'hui aux couleurs des Diables Rouges et porte le n°10, nombre fétiche d'Eden Hazard. Inaugurée peu avant la Coupe du Monde de 2014, l'œuvre a reçu une couverture médiatique internationale.

Farm Prod (collectif d'artistes urbains) et leurs invités créaient en 2013 une fresque intitulée « **Les Fonds marins** ». Un projet du Service social communal réalisé en partenariat avec la Maison des jeunes Antistatic, le Centre culturel de Tubize, le Centre culturel du Brabant wallon et la Commune de Tubize. Cette intervention est visible dans le tunnel reliant la rue du Perroquet et la rue de la Déportation, sous les voies du chemin de fer.

E. Processus de création de la plateforme de coopération « art contemporain »

En 2014, les centres culturels partenaires du programme de sensibilisation « Clair Obscur » ont décidé d'élargir leur plateforme à d'autres partenaires, préfigurant ainsi la coopération « Art contemporain », objet de la présente note d'intention. Souhaitant saisir l'opportunité du nouveau décret et forts d'une expertise se déployant en Brabant wallon depuis des années, les partenaires souhaitent aujourd'hui rassembler leurs intelligences et leurs ressources pour les valoriser davantage et oser des formes encore plus innovantes. L'intérêt résidant dans la rencontre entre des centres culturels aguerris à la mise en place de projets « art contemporain », et d'autres plus novices mais fortement intéressés par le développement de la thématique.

Plusieurs rencontres ont été organisées depuis octobre 2014, durant lesquelles plusieurs volets ont été explorés :

- Moment de réflexion dynamique et créatif avec Barbara Geraci (professeur de peinture à l'Ecole des Arts de Braine-l'Alleud, assistante à l'Ecole Art2 de Mons).
 - Approche intellectuelle et interactive.
 - Réflexion sur le regard et sur la création d'un référentiel commun qui puisse être utilisé dans le développement d'outils de médiation, de visites guidées, de projets.
 - Construction d'une grille commune²³ et exploration d'autres approches des œuvres essentiellement liées à l'imaginaire ne requérant aucune référence ni connaissance au départ.

L'accompagnement par Barbara Geraci était extrêmement fructueux. Il a permis de maintenir au plus haut le niveau d'intérêt en termes de découvertes artistiques notamment.

- Pour amener un processus plus créatif et ouvert, les partenaires ont fait le choix de délocaliser les rencontres dans un contexte artistique fort. L'idée était de trouver de la liberté par rapport à la gestion quotidienne des projets et des institutions. Ces journées extérieures ont permis des échanges très créatifs.
 - 22 janvier à Gand pour l'exposition Berlinde de Bruyckere au SMAK + discussion avec le service médiation
 - 2 avril à Bruxelles pour l'exposition Anne-Teresa de Keersmaeker Work/Travail/Arbeit et Body Talk : féminisme, sexualité et corps dans l'œuvre de six artistes africaines.
 - 2 juillet à Thuin pour Fluide organisé par le Centre culturel de Thuin en collaboration avec le BPS22. Ce processus sera poursuivi lors des prochaines rencontres de la Plateforme de coopération Art contemporain pour aller à la découverte d'approches artistique et de médiation inspirantes pour les futurs projets.
- Une approche plus socioculturelle et dynamique de construction de partenariat.
 - Création d'une cartographie²⁴ reprenant les partenaires et leurs spécificités, intérêts et motivations, ressources et besoins quant au développement d'une plateforme d'art contemporain.
 - Définition des enjeux et objectifs communs
 - Création d'un plan d'actions
 - Etablissement du fonctionnement et de modèle de prise de décisions.

F. Objectifs de la Plateforme de coopération Art contemporain

Les partenaires se sont entendus pour identifier les objectifs suivants :

1. Questionner le territoire via des actions liées à l'art contemporain
 - en sensibilisant au langage plastique via des actions de médiation destinées à différents publics
 - en créant un espace d'innovation, développement de projets audacieux

²³ Annexe 8.10

²⁴ Annexe 8.11

- en favorisant la diversité des formes
 - en développant des projets via la valorisation et la coopération avec la scène artistique
2. Mise en place de rencontres et échanges d'expériences, de pratiques entre les membres et partenaires de la plateforme
- en créant un lieu de ressources, de réflexion, d'échanges // développement de connaissances et de nouvelles compétences
 - en développant la réflexion via un accompagnement régulier de la plateforme
 - en créant un système d'échanges de ressources matérielles et humaines (aide au montage, etc.)
 - en garantissant le plaisir via une collaboration et des échanges de qualité

G. Actions culturelles et argumentaires d'opportunités / approfondissement du droit à la culture / critères d'évaluation

Axes de travail identifiés:

- la médiation: développement d'outils, formation d'ambassadeurs, etc.
- les co-productions qui favorisent la circulation des projets entre et à travers la province ou création d'un même événement qui se déploie dans différents lieux
- les voyages culturels avec différentes formules: thématique, familiale, autour d'une expo phare, à la découverte d'une ville et de ses musées
- les résidences d'artistes
- le développement d'expositions communes
- les interventions en espaces publics / espaces privés
- la valorisation du patrimoine via des artistes contemporains comme le développement des « Sentes » qui existent aujourd'hui dans l'est du Brabant wallon
- la réalisation d'une publication bisannuelle communiquant sur tous les événements art contemporain en Brabant wallon: présentation des projets en lien avec les enjeux territoriaux, interviews d'artistes intervenants, d'artistes locaux

Certains sous-groupes de travail seront prochainement mis en place en fonction des priorités des partenaires: médiation, travail autour de la Biennale9 et éventuellement voyages.

Effectivité des droits culturels:

Les actions développées, le seront en tenant compte de:

- La liberté artistique: permettre la liberté d'expression des participants sur leur environnement, sur leur sensibilité ou sur un sujet de société à travers différents médiums artistiques dans le cadre de projets et d'ateliers mis en place pour les élèves et les artistes amateurs.
- L'accès à la culture: sensibiliser au langage plastique les habitants du Brabant wallon avec une attention particulière envers la jeunesse, la mixité sociale, les personnes défavorisées, les personnes âgées. Ceci nécessitera de définir une stratégie pour approcher ces publics: attention particulière à chaque projet? Saison destinée à certains publics? Mise en place de médiums artistiques particuliers? Et de rechercher et développer des outils de médiation autour des œuvres.
- La participation à la culture: encourager la participation à travers les ateliers créatifs et rendre les spectateurs plus autonomes et moins passifs face aux œuvres à travers les carnets du visiteur et autres approches innovantes.
- La participation à la prise de décision: travailler plus finement l'implication des participants dans une réflexion sur leur environnement et pourquoi pas sur le rôle de la culture dans leur environnement territorial ou personnel.

Evaluation

Un groupe de travail s'emparera de la méthode et des critères d'autoévaluation.

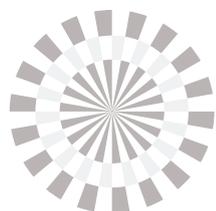
H. Description de la contribution spécifique de chaque centre culturel et convention déterminant les engagements des parties

Il est convenu d'une part, qu'un organigramme fonctionnel soit mis en place afin d'assurer la meilleure répartition des tâches et missions entre les centres culturels et, d'autre part, qu'une convention déterminant les engagements des parties (ressources humaines, ressources financières, apports en matériel, services en nature...) soit signée.

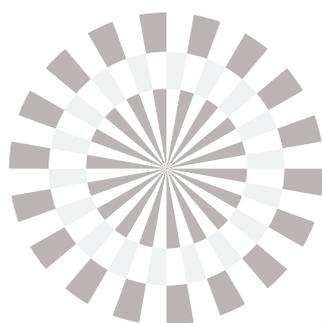
Néanmoins, compte tenu de la décision de la Fédération Wallonie-Bruxelles de geler provisoirement les financements du nouveau Décret des centres culturels en 2016, voire en 2017, et du risque que la reconnaissance d'une coopération « Art contemporain » ne serait dès lors pas acceptée, il semblerait peu probable que les conseils d'administration des centres culturels s'engagent à réaliser les actions prévues, faute de moyens financiers suffisants ou garantis. Il n'en demeure pas moins que les centres culturels désirent tout mettre en œuvre pour obtenir cette reconnaissance et qu'ils continueront dès lors, en fonction de leurs moyens, à mettre sur pied des projets art contemporain en coopération.

I. Montant de la demande

Pour autant qu'ils soient reconnus conformément au nouveau Décret, les 12 centres culturels de la coopération « art contemporain » sollicitent une intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un montant annuel de 100.000 euros.



RESSOURCES ET MOYENS



3.1 ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

3.1.1 Les comptes et bilans

Les comptes et bilans relatifs aux trois derniers exercices de la période du contrat-programme échu, ont été approuvés par les instances et signés par les mandataires se trouvant¹

3.2 ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

3.2.1 Description des contributions financières ou sous forme de services

Le Centre culturel du Brabant wallon bénéficie d'une contribution financière de la **Province du Brabant wallon**. La Province du Brabant wallon octroie un financement de 505.000€ pour le fonctionnement et les activités mises en place par le CCBW et une aide technique pour un montant équivalent à 10.000€. Ces contributions sont octroyées pour chaque exercice budgétaire.

Les 27 Communes de la province du Brabant wallon interviennent financièrement à hauteur de 0,10€ par habitant, à l'exception de la commune de Court-Saint-Etienne qui octroie un financement de 5.000€, une aide technique ou de matériel équivalente à 10.000€ et une utilisation de 30 jours du PAMExpo par an dont la charge d'emprunt contracté par la commune est valorisée à hauteur de 2.250€.

3.2.2 Description des infrastructures mises à disposition du centre culturel

La Commune de Court-Saint-Etienne met à disposition du CCBW une de ses infrastructures, le PAMExpo pour une utilisation de 30 jours par an et la salle du Foyer populaire.

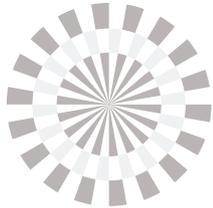
3.2.3 Description des moyens et ressources mis à disposition du centre culturel

Néant

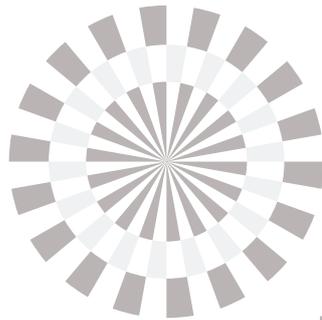
¹ Annexe 3

3.2.5 Tableau synthétique des montants demandés par niveaux de reconnaissance

Action culturelle générale intensifiée	500.000
Action culturelle spécialisée en résidences artistiques	12.500
Coopération culture Est/ GAL Culturalité/ Leader	60.000
Coopération Zone de culture Ouest	75.000
Coopération Art Contemporain	100.000
TOTAL DEMANDÉ	747.500



ANNEXES



ANNEXES :

Les annexes sont sur le CD joint au dossier contrat-programme 2017-2021

1. Statuts CCBW 2005
2. Organigramme CCBW juin 2015
3. Comptes et bilan
 - 3.1 Comptes et bilan 2012
 - 3.2 Comptes et bilan 2013
 - 3.3 Comptes et bilan 2014
4. Délibérations des conseils des collectivités publiques associées
5. Extraits des PV AG, CA et CO
6. Article « Passé-présent d'un explorateur de culture »
7. Annexes du rapport de l'analyse partagée
 - 7.1 Quelles dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon ?
 - 7.2 L'opérationnalisation du droit de participer à la vie culturelle, par Céline Romainville
 - 7.3 Gestion de la transition vers un nouveau décret : PV de la réunion du 24 juin 2013 à Waterloo
 - 7.4 Invitation au colloque du 21 janvier 2014
 - 7.5 Rappel de l'invitation au colloque du 21 janvier 2014
 - 7.6 Extrait du PV du CA du 12 mars 2014
 - 7.7 PV du CA du 2 juin 2014
 - 7.8 Bibliothèques et centres culturels : concepts communs et particularités, par Nathalie Henriët
 - 7.9 Dynamique de compréhension et d'appropriation du décret par les travailleurs
 - 7.10 Analyse de terrain – Cosmopolis, par Eric Corijn
 - 7.11 Une ville n'est pas un pays, par Eric Corijn
 - 7.12 La démographie du Brabant wallon : situation actuelle et perspective d'avenir, par Thierry Eggerickx
 - 7.13 Schéma pour l'analyse territoriale et la construction d'une présentation, par Eric Corijn
 - 7.14 Balises pour des actions communes en Brabant wallon
 - 7.14bis Dynamique culturelle et territoriale en Brabant wallon
 - 7.15 Carte mentale du Brabant wallon
 - 7.16 Diagnostic territorial : portrait des 7 communes de l'Est du Brabant wallon
 - 7.17 Fiche de coopération culturelle – Est
 - 7.18 Tr@me Ouest BW : note prospective
 - 7.19 Tr@me Ouest BW : cadre logique pour un plan d'action culturelle
 - 7.20 Tr@me Ouest BW : synthèse du cadre logique
 - 7.21 Tr@me Ouest BW : noyau porteur de l'enquête
 - 7.22 PV du 6 octobre 2014
 - 7.23 Invitation aux ateliers d'écriture et de photo-langage
 - 7.24 Invitation bis aux ateliers d'écriture et de photo-langage
 - 7.25 Actes du forum des solidarités
 - 7.26 Présentation socio-économique de la Province du BW-SEGEFA
 - 7.27 Assises du développement culturel territorial de l'arrondissement de Nivelles
 - 7.28 PV du 25 juin 2013

- 7.29 PV du 1^{er} octobre 2013
- 7.30 Invitation au colloque du 21 octobre 2014 « La coopération en mouvement »
- 7.31 Invitation au colloque du 21 octobre 2014 : lettre spécifique aux mandataires politiques
- 7.32 Actes du colloque de coopération culturelle
- 7.33 Charte de coopération culturelle en Brabant wallon

8. Annexes des intentions de coopération

- 8.1 Est : PV des GT
- 8.2 Est : PV des CA des porteurs de la coopération
- 8.3 Ouest : schéma de la collaboration – PV
- 8.4 Ouest : lettre-type invitation aux 4 focus groupes
- 8.5 Ouest : invitation au focus groupe régional
- 8.6 Ouest : invitation « Créons ensemble les projets culturels de demain ! »
- 8.7 Ouest : carte mentale Ouest
- 8.8 Ouest : note d'intention Marionnette
- 8.9 Ouest : PV des CA des porteurs de la coopération
- 8.10 Art contemporain : grille commune
- 8.11 Art contemporain : cartographie



**Centre culturel
du Brabant wallon**

A.S.B.L.

3, RUE BELOTTE
1490 COURT-SAINT-ÉTIENNE

T 32 (0)10 62 10 30
F 32 (0)10 61 57 42

WWW.CCBW.BE
INFO@CCBW.BE



**Maison de l'urbanisme
du Brabant wallon**



**Foyer populaire
Espace d'inventions**



Culturebw.be